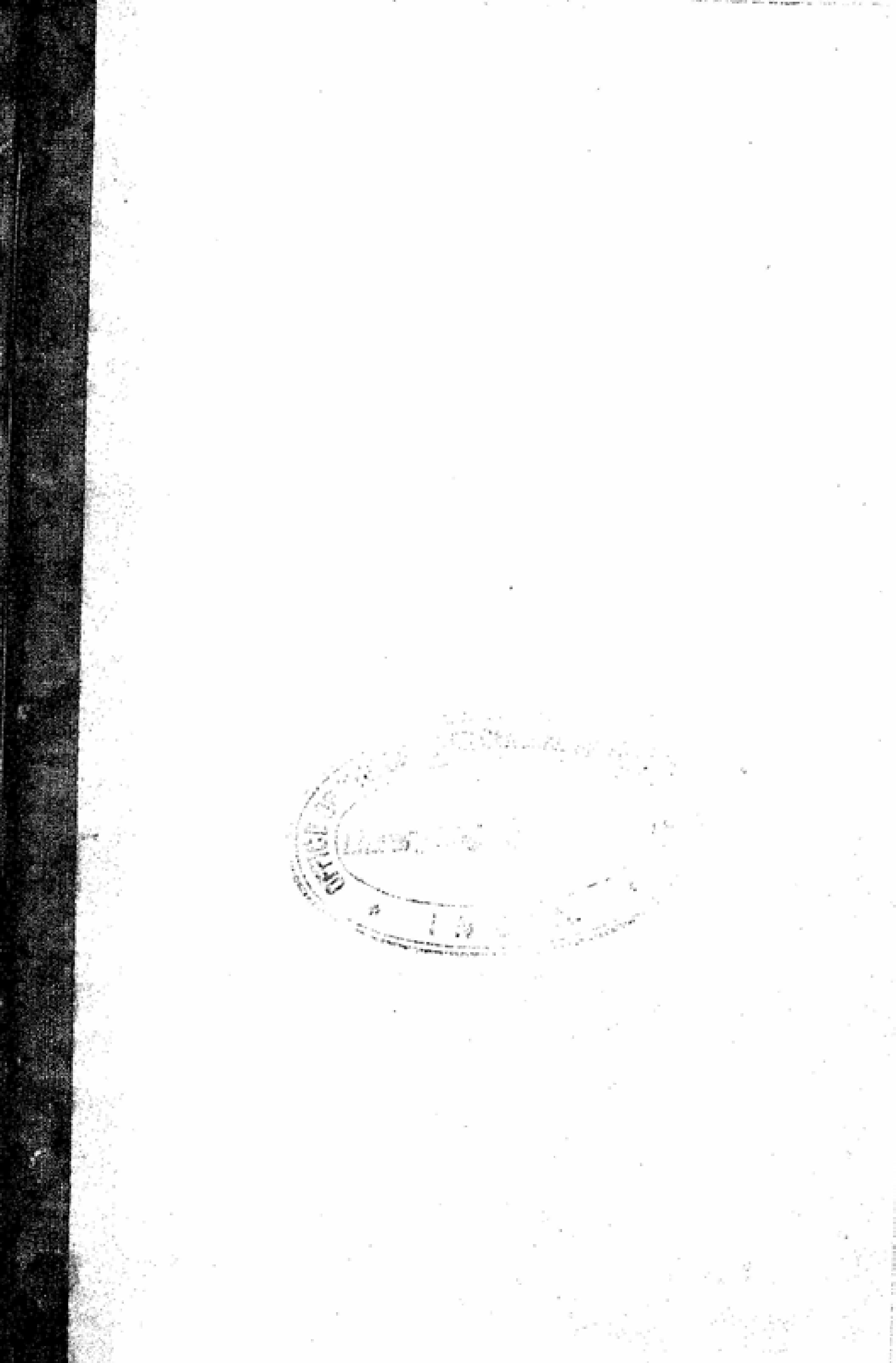
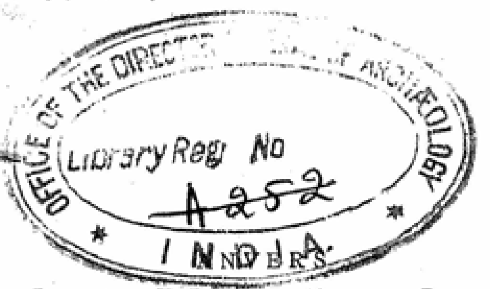


ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

1926



ANVERS

IMPRIMERIE V. RESSELER, 20, RUE DU PRINCE

1927

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1925

—:—

MESSIEURS,

Le cours de nos travaux s'est régulièrement déroulé pendant l'année 1925 sans présenter d'événements bien saillants.

Nous avons toutefois à enregistrer parmi nos membres des pertes bien sensibles.

Le 23 janvier 1926 décédait à Bruxelles son Eminence le Cardinal Mercier, archevêque de Malines. Nous l'avions, après la guerre, proclamé membre d'honneur de notre compagnie. Vous vous rappelerez sans doute tous encore les termes particulièrement flatteurs dans lesquels il accepta cette nomination et nous en remerciait. Au point de vue religieux, au point de vue scientifique, au point de vue patriotique, il a rendu à l'Eglise, à la science, et à la patrie des services inestimables. Sa noble et sainte personnalité s'imposait à tous. Aussi sa perte constitue-t-elle un malheur irréparable. Avec une unanimité magnifique, le monde entier a déploré sa mort et a manifesté ses regrets profonds. Nous ne pouvons que nous rallier à cette manifestation unique et joindre l'expression de nos plus vifs regrets à ceux qui de toutes parts ont été exprimés.

Dans les rangs de nos membres titulaires s'est produit un vide douloureux par suite du décès de M. Joseph Casier survenu à Gand le 15 Décembre 1925. M. Casier était entré en 1906 dans

notre compagnie comme membre correspondant régnicole ; en 1912 il était promu membre titulaire. En 1920 il remplit avec une compétence indéniable les fonctions de président. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, analysant les savantes publications de M. Mâle, il prouva quels grands services l'iconographie peut rendre aux études et à la science. M. Casier se distingua parmi nous par un zèle et une assiduité qui jamais ne se démentirent. Il nous fit de nombreuses communications. J'avais accepté la mission de prendre la parole à ses funérailles pour rappeler les services qu'il nous avait rendus, et lui adresser en votre nom à tous un dernier adieu. Malheureusement un deuil cruel survenu au même instant m'a empêché de me rendre à Gand. Mais M. Bergmans a bien voulu se charger de rédiger la biographie de notre regretté confrère. Ainsi restera consigné dans nos publications le souvenir de son passage parmi nous et le relevé des travaux dont il nous a accordé la primeur.

Un autre de nos membres titulaires, qui comptait également parmi les plus dévoués à notre institution est M. Victor Fris, mort à Gand le 27 mai 1925. Lui aussi était assidu à nos travaux et y participait avec zèle. Doué d'une vaste érudition, d'une mémoire jamais en défaut, il rendait volontiers service à ceux qui faisant appel à sa science. Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il nous confia la publication de ses études historiques; et c'est ainsi que dans nos annales de 1924 a encore pu être inséré le texte de sa dernière communication relative au maire gantois, Laurent de Maech.

M. le chanoine Van den Gheyn qui a bien voulu se charger de rédiger une notice biographique du défunt, qui trouvera place dans notre bulletin, nous fournira sur ce point tous les détails désirables. M. Fris faisait partie de notre compagnie depuis 1903. En 1909 il avait été élu membre titulaire.

Il me reste à vous signaler le décès de M. le comte Paul Durrieu, survenu le 25 Novembre 1925 à Larrivière par Gre-

nade sur l'Adour (Landes). Né à Strasbourg, le 2 octobre 1855, il était sorti en 1878 premier de sa promotion de l'Ecole des Chartes. Il composa un grand nombre d'ouvrages historiques; plus tard il s'adonna spécialement à l'étude de l'histoire de l'Art et s'intéressa surtout aux miniatures sur lesquelles il publia d'importantes études. Je me bornerai à rappeler que lors de la séance publique que nous organisâmes en 1920, il fit une communication fort applaudie sur la miniature flamande du XVe à la fin du XVIe siècle. Le comte Durrieu était membre de l'Institut de France, conservateur honoraire au musée du Louvre et officier de la Légion d'honneur.

Pendant l'année 1925, la présidence de l'Académie a été exercée par M. le baron Paul Holvoet. Je suis persuadé que vous vous joindrez tous à moi pour rendre hommage à sa grande courtoisie, à son inépuisable amabilité, enfin à la réelle compétence avec lesquelles il a exercé ses hautes fonctions. Il s'est réellement dévoué à sa tâche et il a rallié tous les suffrages. Aux élections statutaires qui ont eu lieu à la fin de l'année dernière, M. Louis Pâris a été élu vice-président pour succéder à M. Soil de Moriamé auquel échoit en 1926 la présidence. M. Dilis a vu son mandat de trésorier confirmé pour un nouveau terme. M. le baron de Loë a été élu conseiller pour remplacer M. Fris dans la série sortant en 1934.

Pour pourvoir aux sièges devenus vacants dans les différentes catégories de membres il a été procédé à des élections régulières à la suite desquelles MM. Van Ortroy, Capart et Rolland ont été promus membres titulaires. Les sièges vacants de membre correspondant régnicole sont échus à MM. le chevalier Lagasse de Locht, antérieurement membre honoraire, Edouard Michel, le chevalier Marcel de Schaetzen, A. J. J. Delen, le chanoine Lefèvre O. P., Paul Duvivier et Marcel De Puydt. Enfin ont été nommés membre honoraire étranger M. Van Kerkwyck, directeur du Cabinet des Médailles à la Haye, et

membres correspondants étrangers MM. Louis Réau, président de la Société de l'histoire de l'art Français à Paris; Hoynck van Papendrecht, conservateur du Musée d'antiquités à Rotterdam, le colonel Andrieu à Dijon.

Nos séances ont été régulièrement tenues aux dates règlementaires. Les procès-verbaux témoignent du nombre toujours grand des membres qui y assistent. Beaucoup de nos collègues ont tenu à prendre une part plus active encore à nos travaux en nous faisant des communications dont vous avez pu apprécier le mérite.

Si dans ce rapport nous pouvons nous féliciter des résultats obtenus, nous avons eu cependant au cours de l'année à lutter contre des circonstances fort difficiles. Je ne veux pas faire une allusion à notre situation financière toujours peu brillante, mais à la grève des ouvriers imprimeurs qui a pendant plusieurs mois paralysé la publication de nos annales et bulletins. Ce fut la cause du retard éprouvé dans leur envoi. La moitié seulement des publications de 1925 a été distribuée. La composition de la seconde moitié à récemment été reprise, et j'espère qu'elle s'achèvera promptement sans nouvel accroc.

Dans les annales que vous avez reçues vous aurez retrouvé l'étude sur le *Maître de Flémalle* faite par M. Hocquet et celle sur *la fabrication de tapisseries artistiques à Malines*, de M. le Dr Van Doorslaer. Puis le travail de M. Rolland, relatif à *l'âge des églises romanes de Tournai*, ainsi qu'une nouvelle tranche de l'ouvrage consacré par M. Van den Borren au *manuscrit musical de la Bibliothèque de Strasbourg*.

D'autre part notre bulletin, outre les communications relatives aux séances et à la bibliothèque, vous a apporté le texte de deux communications, l'une de M. Paul Saintenoy sur *l'architecture romane en Auvergne*, l'autre de M. Joseph Lefèvre, sur le *ministère espagnol de l'archiduc Albert*, plus une courte

notice nécrologique consacrée par M. Fernand Donnet à M. le *Comte Baudi di Vesme.*

Je citerai encore dans le dernier fascicule du bulletin les études de M. le baron Holvoet sur *un curieux conflit judiciaire au XVIIIe siècle,* de M. Jos. Casier sur *un collier de Gilde aux armes d'abbés de Baudeloo,* de M. Rolland sur la *chronologie tournaisienne* et de M. Soil de Moriamé sur *le règlement de l'hôpital Notre-Dame à Tournai.*

Les autres travaux communiqués en séances trouveront place dans les fascicules des annales et bulletins actuellement à l'impression ou à paraître postérieurement.

Pour parer au coût de l'impression de ces diverses publications, nous pourrons bénéficier des subsides de l'Etat, de la province et sans doute de la Fondation universitaire que j'espère aussi généreuse que possible, car notre situation reste précaire. Malgré les sacrifices que nous avons consentis en acquittant des cotisations plus élevées et en entamant gravement notre capital social, nous ne parvenons que péniblement à faire face à nos charges financières. Il est déplorable, quand on considère le zèle de nos membres et la valeur scientifique hautement reconnue de leurs travaux, de se trouver paralysé par des difficultés matérielles, sans qu'une amélioration sur ce point ne paraisse pouvoir être pour le moment envisagée.

Ce sont des circonstances difficiles et il est à espérer que grâce à la bonne volonté et au concours dévoué de tous les membres, nous parviendrons à les surmonter et à traverser heureusement la crise que nous subissons.

Je ne vous parlerai pas de la bibliothèque; je laisse ce soin à notre dévoué secrétaire adjoint que a bien voulu en assumer toute la charge, qui n'est pas mince, et dont il s'acquitte avec un zèle que vous approuvez. Je me bornerai à rappeler que j'ai continué pendant l'année écoulée la série de nos comptes rendus ana-

lytiques. Ils ont perdu quelque peu de leur forme habituelle. Un souci d'économie, et les conséquences de la grève, m'ont forcé de les réunir en des fascicules moindres en nombre mais plus volumineux. Je fais appel, Messieurs, à votre indulgence pour les apprécier.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

6 Février 1926.

PROCES-VERBAUX

———:———

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 DECEMBRE 1925.

La séance s'ouvre à 2 h. au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M'. baron P. Holvoet, président. Sont présents: MM. Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint, MM. le Colonel de Witte, Hasse, Stroobant, Saintenoy, Visart de Bocarmé, Sibenaler, Behault de Dornon, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre 1925 est lu et approuvé sans observation.

Il est procédé au vote pour la nomination d'un vice-président pour 1926.

M. L. Pâris est élu à la majorité absolue. M. Dilis est réélu trésorier pour un nouveau terme de 3 ans. M'. le baron de Loë est élu conseiller en remplacement de M. Fris, décédé.

Il est procédé à la discussion des candidatures pour les deux places vacantes de membre titulaire ; 6 sont définitivement admises.

A la suite de la discussion des titres des divers candidats présentés pour les deux places de membre correspondant régnicole, restent en présence pour le vote les candidatures de 6 personnes.

La séance est levée à 2 ½ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Bron PAUL HOLVOET

SEANCE DU DIMANCHE 6 DECEMBRE 1925.

La séance s'ouvre à 2 ½ heures à Bruxelles au palais des Académies sous la présidence de M. le baron P. Holvoet, président.

Sont présents: MM. Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint, MM. le Colonel De Witte, Hasse, Stroobant, Saintenoy, Visart de Bocarmé, Sibenaler, de Behault de Dornon, membres titulaires.

M. le chevalier Lagasse de Locht, Sander Pieron, Michel, vicomte Terlinden, Van den Borren, abbé Philippen, chevalier de Schaetzen, De Ridder, Neve, baron Verhaegen.

Le procès-verbal de la séance du 4 octobre 1925, après lecture, est approuvé sans opposition.

A l'occasion des noces d'argent de LL. MM. le Roi et la Reine qui ont été commémorées le 20 novembre dernier, le bureau avait, au nom de l'Académie, adressé aux Augustes jubilaires la lettre suivante :

Anvers, le 5 Octobre 1925.

SIRE, MADAME,

En un élan d'unanime amour, le pays tout entier s'est associé à l'heureux anniversaire de l'union que Vous avez contractée il y a 25 ans.

L'Académie royale d'Archéologie tient en circonstances mémorables à s'associer à cette manifestation patriotique.

C'est de tout cœur que ses membres se permettent de Vous exprimer respectueusement leurs félicitations les plus chaleureuses, et de Vous offrir les vœux les plus ardents qu'ils forment pour Votre bonheur.

Puisse la patrie belge, puisse la Famille royale pendant longtemps encore conserver à leur tête les Souverains auxquels ils ont consacré une fidélité et une affection profondes.

C'est l'expression de ces sentiments, Sire, Madame, que l'Académie

nous a chargé de Vous transmettre et que respectueusement nous prions Vos Majestés de bien vouloir accepter..

Nous avons l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Sire, Madame,

de Vos Majestés

les très humbles, très obéissants et très dévoués serviteurs.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
Baron PAUL HOLVOET

En réponse à cette adresse, le Président a reçu la lettre suivante, dont il donne lecture et que tous les membres écoutent debout:

Palais de Bruxelles

le 17 novembre 1925.

MONSIEUR LE BARON,

Le Roi et la Reine ont pris connaissance de la lettre que vous leur avez adressée le 5 octobre dernier.

Parmi tant de témoignages d'attachement qui Leur ont été donnés, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de Leur mariage, Ils ont été charmés de trouver celui que vous Leur avez apporté au nom de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique et très sensibles aux félicitations et aux vœux dont votre lettre est l'expression.

Nos Augustes Souverains m'ont chargé d'avoir l'honneur de vous transmettre ainsi qu'à tous les membres de la savante compagnie que vous présidez Leurs plus vifs remercîments.

Leurs Majestés savent toute l'activité historique et artistique de l'Académie Royale dans une cité si justement fière de son passé et Elles font des vœux pour la continuation de son rôle fécond et du succès des travaux de ses membres.

Veuillez agréer, Monsieur le baron, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Chef du Cabinet du Roi,
Comte d'ARSCHOT.

A Monsieur le baron Holvoet,
Président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique
Anvers.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion MM. Soil de Moriamé, vice-président, Dilis, trésorier ; MM. Bergmans, Van Ortroy, Tahon, Comhaire, Kintsschots, membres titulaires.

Mgr. Lamy, MM. baron Kervyn de Lettenhove, De Puydt, Nelis, membres correspondants régnicoles.

Il est donné connaissance de lettres de MM. L. Réau, colonel Andrieu, et Hoynck van Papendrecht, qui remercient pour leur nomination de membre correspondant étranger.

Le 15 novembre dernier l'Institut archéologique liégeois célébrait le 75e anniversaire de sa fondation. Il avait invité l'Académie à assister à cette solennité. Le vice-président, M. Soil de Moriamé, a bien voulu se charger de cette mission. Par une lettre du 20 novembre dernier, l'Institut remercie l'Académie pour la part qu'elle a prise aux fêtes jubilaires, ainsi que des félicitations et des vœux qui lui ont été transmis par notre vice-président.

Des demandes d'échanges de publications sont parvenues de la part de la Revue bibliographique *Paginae,* de l'*Internationale Akademiker Union* de Leer et du *Museo Civico de Reggio Calabria.* Cette dernière est acceptée.

La Société des Amis de la Bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Université de Paris, demande à l'Académie d'adhérer à titre de membre à cette société.

M. le président donne connaissance des décès du comte Paul Durrieu, membre correspondant étranger, survenu le 25 novembre dernier à Larrivière. Le défunt était membre de l'In-

stitut et conservateur honoraire du Musée du Louvre; il était surtout connu par des travaux relatifs aux miniatures. Une lettre de condoléance sera adressée à la comtesse Durrieu.

Le président adresse les félicitations de la compagnie à M. Van Puyvelde, promu officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, et à M. Capart, nommé conservateur en chef des musées du Parc du Cinquantenaire.

Le président donne encore connaissance des résultats des élections auxquelles il a été procédé en séance des membres titulaires.

M. Van Ortroy, auteur de la proposition de reprise des échanges de publications supprimés depuis la guerre, est absent. En conséquence, M. le président propose, ce qui est accepté, de remettre cette discussion à une prochaine réunion. Il espère que d'ici là la situation politique se sera apaisée. Du reste il n'y a pas lieu de se hâter, bon nombre d'organismes scientifiques officiels et autres persévérant encore toujours dans l'observation des mesures arrêtées après la signature de la Paix.

M. le chevalier de Schaetzen entretient l'assemblée du trop fameux roi d'armes Pierre Albert de Launay. Il analyse une série de documents inédits qui jettent un jour nouveau sur la façon peu scrupuleuse dont cet officier s'acquittait de sa charge officielle et apporte des preuves décisives et tangibles de sa malhonnêteté professionnelle. Ces documents comprennent notamment plusieurs lettres écrites par Pierre Albert de Launay qui nous fait assister lui-même à tous les détails de la conception et de l'execution de faux destinés à tromper la chancellerie espagnole.

Récemment le baron Verhaegen a visité la cathédrale de Reims. Il a eu la bonne fortune d'y rencontrer l'architecte M. Deneux, qui dirige la restauration du monument. Sous sa direction, il a visité les travaux, reçu confidence des plans que l'architecte rêve d'exécuter; il a pu se rendre compte des bons résultats déjà acquis. C'est le résumé de cette visite que M. Verhaeghen

communique. Les parties vitales de l'église ont heureusement échappé à la destruction, les vitraux ont en grande partie disparu, les sculptures ont éprouvé des dommages irréparables. Les nefs seront sous peu rendues au culte. Le transept et le chœur ne seront restaurés que plus tard. Tous ces travaux sont opérés avec un souci absolu de rendre à l'édifice sacré en toutes des parties son aspect primitif. On estime que les travaux seront terminés dans un demi-siècle.

M. l'abbé Philippen rappelle que dans un précédent travail il avait établi que les béguines portaient, avant le milieu du XIII[e] siècle, un nom qui alors était donné à toutes sortes de femmes et qui avait même un caractère quelque peu blessant. A partir de 1245, les *mulieres religiosae vulgariter dictae beghinae* ne sont plus nommées que *beghinae* et conservent seules ce nom. D'autre part le P. Van Mierlo S. J. va plus loin encore et prétend que *beghina* dérive *d'Albigenses* et que ce nom se donnait jadis aux hérétiques cathares. D'après les dernières recherches de l'abbé Philippen, les béguines n'ont pour fondateur ni Ste Begge, ni Lambert le bègue. Mais vers la fin du XII[e] siècle, un puissant courrant mystique se fit jour dans nos provinces. Beaucoup de femmes voulurent embrasser la vie cloîtrée, mais les couvents pour femmes étaient peu nombreux et encombrés. Une solution orthodoxe fut donnée à cette question dans nos régions. Ailleurs elle l'était moins. Ces pieuses femmes se formèrent en communautés, vécurent en commun, et adoptèrent un règle intermédiaire entre celle des couvents et la vie laïque. Au XIII[e] siècle par suite d'organisation similaire une confusion s'établit entre les béguines et les hérétiques cathares, mais cependant en Belgique il n'est pas possible de les confondre. Les béguines ne se laissèrent pas contaminer par la moindre hérésie.

M. Nelis, empêché de se rendre à la séance, avait envoyé une note dont il fut donné lecture, dans laquelle il s'oppose à la

thèse du P. Van Mierlo et affirme qu'il est impossible de faire dériver le mot *beghina* d'*Albigenses*. Il admet qu'avant 1230 le mot beguine avait la valeur d'un sobriquet, mais qu'il n'est pas du tout démontré qu'il ait signifié hérétique.

La séance est levée à 4 ¾ h.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Baron PAUL HOLVOET.

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 7 FEVRIER 1926.

La séance s'ouvre à 2 heures dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. le baron P. Holvoet, président. Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Donnet, secrétaire; Dilis, trésorier; Rolland, secrétaire adjoint.

MM. le chanoine Maere, Pâris, Hasse, van Heurck, Bergmans, Dr van Doorslaer, Van Ortroy, membres.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 6 décembre qui est approuvé.

Il est communiqué des lettres de Dom Ursmer Berlière O. S. B. et de M. Van Overloop, qui donnent leur démission de membre titulaire. Cette démission est acceptée ; à l'unanimité ils sont proclamés membres honoraires.

Cinq places de membre titulaire sont vacantes ; il est décidé de pourvoir à l'élection de trois membres et de procéder à la désignation des titulaires pour les deux autres sièges dans une prochaine séance.

Le scrutin donc est ouvert pour la nomination de trois membres titulaires. Douze membres prennent part au vote.

MM. le vicomte Terlinden et Laurent sont élus. Il y a lieu à procéder au ballotage pour le troisième siège. M. Brassine est élu.

Il est ensuite procédé à l'élection de trois membres correspondants régnicoles, MM. le Dr Van Schevensteen et F. Courtois sont élus. Il est procédé à un ballotagé pour la troisième place. M. le chanoine Puissant est élu.

La séance est levée à 2 ½ heures.

Le Secrétaire, FERNAND DONNET.

Le Président, Baron PAUL HOLVOET.

SEANCE DU 7 FEVRIER 1926.

La séance s'ouvre à 2 ½ heures dans les locaux de l'Académie Royale des Beaux-Arts à Anvers, sous la présidence de M. le baron P. Holvoet, président.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, vice-président; Donnet, secrétaire; Dilis, trésorier; Rolland, secrétaire adjoint.

MM. le chanoine Maere, Pâris, Hasse, Van Heurck, Bergmans, Dr van Doorslaer, Van Ortroy, membres titulaires.

Mgr. Lamy, MM. Delen, Michel, abbé Philippen, De Ridder, De Puydt, membres correspondants régnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion :

MM. Kinschots, de Behault de Dornon, chanoine Van den Gheyn, Tahon, Visart de Bocarmé, membres titulaires ;

MM. Nelis, baron Kervyn de Lettenhove, Des Marez, van den Borren, chevalier Lagasse de Locht, Brunin, membres correspondants régnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre 1926 est lu et approuvé sans observation.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Fernand Casier, remerciant l'Académie pour les condoléances qui lui ont été adresssées à l'occasion du décès de son père, M. Joseph Casier, membre titulaire de l'Académie et d'une lettre de remercîments de M. Van Kerkwyck, nommé membre honoraire étranger.

Il est encore donné connaissance du programme des causeries qui seront organisées sous les auspices de l'Institut archéologique liégeois et d'une demande d'échange de la revue bibliographique *Paginae*.

M. le président Holvoet fait part des pertes que l'Académie a éprouvées depuis la dernière séance. C'est d'abord M. Joseph Casier qui mourut à Gand le 15 Décembre 1925; il compta parmi les membres les plus dévoués de notre compagnie; il en occupa la présidence en 1920.

C'est ensuite le décès de Son Eminence le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, membre d'honneur de notre Compagnie, décédé à Bruxelles le 23 janvier 1926. Le président paye en termes émus un tribut de regrets à sa mémoire vénérée.

La renommée de ses vertus, de la noblesse de son âme, de la hauteur de ses vues, de sa science, dit-il, avait franchi nos frontières et ses écrits pleins d'enseignements, mandements fameux, lettres pastorales étaient lus et admirés à l'étranger, bien avant qu'une nation amie garante de notre indépendance et de la neutralité que nous imposaient les traités qu'elle avait signés n'eut déchaîné sur notre territoire une guerre impie! La bravoure de notre armée ne pouvait arrêter le flot de ces hordes 20 fois plus fortes en nombre et mieux armées. Et quand vint l'invasion, accompagnée de la plus odieuse tyrannie, ce fut un moment de stupeur, de découragement, de défaillance!

Pour le Cardinal ce fut l'heure du plus vaillant et du plus pur patriotisme! Par la parole et l'exempe il releva les courages, ranima la foi, nous rendit l'espérance et prêcha la charité. Jamais on ne comprit aussi bien — surtout dans les classes supérieures — que la solidarité humaine est un devoir et que l'Union fait la force.

Et tandis que les œuvres se multipliaient, LUI, par son inébranlable fermeté, son inaltérable sérénité, la fierté et la dignité de son attitude, l'éloquence de ses viriles protestations et son

mépris du danger, forçait le respect du pouvoir occupant et soulevait l'admiration de l'Univers. Que de crimes il a empêchés, que de misères et de malheurs il a épargnés aux populations dont il était le pasteur.

Il s'est acquis un titre glorieux et impérissable à la reconnaissance de tout un peuple. Il n'oubliera pas Là Haut la Patrie qu'il a tant aimée et priera Dieu de protéger la Belgique.

A la suite du décès de S. E. le Cardinal Mercier, le bureau a adressé à S. G. Mgr. Legraive, vicaire capitulaire, la lettre suivante:

Anvers, 20 Janvier 1926.

A Sa Grandeur Monseigneur Legraive,
Vicaire capitulaire,
MALINES.

MONSEIGNEUR,

L'Eglise est la Belgique entière pleurent la perte irréparable qu'elles viennent de faire par le décès de Son Eminence, le vénéré Cardinal Mercier, archevêque de Malines, Primat de Belgique.

L'Académie Royale d'Archéologie de Belgique ne peut que s'associer aux innombrables manifestations d'admiration et de regrets qui affluent au siège archiépiscopal de tous les points du Pays et du Monde entier.

Elle était fière de compter l'illustre défunt parmi ses membres d'honneur, et c'est au nom de tous ses membres que nous vous adressons l'expression de leurs profonds regrets.

Le souvenir de ses admirables vertus, de ses éminentes qualités, de sa science, de la noblesse de son caractère et des services rendus à la Patrie restera vivace parmi nous.

Nous vous prions, Monseigneur, de bien vouloir agréer l'assurance de notre haute et respectueuse considération.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
Baron P. HOLVOET

M. le président adresse ensuite les félicitations de l'Académie à MM. le comte d'Arschot, promu grande croix de l'Ordre de Léopold, Charles Bernard, officier de la Couronne et Victor Tahon, officier de la Légion d'honneur.

Il félicite aussi M. Bergmans, qui vient d'être élu directeur de la classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique.

Les rapports annuels sur leur gestion sont ensuite présentés par M. Fernand Donnet, secrétaire; par M. Dilis, trésorier, et par M. Paul Rolland, en qualité de bibliothécaire. Le premier de ces documents sera imprimé aux Bulletins, ainsi que la liste des livres parvenus à la bibliothèque et le compte rendu analytique sur quelques-uns d'entre-eux que M. Donnet dépose sur le bureau.

M. le baron Holvoet avant de quitter le fauteuil présidentiel adresse ensuite à l'assemblée ses remerciments pour l'accueil qui lui a été fait au cours de sa gestion, et présente son successeur:

Il me reste, Messieurs, dit-il, à vous exprimer, à tous, ma gratitude pour le concours bienveillant que vous m'avez prêté dans l'accomplissement de ma charge; vous êtes venus nombreux à nos séances et je dois spécialement remercier les collègues dont les communications les ont rendues si attrayantes ; notre jeune et si actif bibliothécaire, et je serais un ingrat si je n'adressais un cordial merci à notre dévoué Secrétaire perpétuel Monsieur Donnet, qui — sans compter ses communications lues à l'Académie, — rédige ces procès-verbaux clairs et concis qui reflètent si fidèlement l'intérêt de nos séances, les comptes rendus analytiques des publications. dont s'est enrichie notre bibliothèque, assume toute la besogne administrative, et qui — en préparant toute la mienne — a facilité ma tâche.

Et maintenant, Monsieur le Président — dont je m'honore d'être 3 fois le collègue, (à l'Académie, à la Commission Royale des Monuments et des Sites et dans le Pouvoir judiciaire) je vous invite à reprendre possession de ce fauteuil que vous aviez déjà occupé en 1905 et en 1913, lorsque vous y fûtes de nouveau élu le 7 décembre 1919 par un vote unanime, qui — comme

vous le disait en vous installant le 6 février 1921, le regretté Président Casier — est le plus bel éloge de vos mérites. Le 5 février 1922 le président Saintenoy se plaisait à constater la manière brillante dons vous vous étiez acquitté de votre mandat présidentiel et, le 7 décembre 1924 nous vous avons — après un si court interrègne —, élu pour la 4e fois, rendant ainsi un juste hommage au savant qui magistrat, et pendant 25 ans président d'un tribunal important, a su allier à ses lourds travaux judiciaires, l'étude de l'archéologie et de l'histoire et a depuis 1877, par ses nombreuses publications, si puissamment contribué au renom de science et, par sa dignité, au prestige de notre compagnie. Je suis heureux d'être si bien remplacé.

En prenant place au siège présidentiel, M. Soil de Moriamé, remercie M. le baron Holvoet pour les paroles de bienvenue qu'il vient de lui adresser. Il se fait ensuite l'écho de tous les membres pour constater la distinction, le zèle et la grande amabilité dont le président sortant à fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. La reconnaissance de tous lui est acquise et le souvenir des services qu'il a rendus ne s'effacera pas.

M. Soil de Moriamé fournit ensuite d'intéressants détails sur la Société des Anciens Frères d'Armes du premier Empire à Tournai. Cette association se constitua en 1848 parmi tous ceux qui avaient servi l'armée française de 1792 à 1815; elle avait un but amical, confraternel et aussi charitable. Elle créa un insigne que ses membres portaient à la boutonnière. Ceux-ci figurèrent dans les cérémonies publiques avec leurs drapeaux, l'un belge, l'autre français. Annuellement ils faisaient célébrer un service anniversaire le jour de la mort de l'Empereur. Le dernier des membres, le colonel Stiénon, mourut en 1869 à l'âge de 91 ans.

Mr. Paul Bergmans donne ensuite lecture de la notice biographique qu'il a consacrée à la mémoire de M. Joseph Casier après avoir fourni les détails sur ses premières années et ses débuts dans la carrière artistique et scientifique, il énumère tous

les services qu'il a rendus comme homme politique, comme peintre verrier, comme archéologue et amateur d'art; il fait aussi connaître les nombreuses fonctions qu'il a remplies. Il termine en rendant un hommage mérité à ses qualités personnelles et au charme de son amitié. La liste de ses nombreuses publications clôt la notice.

Les communications de M. Soil de Moriamé et de M. Bergmans paraîtront dans les bulletins.

M. Rolland étudie ensuite le rôle joué, au milieu du XIIe siècle, par l'abbé de Saint-Martin de Tournai, Hériman, dans la production des principaux monuments de l'historiographie locale.

Il est d'abord retenu par l'importante question de la continuation dont le *Liber de restauratione monasterii S. Martini* aurait fait l'objet. Réfutant les argumens du critique allemand Waitz il établit qu'il n'y a pas eu, en fait, de continuation, l'ouvrage étant sorti en entier de la plume d'Hériman (1142-1147). On ne doit parler pour l'extrême fin du récit que de deux légères interpolations, l'une sous forme de correction, l'autre sous forme d'explication, relatives à l'abbatiat et à la mort de ce moine. Dans la partie que l'on attribuait à un continuateur, Hériman a fait usage d'une lettre sous forme d'encyclique (1146) dont il était lui-même l'auteur. Les *Historiae Tornacenses* ne sont qu'une compilation de l'encyclique originale et du *Liber de restauratione* non interpolé.

Quant à la *Vita Eleutherii*, dont la forme dernière est de 1141, après recherche patiente de ses sources — une *Vita I* postérieure de peu à 897 *(elevatio)* et un *Liber miraculorum* datant de peu après 1046 *(translatio)* — M. Rolland se demande si elle n'est pas également due à Heriman. Cet abbé l'aurait composée en vue de la séparation des évêchés, en réponse à une *Vita Medardi* dont il était allé lui-même prendre connaissance à Soissons et qui était favorable à la thèse unioniste de Noyon. Le *Liber de Antiquitate urbis Tornacensis*, formant corps avec la *Vita Eleutherii*, relèverait aussi du même auteur.

M. L. Pâris adresse ensuite ses remercîments aux membres qui, dans la dernière séance, l'ont élu vice-président; il assure que l'Académie pourra compter sur tout son zèle et toute sa activité.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES
DU 11 AVRIL 1926.

La séance s'ouvre à 2 heures à Bruxelles, dans la salle de conférences du Musée Royal des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents : MM. Pâris, vice-président, Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint.

MM. Brassine, Hasse, Tahon, de Behault de Dornon, colonel De Witte, baron Holvoet, Visart de Bocarmé, Dr. van Doorslaer, membres.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 février 1926. Il est adopté sans observations.

Pour les deux places de membre titulaire vacantes, sont présentées 6 candidatures.

Pour remplacer les deux membres régnicoles qui seront élus titulaires sont présentées 4 candidatures.

La séance est levée à 2 ½ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DU 11 AVRIL 1926.

La séance s'ouvre à 2 ½ heures à Bruxelles, dans la salle de conférences du Musée Royal des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents: MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire; Rolland, secrétaire adjoint.

MM. Brassine, Hasse, Tahon, de Behault de Dornon, colonel De Witte, baron Holvoet, Visart de Bocarmé, Dr. Van Doorslaer, membres titulaires.

MM. Michel, Bautier, chevalier Lagasse de Locht, chanoine Lefèvre, chevalier de Schaetzen, Nelis, Poupeye, chanoine Puissant, membres correspondants régnicoles, M. le comte de Renesse, membre honoraire régnicole.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion MM. Comhaire, vicomte Terlinden, Van Heurck, Van Ortroy, membres titulaires

Mgr. Lamy, MM. Van den Borren, Coninckx, Dr van Schevensteen, abbé Philippen, membres correspondants régnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 février 1926 qui ne donne pas lieu à observations.

Il est communiqué les lettres suivantes reçues depuis la dernière réunion:

MM. le vicomte Terlinden et Brassine remercient pour leur nomination de membre titulaire. Des lettres conçues dans le même sens sont parvenues de la part de MM. Courtoy, chanoine Puissant, Dr van Schevensteen, élus membres correspondants régnicoles, ainsi que de M. Van Overloop et dom Ursmer Berlière O. S. B. promus membres honoraires régnicoles.

A la lettre de condoléances envoyées à S. Gr. Mgr Legraive, vicaire capitulaire, à l'occasion du décès de Son Eminence le Cardinal Mercier, le bureau a reçu la réponse suivante :

ARCHEVECHE DE MALINES Le 27 Février 1926.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Au nom de la famille de Son Eminence le Cardinal défunt, comme au nom du Chapitre Métropolitain, je me fais un devoir de vous adresser nos vifs remerciments, vous priant de transmettre aux membres de l'Académie royale d'Archéologie, dont vous vous êtes fait l'interprète, l'expression émue de notre reconnaissance pour la part qu'ils ont prise à notre deuil et pour l'hommage éclatant qu'il ont ainsi rendu à la mémoire de notre archevêque bien-aimé.

Nous garderons longtemps le souvenir de ce témoignage précieux accordé à celui que la Belgique entière pleure avec nous.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments dévoués.

† L. J. LEGRAIVE,
vicaire capitulaire.

Il est encore donné connaissance d'une lettre de la Société belge de folklore demandant à l'Académie de se faire représenter aux séances de fondation de la Société. Il sera répondu que tout en assurant sa sympathie pour le but poursuivi par la nouvelle société, il n'est pas possible pour l'Académie, vu la différence de moyens d'actions, de s'associer plus intimement à ses travaux. Du reste, la présence de M. Van Heurck, membre de l'Académie, à la tête de la nouvelle société, permettra d'entretenir avec celle-ci des rapports utiles.

La Commission des Echanges internationaux soumet un programme de transformations à opérer dans son action. M. Rolland est chargé de l'étudier.

L'Institut interuniversitaire italien envoie le programme de ses cours de culture générale de langue et de musique pour les étrangers en Italie.

Les archives communales d'Anvers sollicitent l'échange des publications contre l'«Archievenblad». Cette demande est favorablement accueillie.

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Eug. Van Overloop, conservateur en chef honoraire du Musée du Parc du Cinquantenaire, décédé à Bruxelles, le 12 mars 1926. Il était membre de l'Académie depuis 1896 et avait tout récemment échangé le titre de membre titulaire contre celui de membre honoraire régnicole. A diverses reprises il prit part à nos travaux auxquels il s'intéressa toujours. Sa perte est grande pour l'Académie, où, par ses connaissances profondes, il occupait une grande place, et où il ne comptait que des sympathies.

M. le président adresse encore des félicitations à S. Em. Mgr. Leynaud, évêque d'Alger, membre honoraire étranger, nommé chevalier de la Légion d'honneur

M. l'abbé Philippen ayant été empêché au dernier moment de se rendre à Bruxelles, sa communication est remise à la prochaine séance.

M. le comte de Renesse donne connaissance d'un travail consacré au rôle des armoiries dans les vitraux. Résumant l'histoire de la peinture sur verre à travers les siècles, il montre quelle place aux diverses époques et sans l'influence des divers styles, la représentation des armoiries prit dans la décoration des verrières d'églises. Souvent seules, d'autres fois identifiant des portraits de donateurs, dans de nombreux cas accompagnées d'inscriptions, elle constituent des éléments précieux non seulement pour la décoration artistique mais encore pour la documentation historique. Le travail de M. le comte de Renesse constitue un exposé clair et curieux de ce sujet intéressant et pourra avec sûreté servir de guide à ceux qui voudront obtenir des renseignements sûrs sur les transformations subies par cet élément si important de l'emploi de l'héraldique dans l'art de la peinture sur verre.

M. Brassine prend ensuite la parole pour s'occuper des jubés de églises de Sainte-Waudru à Mons et de Beauregard à Liége. La communication est accompagnée de projections. M. Brassine reprend la question de la parenté entre le dessin

du jubé de Mons, reposant aux Archives de l'Etat à Mons, d'une part et, d'autre part, les fragments de colonnes conservés à Bruxelles (Cinquantenaire — don Cardon) et à Liège. Il s'est décidé à traiter le sujet devant l'assertion de M. l'architecte Dufour, prétendant que les fragments de colonnes répondent au dessin précité et appartenaient donc au jubé érigé par Dubreucq en l'église de Sainte-Waudru. Pour M. Brassine le dessin de Mons est bien l'avant-projet de Dubreucq. Par contre, de patientes recherches lui permettent d'établir que les fragments du Cinquantenaire et de Liége proviennent du jubé de l'église de Beauregard à Liége. Ces fragments témoignent, d'ailleurs, d'une autre conception et d'une autre réalisation que les fragments relevant en toute certitude du jubé de Mons. Sans doute il existe bien une ressemblance de disposition et de syle, mais loin de prouver l'étroite parenté des vestiges, cette ressemblance n'implique même pas l'influence de Dubreucq dans le travail liégeois. Les maîtres de l'atelier mosan, d'où est sorti le jubé de Beauregard, peuvent très bien s'être inspirés directement de l'Italie.

Cette communication donne lieu à diverses observations de la part de M. le chanoine Puissant et de M. le chevalier Lagasse de Locht.

Le premier est d'avis que le dessin des archives de Mons ne peut absolument pas être attribué à Dubreucq, qu'il diffère absolument de l'œuvre exécutée par cet artiste. Ce dessin devrait être attribué à un artiste du pays de Liège ou d'ailleurs. Quant à Dubreucq il s'est inspiré du travail d'artistes italiens.

Il est ensuite donné lecture d'une note envoyée par M. Germain de Maidy qui présente des observations au sujet d'un travail publié autrefois dans les bulletins de l'académie, et au cours duquel M. le vicomte de Jonghe décrit un sceau du couvent de *Besloten Hof* à Herenthals. Il rappelle la signification symbolique de l'*hortus conclusus;* il est d'avis que le saint figuré sur le sceau doit être saint Jean l'Evangéliste, mais ne s'explique

pas la présence des trois clous de la Passion surmontant le calice que le saint tient à la main.

M. Donnet a comparé la reproduction donnée par M. le Vicomte de Jonghe avec des empreintes anciennes du sceau qui existent aux archives d'Anvers. Les clous de la Passion n'existent pas, le caractère des empreintes est tout autre et bien plus artistique, les lettres de la légende sont gothiques, d'autres détails encore diffèrent grandement de la reproduction. M. Donnet est donc d'avis que, si le graveur, auteur de la planche insédée dans la notice, a fidèlement reproduit le dessin de la matrice, celle-ci est ou bien fausse ou bien une reproduction plus moderne et très inexacte du sceau ancien.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 JUIN 1926.

La séance s'ouvre à 2 h. à Anvers, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents MM. Pâris, vice-président, Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint, Van Heurck, ff. de trésorier.

MM. baron Holvoet, Sibenaler, Dr Van Doorslaer, Kintsschots, membres.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 11 avril 1926; il est adopté sans observations.

Il est donné connaissance d'une lettre par laquelle M. Em. Dilis donne sa démission de trésorier et de membre de l'Académie. Cette démission est acceptée. M. Van Heurck veut bien provisoirement assumer la tâche de trésorier.

Il est procédé à la discussion des candidatures pour les trois places vacantes de membre titulaire. Sont définitivement

arrêtées celles de 6 personnes. Pour les trois places de membre correspondant régnicole seront soumises au poll 10 autres candidatures.

La séance est levée à 2 ½ heures.

Le Secrétaire, FERNAND DONNET

Le Président, E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DU 6 JUIN 1926.

La séance s'ouvre à 2 ½ heures à Anvers, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents: MM. Pâris, vice-président, Donnet, secrétaire, Rolland, secrétaire adjoint, Van Heurck, faisant fonctions de trésorier.

MM. baron Holvoet, Sibenaler, Dr Van Doorslaer, Kintschots, membres titulaires.

MM. Delen, Dr Van Schevensteen, membres correspondants régnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. Stroobant, Visart de Bocarmé, Comhaire, Tahon, de Behault de Dornon, chanoine Van den Gheyn, Saintenoy, Van Ortroy, Hasse, membres titulaires; Mgr. Lamy, MM. De Ridder, chevalier Lagasse de Locht, De Puydt, Michel, Van den Borren, chevalier de Schaetzen, Hocquet, Courtoy, Gessler, membres correspondants régnicoles.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 avril 1926, qui est approuvé.

M. le président fait part du décès de M. L. Maeterlinck, conservateur honoraire du Musée de Gand, membre correspondant régnicole, décédé à Gand le 2 juin 1926 et de M. Jos. Berthelé, archivistedépartemental, membre correspondant étranger, qui est mort à Montpellier le 12 mai 1926. Des condoléances seront adressées à la famille des défunts.

M. le président adresse ensuite ses félicitations à M. Rolland, auquel vient d'être décerné par l'Académie Royale de Belgique le prix Pirenne, ainsi qu'à MM. Pâris et Saintenoy qui ont été promus commandeurs de l'Ordre de la Couronne et à M. Hocquet, nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

MM. Pâris et Rolland remercient leurs confrères de leurs félicitations.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la Bibliothèque.

Il est donné lecture d'une lettre de la Fondation Universitaire qui annonce qu'elle alloue à l'Académie une subvention de fr. 3000.

Il est également donné connaissance de lettres de MM. Bréhier et colonel Andrieu qui remercient pour l'envoi du diplôme de membre correspondant étranger, et de M. Loriquet, conservateur de la Bibliothèque de Reims qui accuse réception et remercie de l'envoi d'un lot de nos publications destiné à la bibliothèque de la ville.

Est également parvenu au bureau le programme du 89e Congrès organisé par la Société française d'Archéologie à Rouen. M. Paul Saintenoy a bien voulu se charger d'y représenter l'académie.

M. Gessler retenu par un deuil de famille n'a pu se rendre à la séance. Il envoie le résumé de la communication qu'il comptait faire relativement à la charte du Colmont. Il en résulte que cette charte n'émane pas du comte Louis I de Looz, comme on l'a cru jusqu'ici, mais du comte Louis II (1195—1218); elle n'est donc pas antérieure, mais postérieure à la fameuse charte de Brusthem (1175).

M. le Dr Van Schevensteen, donne ensuite connaissance des renseignements qu'il a puisés dans les archives locales au sujet des prescription médicales et hygiéniques prises par le Magistrat d'Anvers au XVe siècle. Ces prescriptions qui furent édictées au cours des années 1439 à 1496, sont fort nombreuses et intéressent des domaines très étendus : tels par exemple

les ordures ménagères, le curage de canaux, le vagabondage de animaux domestiques, les altérations des denrées, les maladies pestilentielles, etc. Sur ces divers points les ordonnances scabinales fournissent des renseignements curieux et fort intéressants.

Après que le président eut remercié M. le Dr Van Schevensteen de sa communication et l'eut félicité de l'intérêt qu'il avait su lui donner, la séance a été levée à 4 ½ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME

SEANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1r AOUT 1926.

La séance s'ouvre à 10 ½ heures, au Palais des Académies, à Bruxelles, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire; Rolland, secrétaire adjoint; Van Heurck, ff. de trésorier.

MM. Baron Holvoet, Hasse, Tahon, vicomte Terlinden, Kintsschots, Visart de Bocarmé, membres.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 6 juin 1926, qui est adopté sans observations.

Par acclamation M. E. Van Heurck, ff. de trésorier, est nommé trésorier de l'Académie.

On procède à l'élection de trois membres titulaires. Sont élu au premier tour du scrutin: Mgr. H. Lamy, MM. le chevalier Lagasse de Locht et De Ridder.

La compagnie passe à la désignation de trois nouveaux membres correspondants régnicoles. Un premier vote amène les noms du R. P. de Moreau S. J. et de M. Baudouin van de Waele. Il y a ballotage pour les autres candidats. M. Hoc est élu au second tour.

Sur la proposition du secrétaire, Mgr. Vaes, secrétaire de l'Institut Historique belge de Rome, est nommé membre correspondant étranger.

La séance est levée à 10 ¾ heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DU 1r AOUT 1926.

La séance s'ouvre à 11 h., à Bruxelles, dans les locaux du Palais des Académies, sous la présidence de M. Soil de Moriamé président.

Sont présents: MM. Pâris, vice-président; Donnet, secrétaire; Van Heurck, trésorier; Rolland secrétaire adjoint.

MM. baron Holvoet, Hasse, Tahon, vicomte Terlinden, Kintsschots, Visart de Bocarmé, De Ridder, chevalier Lagasse de Locht, membres titulaires.

MM. Macoir, Van Schevensteen, Fierens-Gevaert, Bautier, Sander Pieron, membres correspondants régnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la séance MM. Delen, E. Michel, Van Doorslaer, Van den Borren, chevalier de Schaetzen, De Puydt, Mgr. H. Lamy O. P. M. Saintenoy, empêché, s'excuse particulièrement d'avoir à remettre à la séance d'octobre son *Rapport sur le Congrès Français d'Archéologie de Rouen.*

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 6 juin 1926, qui est approuvé, et de correspondances sans intérêt.

M. le vice-président Pâris rappelle la manifestation qui a eu lieu à Tournai en l'honneur du président M. Soil de Moriamé, membre depuis 50 ans de la Société royale d'histoire et d'archéologie de cette ville. Il associe l'Académie, qui était du reste représentée aux cérémonies par son secrétaire, M. Fern. Donnet, à cette manifestation d'hommage et de reconnaissance envers un savant qui, par l'intermédiaire de la science tournaisienne,

a enrichi la science belge d'un grand nombre de travaux et qui, durant le cours de sa carrière archéologique, fut quatre fois président de l'Académie. M. Soil de Moriamé remercie. Il se déclare agréablement surpris de ce qu'une manifestation tout intime ait trouvé son écho au sein de la compagnie. Il souligne le plaisir que lui a fait la présence de M. Donnet parmi les personnes qui ont pris part à la dite manifestation.

M. le président fait ensuite part du décès (9 juillet 1926) du marquis de Villalobar, membre honoraire étranger et fait son éloge.

Il rend compte de la séance des membres titulaires du même jour, en ce qui concerne la nomination d'un trésorier et de nouveaux membres titulaires et correspondants régnicoles. MM. De Ridder et Lagasse de Locht, nommés membres titulaires, remercient sur-le-champ.

Après un exposé de la situation financière de l'Académie, M. le Président donne lecture de la lettre suivante de M. Fernand Donnet, secrétaire de la compagnie.

Anvers, le 21 Juillet 1926.

MON CHER PRESIDENT,

Le 17 juillet dernier j'ai atteint l'âge de 70 ans. Le 6 décembre 1891, donc cette année il y aura 35 ans, j'ai été nommé bibliothécaire de l'Académie, fonctions que je n'ai cessé d'exercer jusqu'aujourd'hui, même pendant les deux années pendant lesquelles la confiance de mes confrères m'a conféré la vice-présidence, puis la présidence de notre compagnie. Lors du Landjuweel, en 1892, je fus nommé secrétaire adjoint, fonctions que j'ai échangées un peu plus tard contre celles de secrétaire et que je remplis encore aujourd'hui.

En tenant compte de ces dates, vous ne vous étonnerez donc pas si je considère comme un devoir, pour ne pas dire une nécessité, de vous prier de bien vouloir présenter à mes confrères ma démission de secrétaire et de bibliothécaire de l'Académie. Récemment un savant, un histo-

rien, se trouvant dans une situation identique à la mienne„ prit une même décision, et la communiqua à ses collègues en ces termes :

« J'ai atteint un âge qui n'avertit que je suis bien près du terme de mes forces physiques et intellectuelles. Je ne veux pas qu'on dise que je me survis. Aussi bien est-ce une des règles de la bienséance de savoir s'en aller avant de devenir encombrant.»

On ne pourrait mieux dire, et ces paroles, je les fais miennes.

Il m'en coûte certes, après tant d'années, d'abandonner des fonctions, qui, si elles étaient parfois ardues, réservaient cependant de satisfactions bien vives. Parmi celles-ci il en est une que je ressens mieux encore aujourd'hui, c'est celle de constater la prospérité et l'activité scientifiques de l'Académie. Loin de moi la présomption de m'attribuer ce résultat. Si celui-ci est acquis, il est dû à la collaboration la plus active, la plus cordiale de tous. Et c'est la constatation de cette tâche collective qui me fait considérer comme un devoir de remercier de tout cœur ceux qui, pendant cette longue période, m'ont apporté une aide si efficace, si puissante.

Je me rappelerai surtout avec reconnaissance le souvenir de tous les présidents qui annuellement se sont succédé à la tête de l'Académie et avec lesquels sans exception j'ai toujours entretenu des rapports non seulement de cordialité, mais de véritable amitié.

Vous trouverez facilement parmi nos confrères des dévouements plus jeunes et plus actifs pour reprendre ma succession. Il est inutile d'ajouter que je me tiens entièrement à leur disposition pour les aider dans leur tâche et faciliter, si c'est nécessaire, leurs débuts.

Quant à moi, je rentre dans les rangs, et je puis vous promettre que tant que Dieu me prêtera vie, je continuerai à assurer à l'Académie comme simple membre le concours le plus dévoué et le plus entier.

Je vous prie, mon cher Président, de bien vouloir agréer l'assurance de tous mes meilleurs sentiments.

FERNAND DONNET.

M. le président ajoute qu'il a vainement essayé de faire revenir M. Donnet sur sa décision et que, puisque toute nouvelle instance paraît devoir être importune, il cède à la prière de l'in-

téressé en demandant de ne pas entamer de discussion à ce sujet.

M. le chevalier Lagasse de Locht s'élève contre la décision du secrétaire dont il raille aimablement les motifs et requiert le maintien du *statu quo*.

M. le baron Holvoet propose comme moyen de conciliation de créer le titre de secrétaire général et d'y promouvoir M. Donnet, tout en nommant un nouveau secrétaire. M. Donnet accepte à condition de pouvoir ajouter le qualificatif *honoraire* à côté du titre de secrétaire général, sans quoi, pense-t-il, la situation serait identique à la précédente. Une mise aux voix de la proposition ainsi amendée n'amène aucun vote positif. La propostion initiale c'est-à-dire l'octroi du titre de secrétaire général sans déterminatif est reçue par les acclamations de l'assemblée, malgré l'opposition de l'intéressé qui s'en vient au titre de secrétaire général honoraire. En fin de compte cependant il est fait droit à sa demande.

Sur la proposition de nombreux membres voulant liquider définitivement la question il est procédé par acclamation à la promotion de M. Rolland, secrétaire adjoint, au rang de secrétaire.

M. Rolland remercie immédiatement.

La parole est donnée ensuite à M. A. De Ridder, qui traite des *Prérogatives nobiliaires et ambitions bourgeoises : les qualifications nobiliaires*. M. De Ridder rappelle que le droit en la matière fut essentiellement coutumier jusqu'aux ordonnances de Philippe IV, édictées en 1595. Depuis cette date, des ordonnances virent le jour, qui réglèrent l'emploi des titres de madame, excellence, monseigneur, monsieur, messire, etc. L'auteur s'attache surtout à l'étude du titre de madame. Par l'édit perpétuel du 23 sepembre 1595 ce titre fut réservé aux femmes nobles dont l'époux était au moins chevalier. Mais cette prénogative d'une fraction de la noblesse fut rapidement battue en brèche par les autres nobles et les bourgeois. Témoin, les poursuites exercées, entre autres, contre le peintre David Teniers et

contre Balthazar Moretus, fils. Le cas de ce dernier, en particulier, fait saisir sur le vif les procédés employés par les rois d'armes pour établir la controvention. On voit le notaire v. Berckel se présenter à l'huis de l'hôtel Moretus, s'informer auprès de la domesticité de la présence de la maîtresse de maison, et, au premier mot de « madame », prononcé par les sujets, dresser acte notarié. Les rois d'armes faisaient, du reste, preuve de la plus grande partialité. La matière, de son côté, était de plus en plus contreversée et de nombreuses surséances vinrent interrompre le cours régulier de la justice. En 1754, le gouvernement résolut d'en finir et, par esprit de conciliation, décida que toutes les femmes de nobles et anoblis pourraient dorénavant porter le titre de « madame ». Malgré l'avance que cette conclusion donnait aux ambitions bourgeoises, celles-ci n'obtinrent légalement gain de cause que sous Napoléon. Il avait fallu deux siècles de luttes pour en arriver là.

M. le président félicite M. De Ridder de son intéressante communication et donne la parole à M. le vicomte Terlinden, qui entretient l'assemblée du résultat de ses recherches sur *quelques statues du parc de Bruxelles*. De ce parc, que M. Terlinden réhabilite en commençant par la mise en lumière de son style et de sa décoration, de nombreuses statues ont une réelle valeur. La plupart sont pour ainsi dire des statues de remploi antérieures à la création du parc et qui étaient conservées autre part. Telles les figures de Narcisse et Diane, de Gruppello (fin 17e s.) provenant du château de Tour et Taxis. Tels surtout, les motifs originairement placés au parc de Tervueren. Ils forment aujourd'hui le fond de la décoration du parc urbain et consistent en vases thermes, statues. L'auteur, dans un exposé plein de mouvement et d'attrait, passe en revue les douze empereurs romains attribués éronnément à Laurent Delvaux, les quatre saisons dont deux existent encore (Flore et Pomone), dix-huit thermes, Alexandre et Cléopâtre, la charité, Vénus à la coquille, etc. Ce faisant, il tâche de résoudre le problème des auteurs et il y parvient avec bonheur pour quelques sujets.

M. le président remercie l'auteur et, après quelques compléments de documentation fournis par M. Sander Pieron, la séance est levée à 12 ½ heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ

SEANCE DU 3 OCTOBRE 1926.

La séance s'ouvre à 2 ½ heures dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents: MM. Pâris, vice-président, Donnet, secrétaire général honoraire, Rolland, secrétaire, Van Heurck, trésorier.

Mgr. Lamy O. P., MM. Kintsschots, chanoine Maere, Saintenoy, chanoine Van den Gheyn, colonel De Witte, membres titulaires ;

MM. E. Michel, Van Puyvelde, Van Schevensteen, Delen, Bautier et abbé Philippen, membres correspondants régnicoles.

Se sont excusés MM. Tahon, De Puydt, Hasse, De Ridder, Van Doorslaer, Hocquet, van de Walle, Van den Borren, Visart de Bocarmé, baron Holvoet, P. de Moreau S. J., chevalier de Schaetzen, de Behault de Dornon.

Le président ouvre la séance en faisant ratifier par l'assemblée la lettre suivante adressée au roi à l'occasion des fiançailles du prince Léopold :

Anvers, le 25 septembre 1925.

SIRE,

L'Académie Royale d'Archéologie de Belgique s'est toujours associée aux événements qui ont jalonné la marche de la Dynastie. Une heureuse occasion lui est offerte aujourd'hui de continuer cette tradition très précieuse pour elle : ce sont les fiançailles de Son Altesse Royale le Prince Léopold avec Son Altesse Royale la Princesse Astrid de Suède.

Elle en profite pour prier Votre Majesté, ainsi que Sa Majesté la Reine, d'agréer ses félicitations les plus vives et les plus respectueuses en même temps que l'expression de son inaltérable attachement.

Le Secrétaire, PAUL ROLLAND.

Le Président, E. J. SOIL DE MORIAME.

Immédiatement après, le secrétaire donne lecture de la réponse royale que la compagnie écoute, debout :

PALAIS DE BRUXELLES.
Le 1er octobre1926.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

Le Roi et la Reine ont pris connaissance de la lettre que vous Leur avez envoyée à l'occasion des fiançailles de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Brabant.

Leurs Majestés ont été très sensibles aux gracieuses félicitations que vous Leur avez adressées en cette circonstance. Elles m'ont chargé d'avoir l'honneur de vous transmettre ainsi qu'à tous les membres de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique Leurs cordiaux remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Chef du Cabinet du Roi,
Comte D'ARSCHOT

A Monsieur SOIL de MORIAME,
Président de l'Académie royale d'Archéoolgie de Belgique,
à Anvers.

Le président adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. Van Ortroy, nommé commandeur de l'Ordre de Léopold, à M. Van den Borren, qui s'est vu décerné par l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) le prix Louis Bernier (1000 fr.) pour son *Mémoire sur Dufay*; à M. Fierens-Gevaert, auquel a été accordé le Grand Prix quinquennal de la critique et des es-

sais (10.000 fr.), de l'Académie de Belgique, pour son livre *Les belles heures du duc de Berry à Bruxelles;* à M. L. Van Puyvelde, qui a obtenu de l'Académie de Belgique une récompense de 1.200 fr., pour son mémoire sur l'*Evolution de la peinture flamande avant les van Eyck.*

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Le secrétaire transmet les remerciements de Mgr. Vaes, nommé membre correspondant étranger, de Mgr. Lamy O. P., promu membre titulaire et de MM. Hoc et van de Waele, élus membres correspondants régnicoles.

Il est donné lecture d'une lettre du *C. R. B. Educational Foundation, inc.*, demandant d'envoyer à la «*Hoover War Library*» les publications de la société pouvant servir à une documentation relative à la répercussion de la guerre sur la vie intellectuelle de la Belgique. Suite favorable sera donnée à cette lettre. — Autre lettre émanant du *Bureau du Congrès jubilaire de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique,* demandant d'intervenir financièrement dans l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade de la maison jadis habitée par James Weale, à Bruges. On décide de s'en tenir à la règle traditionnelle en pareille matière, c'est-à-dire de ne pas intervenir collectivement mais de recommander l'œuvre à la générosité des membres. — Troisième lettre, envoyée par la *Société Royale Belge de Géographie, de Bruxelles,* demandant de déléguer quelques membres, et en particulier notre président, à ses fêtes jubilaires du 7 novembre. Sont delégués: MM. Soil de Moriamé, président, Saintenoy et colonel de Witte, membres titulaires. Même demande de délégation de la part du *Comité du Mémorial van Overloop,* aux Musées Royaux du Cinquantenaire. MM. Soil de Moriamé, président, et Van Doorslaer, ancien président, sont désignés à cet effet.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des publications reçues pendant les mois d'août et de septembre.

Vu l'urgence, on donne la parole à M. le chanoine Van den Gheyn, qui entretient la compagnie des tentatives faites pour

envoyer à l'exposition de Londres le rétable de l'Agneau Mystique. Notre confrère s'élève violemment contre ce projet, qu'après d'autres personnalités, il traite de criminel, et fournit des exemples des risques que pareil déplacement peut faire courir au chef-d'œuvre des van Eyck. Il demande à l'Académie de s'associer à sa protestation et d'encourager, par lettre, le conseil de fabrique de la cathédrale de Saint-Bavon, à persévérer dans son refus de se défaire, pour si peu de temps que ce soit, de la peinture en question. Un vote sur la double proposition amène l'adhésion unanime, sauf absention d'un membre étranger.

Abordant l'ordre du jour, M. Paul Saintenoy fait rapport sur le *Congrès français d'Archéologie de Rouen.* Après avoir évoqué l'œuvre de de Caumont, dont la pensée s'impose en terre normande, il rappelle l'intérêt multiple que présente l'étude de cette terre et les nombreux points de contact de son histoire avec l'histoire de Flandre. Revenant sur les monuments qu'il a visités et les rapprochant de ceux de notre pays, il pose la question de l'origine anglo-normande de la voûte d'ogives et y rattache celle des arcs doubleaux de Soignies.

M. le chanoine Maere donne son avis sur le rôle des piliers de Soignies, puis il met en relief le but uniquement décoratif de l'architecture anglo-normande — fût-ce en matière de croisée d'ogives — et l'oppose par là à l'architecture de l'Ile-de-France, véritable créatrice, à titre constructif, de la voûte ogivale.

M. le président remercie M. Saintenoy de son rapport et lui signale qu'Arnould de Nimègue, peintre verrier, cité par l'auteur comme ayant beaucoup travaillé pour Rouen, est aussi l'auter des vitraux du transept de la cathédrale de Tournai.

M. l'abbé Philippen parle ensuite du *Sceau de Henri de Herenthals, écoutète d'Anvers, 1235.* Ce sceau, appendu à une donation faite à l'hôpital Siinte-Elisabeth d'Anvers, porte dans le champ une tour ronde crénelée, flanquée de deux coqs: Une légende circulaire, en partie disparue, permet encore de lire les lettres M. CASTELLA *(sigillum castellani...).* Le contre-sceau

porte un coq et une légende dont il reste cinq lettres: ENTHA — évidemment: Hérenthals. Il ressort de l'étude critique de l'auteurs : 1°) que l'on ne sait absolument rien — toutes les chroniques locales étant fausses — concernant les écoutètes d'Anvers avant 1277; 2°) qu'en Flandre le châtelain étant toujours justicier, l'écoutète d'Anvers a pu aussi être châtelain, ce que tendrait d'ailleurs à faire croire tout à la fois le motif et la légende de l'avers du sceau.

Après les félicitations du président, M. Saintenoy montre la valeur du dit sceau et de sceaux analogues en ce qui concerne l'étude de l'architecture militaire. De son côté, et contrairement à l'hypothèse de l'auteur, M. Donnet émet l'avis que les coqs ne représenteraient pas les armoiries personnelles de l'écoutète, mais constitueraient de simples ornements décoratifs.

M. A. J. J. Delen entretient alors l'assemblée du *Portrait de Hans Holbein par Quentin Metsys.* A la suite d'un voyage à La Haye, où il a pris connaissance, chez un antiquaire, d'un portrait d'homme que notre confrère M. Hulin de Loo et d'autres érudits attribuent sans hésitation à Quentin Metsys, M. Delen s'est attaché à l'étude de cette peinture. Il y a reconnu la main du même maître et s'est rangé à l'avis de M. Hulin qui date l'œuvre d'entre 1525 et 1530. Mais il ne s'est pas arrêté là. Comparant le sujet avec celui d'un gravure de l'anversois André Stock (XVIIe s.) et surtout avec le portrait d'Holbein du Musée de Florence, il a cru pouvoir préciser que le personnage représenté dans le tableau de La Haye était Hans Holbein. Ce premier argument, tiré de la ressemblance, est confirmé par un second; c'est que Hans Holbein visita Anvers en août 1526 et fut immédiatement mis en relations avec Quentin Metsys chez qui il séjourna.

Enfin, M. E. Michel a fait une communication *A propos d'un peintre qui n'a jamais existé.* Ce peintre serait le Van den Avond que révèle une signature, datée de 1617 ou 1677, sur un tableau du Musée d'Anvers, représentant Daniel découvrant l'imposture des prêtres de Baal. Ce tableau n'est pas du genre du

seul van den Avond connu, mais bien de la facture de Théodore van Loon, auteur des peintures des églises de Montaigu et du Béguinage de Bruxelles. Une des peintures de cette dernière église, l'Adoration des Mages, présente même un roi absolument identique au roi de Babylone du tableau d'Anvers. D'autre part, un rapprochement avec Montaigu fait découvrir un même procédé en ce qui concerne la disposition des personnages, le pli des draperies, etc. Il y aurait donc lieu de voir si la signature d'Anvers n'est pas apocryphe.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

SEANCE DU 5 DECEMBRE.

La séance s'ouvre à 11 heures, dans les locaux du Palais des Académies à Bruxelles, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, président.

Sont présents: MM. Donnet, secrétaire général honoraire ; Rolland, secrétaire; Van Heurck, trésorier ;

MM. De Ridder, comte d'Arschot, chevalier Lagasse de Locht, Visart de Bocarmé, baron P. Holvoet, vicomte Terlinden, de Behault de Dornon, Destrée, Saintenoy, Tahon, Van den Borren, membres titulaires ;

MM. Delen, P. de Moreau S. J., Sander Pierron, van de Waele, Gessler, Poupeye, Van Schevensteen, Bautier, Courtois, membres correspondants régnicoles.

Se sont excusés: M. Pâris, vice-président; Mgr. Lamy, MM. Hoc, Stroobant et abbé Philippen.

Le président adresse des félicitations à M. Charles Bernard, nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il propose d'épuiser rapidement l'ordre de jour afin de permettre aux membres qui le désirent d'assister à la manifestation organisée à Gand en

l'honneur de M. Pirenne. A cette occasion même on charge le secrétaire d'adresser verbalement au savant professeur les félicitations de l'Académie.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé.

Une lettre du ministère des Sciences et des Arts relative à M. W. Bombe fait poser la question de la réintégration des ressortissants des anciennes nations ennemies dans leur qualité de membres étrangers de l'Académie. Après un échange de vues entre MM. le vicomte Terlinden, Donnet, Lagasse de Locht et le secrétaire, il est décidé de reporter la question à un prochain ordre du jour.

Le secrétaire fait savoir qu'à la suite d'une autre lettre demandant, avec prière de réponse immédiate, de déléguer un membre au sein du comité d'honneur constitué à Ruremonde en vue de commémorer le centenaire de la naissance de l'architecte Cuyper, le bureau a désigné M. Paul Saintenoy. L'assemblée ratifie le choix et adjoint à M. Saintenoy M. le chevalier Lagasse de Locht qui en fait la demande.

Le secrétaire dépose sur le bureau la liste des accroissements dont a bénéficié la bibliothèque durant les mois d'octobre et de novembre. Il signale à cet égard un don important de M. le baron Holvoet.

On aborde ensuite la proposition, émanée de quelques membres, d'une modification aux statuts par la création d'une catégorie de membres protecteurs. Le secrétaire expose en deux mots la situation malheureuse de l'Académie et envisage théoriquement deux solutions, non exclusives, qu'on lui a proposées : l'appel à la générosité des membres mêmes de la compagnie, la création de membres protecteurs. Ces derniers, pour ne pas modifier le caractère scientifique de l'Académie, pourraient être groupés, à côté d'elle, en Société des Amis de l'A. R. A. B. MM. Terlinden et Lagasse de Locht partagent ce dernier avis. D'autres membres le combattent et émettent des doutes sur l'efficacité de pareilles mesures. Pour clôturer le débat qui se

généralise, le Président propose de laisser au bureau le soin d'étudier la question. Rapport en sera fait à la prochaine séance.

La parole est donnée à M. J. Gessler qui, en un exposé plein de vie, parle du *Drame liturgique de Munsterbilsen (XI s.)* Dans cette communication il est question d'un drame retrouvé dans un évangéliaire de la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, qui provient — l'auteur le prouve — du monastère de Munsterbilsen. M. Gessler situe d'abord le sujet dans l'histoire littéraire, il le montre comme relevant du grand cycle dramatique de Noël et précise à ce propos l'évolution du rôle de certain spersonnages secondaires (les sages-femmes). Il reprend alors en détail les différentes scènes et met au point l'influence de ces représentations sur les arts plastiques.

Après une observaion de M. Delen sur l'emploi fait, par l'auteur, d'un ouvrage allemand, une indication fournie par M. Saintenoy sur l'analogie du sujet traité par M. Gessler avec celui d'une conférence de M. Bréhier, et une question posée par M. Terlinden à propos du titre de «chanoinesse» donné aux religieuses de Munsterbilsen, le président félicite M. Gessler de son érudite communication et le remercie d'en avoir réservé la faveur à la compagnie.

M. le Dr Van Schevensteen donne lecture d'un *Inventaire des comptes de l'Hôpital Sainte-Elisabeth à Anvers,* portant comme sous-titre : *Renseignements médico-chrirugicaux.* Ces comptes, conservés aux Archives de la Commission d'Assistance, forment une collection assez importante et l'on s'étonne qu'il n'aient pour ainsi dire été utilisés jusqu'ici. Ils s'étendent de 1426 à 1798 et permettent de se faire une idée exacte de la situation économique et financière d'un ancien hôpital. L'auteur les passe rapidement en revue en révélant leur particularités, en insistant sur la personnalité des receveurs, et en indiquant la place occupée par les honoraires des «chirurgiens-barbiers» et des apothécaires.

M. le président remercie M. Van Schevensteen de sa précieuse exhumation de sources historiques et donne la parole à

M. Pierre Bautier qui traite de *Quelques paysagistes du XVIIe siècle à l'Exposition du Musée de Bruxelles.* L'auteur saisissant l'occasion de l'Exposition du paysage flamand aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles, ouverte durant les deux mois écoulés, consacre sa communication à des artistes sur lesquels l'attention fut moins attirée, qui ne se révélèrent pas par des œuvres inédites, mais qui ne méritent cependant pas d'être oubliés : Kerstian de Keuninck et Roelant Savery, tous deux de Courtrai; Alexandre Keirincx, le bataillliste Snayers, auteur de paysages boisés avec attaques de brigands, son disciple et imitateur Van der Meulen, les deux Siberechts, que l'on confondait auparavant et dont celui qui portait le prénom de Guillaume se voit attribuer aujourd'hui certains paysages italianisants, enfin Adrien Rombouts que les *liggeren* présentent comme élève de Joos van Craesbeck en 1653 et à qui l'on doit un portrait de bouffon dans un paysage où pointe la flèche de l'hôtel-de-ville de Bruxelles.

Le Président félicite M. Bautier de sa communication.

M. Tahon croit pouvoir glisser un mot, sous la rubrique « divers », mentionnée à l'ordre du jour, en signalant l'intérêt que présente une récente publication de la Société Archéologique de Charleroi décrivant les pierres tombales de la région. Il émet le vœu de voir se généraliser pareils relevés, utiles à tous points de vue, et propose que l'Académie Royale d'Archéologie s'en occupe en se faisant aider par les autorités civiles et ecclésiastiques.

M. F. Donnet fait remarquer que pareille besogne a déjà été entreprise officiellement dans plusieurs provinces et menée à bien. Il entoure d'ailleurs de ses plus expresses réserves l'utilité que peuvent présenter pareils relevés au point de vue héraldique, les faux abondant en la matière.

M. De Ridder étant du même avis, le Président croit qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition, et lève la séance à 1 heure.

Le Secrétaire,
PAUL ROLLAND.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAME.

BIBLIOTHEQUE

—:—

ACCROISSEMENTS DE L'ANNEE 1926.

A) *Hommages d'auteurs et dons.*

L. GERMAIN DE MAIDY. Sceau d'Eudes, comte de Toul (1264).
» Isaac Briot, graveur en taille-douce.
» Sur la médaille du Christ à inscriptions hébraïques.
» Sur les armoiries de Neufchâteau.
» Note sur Mathias Rivius, écuyer.
» Sur une plaque de foyer du château d'Ancerville.
» Anoblissement expectatif de la postérité d'un Thionvillois en 1818.
» Une énigme iconographique à Brieulles-sur-Meuse.
» Les trois rameaux messins de la famille Busselot.
» La médaille d'Alphonse de Ramberviller.
» Recherches sur la famille des Armoises.
» La voile de navire dans le blason héraldique en Barrois
» Inscriptions anciennes à Cons-la-Grandville.
» Recherches sur les origines de la pucelle héraldique de Metz.
» Sur les inscriptions liminaires commémoratives de la construction.
» Recherches sur François de Laval.

JEAN CAPART. Musées royaux du Cinquantenaire.

Dr. G. HASSE. Quelques vestiges du paléolithique en Flandre.
» Notes sur les vestiges de la seconde enceinte d'Anvers

HOYNCK VAN PAPENDRECHT. De Schilder van het Synodusberdt.

» Een engelsch boek over nederlandsch aardewerk met tinglazuur.

» Societeit « Harmonie » (Doele) Gedenkschrift.

» Différents feuilletons.

JOSEPH BRASSINE. Pendant l'émigration. Lettres de Liégeois. (1794-1801).

JOS. CASIER. A propos de l'art à Gand avant les Van Eyck.

» Compte rendu.

CH. VANDEN BORREN. The aesthetic value of the english madrigal.

» En quelle année Roland de Lassus est-il né?

» Guillaume Dufay. Son importance dans l'évolution de la musique au XVe siècle.

» Quelques notes sur les chansons françaises et les madrigaux italiens de J. P. Sweelinck.

» Mélodies de Nietzsche.

F. A. SCHAEFFER. Deux trésors de monnaies romaines découverts en Alsace.

» Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau.

SIR H. GEORGE FORDHAM. Notes on the itineraries road-books and road-maps of France.

» La cartographie des routes de France au XVIIIe siècle

H. HYMANS et F. DONNET. Les Villes d'art célèbres. Bruxelles. 2e édition.

FERNAND DONNET. Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers. 9e volume.

» Compte rendu analytique des publications. Février-Mai 1925.

» Compte rendu analytique des publications. Août-Décembre 1925.

» Quelques notes sur le commerce des esclaves.

AMBR. ERENS O. P. Tongerloo en 's Hertogenbosch. De dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant.

L. J. M. PHILIPPEN. Les béguines et l'hérésie albigeoise.

PAUL ROLLAND. Le diplôme dit de «Chilpéric» à la cathédrale de Tournai.

» Le Tournaisis, châtellenie flamande.

» Les Monumenta historiae Tornacensis saec. XII.

» Comptes rendus analytiques.

» Le rôle de Tournai sous les Mérovingiens.

EM. H. VAN HEURCK. Compte rendu des travaux de la Section de Folklore au Congrès de Bruges, 1925.

» Voyage autour de ma bibliothèque. Livres populaires et livres d'école flamands.

PAUL SAINTENOY. En Ligerie.

» La conservation des cimetières désaffectés.

Cte KERVYN DE LETTENHOVE. A propos d'un tableau de Van Dyck du Musée d'Anvers.

EMIEL HUYS. Duizend jaar mutualiteit bij de Vlaamsche gilden

Mgr. H. LAMY O. P. Vie du bienheureux Hugues de Fosses, premier abbé de Prémontré.

KAREL DE FLOU. Woordenboek der Toponymie. V et VI.

NAIME OTTEMA. De opkomst van het majolica bedrijf in de Noordelijke Nederlanden.

M. DE PUYDT et F. VERCHEVAL. Quelques constatations faites autour du village de Maisnil-Saint-Blaise.

E. MICHEL. Quelques dessins inédits de Mathieu van Brée.

F. M. GATTEFOSSE. Les origines préhistoriques de l'écriture.

A. DE RIDDER. De la qualification d'altesse aux Pays-Bas sous l'ancienne régime

» De l'usage comme preuve du droit à un titre.

J. M. CARDERIO DE SOUSA. Algunas siglas e abreviaturas usadas nas inscricaoes Portuguesas.

CH. DUMERCY. Monsieur De Ceuleneer.

G. DES MAREZ. Le problème de la colonisation franque et du régime agraire en Belgique.

JOAQ. FOLCH Y TORRES. Museo de la Ciudadela. Catalogo de la seccion de arte romanico.

BEN LINNIG. Oud Antwerpen. Kerken en kloosters.

VICTOR DE MEYERE. De Vlaamsche Vertelschat.

JOS. CUVELIER. Travaux pratiques du cours d'archivéconomie.

E. RAHIR. Les Musées de nos provinces.

FRIEDERICUS KREDEL. Titi Pomponii Attici epistularum fragmenta et vestigia.

HANS WYSK. Die Gestalt der Soldaten in der griechische-römische Komödie.

PROSPER VERHEYDEN. De Beiaarden in Frankrijk.

ARTUHR NORDEN. Ostergötlands bronstälder.

EINAR GJERSTAD. Studies on prehistoric Cyprus.

H. CONINCKX. De bouw der tegenwoordige Sint Pieter en Pauwel Kerk.

» Uit de rekeningen van het bouwen der begijnen kerk met andere bijzonderheden.

GEORGES DOUTREPONT. Les types populaires dans la littérature française.

MAURICE SABBE. La Vie des Livres à Anvers aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles.

SIGURD GRIEG. Hadelands eldste bosetningshistorie.

LUDVIG DAAL. Kong Christiern den förstes norske Historie.

A. GRANDRUD et O. KOTSRUD. To og Tredive Praedikener av M. Jens Nilsson.

G. R. UNGER. Postola Sugur.

D[r] E. WIERSUM De Archiven der Rotterdamsche Gilden.

PAUL CULMANN. Die römische Orientgesandtschaft vom Jahre 201-202.

HERMANN DENN. Die ersten Jahre des Jurguntinischen Kriege

KARL DIETZ. Kleine Beiträge zu den Griechischen Topika Skommata.

HANS FISCHER. De Capituler Lucretianis.
JOSEPH GIESSLER. Prosodische Zeichen in den antiken Handschriften Griechischer Lyriker.
HEINRICH KLENK. Der Antike Tür.
KARL KRAFT. Die Abderitenfabel.

DON DE M. LE BARON P. HOLVOET. Académie royale de Belgique (Classe des Lettres):
Mémoires: in-8°, 2° série. T. XI fasc. 3; T. XVIII fasc. 3.
Bulletins: 1919 n° 5-6; 1921, n° 6, 9-10, 11, 12; 1922, n° 8.
Tables des bulletins: 4° série et 5° série.
Bulletins Commiss. Roy. d'Histoire: T. LXXXII (2. 3); T. LXXXIII (2, 3) ; T. LXXXIV (1, 4) ; T. LXXXVII (1, 3).

b) *Echanges.*

BRUXELLES. *Académie Royale de Belgique :*
Annuaire 1926.
Classe des Lettres. Bulletin 1925, n°s 10 à 12; 1926, n°s 1 à 9.
Mémoires in-8°, T. XX, fasc. 1, 2; T. XXII, fasc. 1.
Mémoires in-4°, 2° série, T. IX, fasc. 4.
Classe des Sciences. Bulletin 1925, n° 10 à 12.
Classe des Beaux-Arts. Bulletin 1925, n° 10 à 12; 1926, n° 1 à 9.
Mémoires in-8°, T. II, fasc. 3.
Commission royale d'Histoire: Bulletin, T. LXXXIX, fasc. 3, 4; T. XC., fasc. 1 à 4.
Commission royale des Monuments et des Sites: Bulletin, LXIII° année, 1924; LXIV° année, 1925, 1, II; LXV° année, 1926, I.
Commission royale des anciennes lois et ordonnances: Bulletin XII, fasc. 2 .

Académie Royale de Médecine :
Mémoires couronnés in-8°, T. XXII, fasc. 5 à 8 ; T. XXIII, fasc. 1, 2.
Bulletin, V^e^ série, T. V, n°s 8 à 11; T. VI, n°s 1 à 10.
Société royale belge de Géographie: Bulletin, 49e ann. fasc. 3-4; 50e ann., fasc. 1-2.
Société royale de Numismatique: Revue belge de numismatique et de sigillographie, 1925, n°s 3-4 ; 1926, n°s 1-2.
Société des Bollandistes: Analecta Bollandiana, Tom. XLIV, fasc. 1 à 4.
Paginae bibliographicae I, n° 1.

CHARLEROI. *Société royale paléontologique et archéologique.* Documents et rapports. T. XXXVII.

GAND. *Koninklijke Vlaamsche Academie.* Verslagen en Mededeelingen. Sept. 1925 tot Nov. 1926.
Société d'histoire et d'archéologie Bulletin, 33e année.

HAL. *Cercle historique et archéologique.* Mémoires, 1925, n° 2

HUY. *Cercles hutois des sciences et des beaux-arts.* Annales, T. XX, n° 2.

LIEGE. *Institut archéologique liégeois.* Bulletin. T. XLIX, 1925 n° 1.
Chronique archéologique, 16e année, n° 5; 17e ann., n° 1, 2, 4, 6,; 18e ann., n° 1.

MALINES. *Cercle archéologique, littéraire et artistique.* Annales T. XXX.
Mechlinia, chronique mensuelle d'archéologie etc., 4e ann., n° 11, 12; 5e ann., n°s 1 à 4.

NAMUR. *Société archéologique.* Annales, T. XXXVI, n°s 1, 2
Namurcum, 2e année, n°s 1 à 4; 3e ann., n°s 1 à 4.

St-NICOLAS. *Cercle archéologique du Pays de Waes.* Annales, T. XXXVIII.

TONGERLOO. *Analecta Praemonstratensia,* T. 11, fasc. I à IV; T. III, fasc. I.

TONGRES. *Société scientifique et littéraire du Limbourg*. Bulletin, XLe vol.

VERVIERS. *Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*. Bulletin, vol. XVIII.

LUXEMBOURG. *Institut grand-ducal du Luxembourg*. Publications de la section historique. Vol. LXI.

PARIS. *La renaissance de l'art français et des industries de luxe*. 8e ann., n° 12, et 9e ann., n°s 1 à 12.

L'amour de l'art, 6e ann., n°s 11 et 12; 7e ann., n°s 1 à 10.

Polybiblion. Partie littéraire, T. CLXIV, 5e et 6e livr.; CLXV, 1, 2, 3; CLXVI, 4, 5, 6; CLXVII, 3 à 6 ; CLXVIII, 1 à 6, 9 à 12.

Partie technique. T. CLXV, 11 et 12 livr.

Société française d'Archéologie. Bulletin monumental. 84e et 85e vol.

Société nationale des Antiquaires de France. Bulletin, 2, 3 et 4e trim. 1925; 2e trim. 1926.

Société de Saint-Jean. Notes d'Art et d'Archéologie. Oct. 1925; 30e ann., n°s 1 à 4.

Institut de France.

Académie des Beaux-Arts. Bulletin, 1925, n°s 1, 2. 1925, n°s 1, 2.

Académie des Inscriptions et belles lettres. Comptes rendus des séances, 1925, sept. à déc. 1926, janv.-oct.

Journal des Savants. 1926, n°s 1 à 10.

Université de Paris. Bibliothèque d'Art. Répertoire d'art et d'archéologie. Fasc. 28.

Comité des travaux historiques et scientifiques.

Bulletin archéologique, 1924, 1e et 2e livre.

Bulletin historique et philologique. Tables générales 1882-1915.

Bulletin philologique et historique, 1924.

Bulletin de la section des sciences économiques et sociales. 1921-1925.

Gazette des Beaux-Arts. 68e ann., 1926, janv.-déc.

Beaux-Arts. Revue d'information artistique. 1926, n° 19, 20.

ABBEVILLE. *Société d'émulation*. Bulletin trimestriel. 1923, 1 à 4; 1924, 1 à 4.

AIX-EN-PROVINCE. *Université :*

Faculté des lettres. Annales. T. XIII, n° 2-4.

Faculté de droit. Annales. Nouvelle série, n° 13, 14.

Séance publique 1925.

Rapport sur le Musée Arbaud 1924-1925

ANGERS. *Société nationale d'agriculture, sciences et arts*. Mémoires. T. XXVIII.

AMIENS. *Société des Antiquaires de Picardie*. Bulletin trimestriel 1925. Nos 2, 3, 4; 1926, n° 1.

Mémoires T. XXI.

La Picardie historique et monumentale. T. VI, n° 2.

BAR-LE-DUC. *Société des lettres, sciences et arts*. Bulletin, 1925 1-4; 1926, 1-2.

BESANCON. *Société d'émulation du Doubs*. Mémoires. 9e série. Vol. X.

CAEN. *Académie nationale des sciences, arts et belles lettres*. Mémoires 1922-24 et nouvelle série. T. I.

CAMBRAI. *Société d'émulation*. Mémoires T. LXXIII.

CHAMBERY. *Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*. Mémoires et documents. T. LX.

CHERBOURG. *Société nationale académique*. Mémoires. Vol. XXI.

COMPIEGNE. *Société historique*. Procès-verbaux, XXVII.

DIJON. *Académie des sciences, arts et belles lettres*. Mémoires, 1923, Août-Déc.; 1924, Janv.-Oct.

Commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Mémoires, T. XIII, 1 à 4; T. XV. 2. T. XVII

DUNKERQUE. *Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*. 61 et 62 vol.

GRENOBLE. *Académie Delphinale. Bulletin.* 5e sér. T XIV.

LE HAVRE. *Société havraise d'études diverses.* Publications 1925 et 1926.

LILLE. *Société des sciences, d'agriculture et des arts* Mémoires. Ve sér. fasc. 7, 8; Bulletin des séances. 1923-1924.

LIMOGES. *Société archéologique et historique du Limousin.* Bulletin LXXI. 2e livr.

LYON. *Bulletin historique du diocèse de Lyon.* Nouvelle série. 1926, n° 1 à 4; 1927, n° 1.

MACON. *Académie de Mâcon.* Annales, 3e série, T. XXIII.

MONTPELLIER. *Académie des sciences et lettres.* Bulletin. Année 1925. Janv. 1926.

NANCY. *Société d'archéologie lorraine.* Mémoires T. LXVI

ORLEANS. *Société archéologique et historique de l'Orléanais.* Bulletin T. XX, n° 224.

PERIGUEUX. *Société historique et archéologique du Périgord.* Bulletin. T. LII, 5e et 6e livr. et T. LIII, 1e livr.

POITIERS. *Société des antiquaires de l'Ouest.* Bulletin, 3e sér., T. VI, 2e à 4e trim. 1925; 1r trim. 1926.

ROUEN. *Académie des sciences, belles lettres et arts de Rouen.* Précis analytique, 1920, 1921, 1922, 1923-1924.

SAINTES. *Société des archives historiques.* Revue de Saintonge et d'Aunis. XLIe vol., 8e livr.; XLII, 1 à 3.

SAINT-OMER. *Société des antiquaires de la Morinie.* Bulletin historique, 268 à 271 livr.

STRASBOURG. *Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.* Bulletin. IIe sér., XXVIe vol.

Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin. Bulletin. T. LIII. 1924.

TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres* Mémoires. 2e sér. T. III.

TOURS. *Société archéologique de Touraine.* Mémoires. T. LII; Bulletin trimestriel. T. XXII, 1923-1925.

VALENCE. *Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.* Bulletin. 228 à 232e livr.

CONSTANTINE. *Société d'archéologie, historique et géographique du département de Constantine.* Recueil des notices et mémoires. 5e sér. Vol. XII.

DAMAS. *Académie arabe.* La Revue. 5e ann. nos 8 à 12; 6e ann. nos 1 à 10.

GOREE. *Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française.* Bulletin. T. VIII, nos 3 et 4; T. IX, no 1.

CATANE. *Societa di storia patria per la Sicilia orientale.* Archivo storico. Anno XX, fasc. 1, 2, 3. Secunda serie, Anno 1, fasc. 1-3.

MILAN. *Reale Instituto lombardo di scienze e lettere.* Rendiconti. Serie II. Vol. LVII, fasc. 1-20

NAPLES. *Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti.* Atti, nuova ser. Vol. VIII-IX.

Rendiconto delle jornato e dei lavori. Nuova serie. Anno 27-29.

ROME. *Reale Accademia nazionale dei Lincei.* Notizie degli scavi di antichita. Serie sesta. Vol. I, fasc. 1 à 12. Vol. II, fasc. 1 à 9. Vol. III, fasc. 1, 2.

Institut historique belge de Rome. Bulletin. 5e fasc.

TURIN. *Reale instituto lombardo di sienze e lettere.* Rendiconti Serie II. Vol. LVIII. Fasc. 1 à 20

Societa Piemontese di archeologia e belle arti. Bolletino. Anno X, no 1 à 4.

PALMA. *Socetat arqueologica Luliana.* Bolleti, Set.-dec. 1925, Gener.-dec. 1926.

MADRID. *Revista de archivos, bibliotecas y museos.* Tercera epoca. Anno XXIX. Julio a Diciembre de 1925.

TARRAGONE. *Real sociedad arqueologica Tarraconense.* Boletin arqueologico. 1926, n° 31, 31.

LISBONNE. *Associacao dos archeologos Portugeses.* Boletim. Tercera serie. Tomo VII et VIII. Quarta serie. T. X, XII et XIII, 1-6 et 8-12, XI, n° 1-2. Numero commemorativo.

Catallogo des moedas e medalhas.

Synopse elborada par E. da Rocha Dias. 2 vol.

Cincoentenario. Discurso.

Grande congresso nacional. Memoria.

Annaes: Publicacaes. Vol. II et III.

Museu ethnologico Portugues. O archeologo portugues Vol. XXIV.

Academia das sciencias :

Actas das assembleas gerais. Vol. V.

Classe de letras. Boletim. Vol. XIV.

Journal de sciencias matematicas, fisicas e naturais: Tomo III, n° 10, 11, 12; tomo IV et tomo V n° 93.

O clima de Portugal continental.

AMSTERDAM. *Koninklijke Akademie van Wetenschappen :*

Afdeeling letterkunde. Verhandelingen. XXIV, n° 2; XXV, n°s 1, 2. Mededeelingen, Deel LVII, A., n°s 1 à 6. Deel LVIII. B. n°s 1 à 8.

Jaarboek 1924-1925.

Pruyvers. Natale solum.

Oudheidkundig Genootschap.

Jaarverslag 1926.

GRONINGEN. *Tijdschrift voor geschiedenis.* 41e Jaargang. Afl. 1-4; 42e Jaarg. Afl. 1.

UTRECHT. *Historisch genootschap.* Werken 3e serie, N°s 46, 47, 48, 49 en 50. Bijdragen en mededeelingen, 46e en 47e deel.

LEIDEN. *Rijksmuseum van Oudheden.* Oudheidkundige mededeelingen. VII.

Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde : Tijdschrift, XLII deel afl. 1-4; LXIV deel, afl. 1-4. Levensberichten, 1924-1925.

LA HAYE. *Genealogisch heraldisch genootschap «De Nederlandsche Leeuw»*. Maandblad. XLIII° Jaarg., n° 12 ; XLIV° Jaarg., n° 1-12; XLV Jaarg., n° 1.

MAESTRICHT. *Société historique et archéologique dans le Limbourg*. Publicatons, 4° série, T. VI, VII.

MIDDELBURG. *Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.* Archief, 1925, 1926.

ROTTERDAM. *Museum van Oudheden.* Verslag 1925.

BATAVIA. *Koninkl. Bataviaansch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.* Tijdschrift voor indische taal, land- en volkenkunde. Deel LXV. Afl. 1-4; LXVI, 1-2. Verhandelingen. Deel LXVI. Oudheidkundig verslag 1925.

CAMBRIDGE. *Cambridge antiquarian society.* Octavo publication, n° L. Proceedings. Vol. XXVII.

LONDRES. *Royal historical society.* Transactions, 4th series. Vol. VIII, IX.

DUBLIN. *Royal Irish Academy.* Proceedings. Vol. XXXVII. Part 4-6.

Royal Society of antiquaries of Ireland. The Journal. Vol. LVI. Part. 1; LV, Part 2.

CALCUTTA. *Archaeological survey of India.* Memoirs. N°s 19, 26, 28, 29, 31.

Annual Report. 1922-23; 1923-24; 1924-25.

AUGSBOURG. *Historische Verein fur Schwaben und Neuburg.* Zeitschrift, 46 Band.

Familiengeschichtlichte Beilage.

BONN. *Verein von Altertumsfreunden im Rheinland.* Bonner Jahrbücher. Heft 130.

GIESSEN. *Hessischen Landes Universität.* Philosophischen Facultät. Dissertations.

HEIDELBERG. *Neue Heidelberger Jahrbücher.* Jahrbuch 1926.

LEIPZIG. *Sächsische Academie der Wissenschaften :*
Philologisch- historische Klasse. Berichte über die Verhandlungen. 77 Band. 2 à 4 Heft. Abhandelungen. Band XXXVII, Band II, 1926.

TREVES. *Gesellschaft für nützliche Forschungen.* Trierische Heimatblätter. Johr. 2, n° 1-2; 3-4.

LINZ. *Oberösterreichischen Musealverein.* Jahrbuch. Band 81.

VIENNE. Akademie der Wissenschaften:
Philosophische historische Klasse. Sitzungsberichte 202B Abh. 3, 5. 203 B Abh. 1-3. 204B Abh. 2, 3,
Archiv fuer Osterreichische Geschichte. Band. 107.

AARAU. *Schweiz Gesellschaft für Urgeschichte.* Jahresbericht. 1925.

GENEVE. *Société d'histoire et d'archéologie :*
Bulletin. T. V. Livr. 1.
Mémoires et documents T. XXXIV.
Musée d'art et d'histoire. Bulletin. Genava. III.

COPENHAGEN. *Kongelige Nordiske Oldskrift Selskab.*
Aarboger for Nordisk Oldkyndighed og Historie 1924 XIV, 1925 XV.
Société royale des Antiquaires du Nord. Mémoires. Nouvelle série 1925, 1926-1927.

LUND. *Lunds Universiteits Arsskrift.*
Medecin samt matematiska och naturvetenskapliga amnen, XX 1924;
Innehalls-forteckning I - XX, 1905-1924.
Theologi, juridik och humanistiska amnen, XX, 1924;
Innehallsforteckning, I-XX, 1905-1924.

STOCKHOLM. *Kungl. Vitterhets historie och antiquitets Akademien.* Handlingar. Delen XXXIII hafte 3; XXXVI 1. Forvannen 1925.
Sveriges offentliga Bibliotek. Accessions Katalog 40.

GOTENBOURG. *Goteborgs och Bohuslans fornminnesforenings* Tidskrift 1925.

HELSINGFORS.*Suomen Muinasmuistoydhisty Finska fornminnesforeningen.* Tidskrift XXXV.

Suomen Museo. Finske Museum XXXII, 1925.

VORONEGE. *Acta Universitatis Voronegiensis.* T. II et III.

LEMBERG. *Ukranische sevcenko Gesellschaft der Wissenschaften:* Sitzungsberichte der Mathematische Naturwissenschaftliche Arztlichen Sektion. Heft II.

Sammelschrift der physiographischen Kommission. Heft I.

CRACOVIE. *Académie polonaise des sciences et des lettres :* Bulletin international 1913-1925. 1e partie.

Prace i materjaly antropologiczno-archeol. i ethnograficzne. T. IV, 2, 3.

ATHENES. *Académie d'Athènes.* Practica 1926.

ZAGREB. *Hrvatski narodini etnografski muzej.* Svezak cbezak I.

BERKELEY. *University of Californa.* Publications in American Archaeology. Vol. 17, n° 7; vol. 18, n°s 2 et 3 ; vol. 21, n°s 4 à 7; vol. 22, n° 2; vol. 23, n° 1.

BOSTON. *American Academy of Arts and Sciences.* Proceedings. Vol. LX, n° 2-14; vol. LXI, n° 1 à 11.

CAMBRIDGE. *Museum of American Archaeology and Ethnology* Papers. Vol. XI, n° 2 .

Report of the Peabody Museum, n° 59.

CINCINNATI. *Museum Association.* Annual report, n° 45.

NEW-HAVEN. *The Connecticut Academy of Arts and Sciences.* Transactions. Vol. 28, pages 21-78.

NEW-YORK. *The Metropolitan Museum of Art.* Bulletin. Vol. XX, n° 12; vol. XXI, n° 1 à 12.

The University of the State. Sir William Johnson papers. Vol. IV.

The Egyptian expedition 1925-1926.

The Simthem extension of the buiding.

Roerisch Museum. Report of the directors. 1923-1926.

PHILADELPHIE. *American Philosophical Society.* Proceedings. Vol. LXIV, nº 1, 2, 3; LXV, nº 1, 2, 3.

SAINT-LOUIS. *University Studies.* Publications of the members of the Faculty. Vol. XIII, nº 1.

WASHINGTON. *Smithsonian Institution:*

Bureau of American Ethnology. Bulletin, nº 78 ;

Id. Annual report. XXXIX, 1917-1918; 1918-1919.

Publications 2811 à 2816.

The U. S. National Museum Report 1925.

MONTEVIDEO. *Instituto historico y geografico de l'Uruguay.* Revista. T. IV, nº 2; V, nº 1.

RIO-DE-JANEIRO. *Museu nacional:* Archivos. Vol. XXV

Boletim. Vol. I, nº 6; II, nº 1, 2.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

DE QUELQUES

PUBLICATIONS PARVENUES A LA BIBLIOTHEQUE.

N° 122.

Messieurs,

C'est après un temps relativement long, qu'il nous est donné de pouvoir rompre le silence pour vous présenter quelques renseignements au sujet des publications qui ont enrichi notre bibliothèque depuis notre dernier compte-rendu. Vous ne connaissez que trop les circonstances difficiles au milieu desquelles nous nous débattons à la suite de la hausse constante et démésurée des frais de publication. Nos annales et nos bulletins en ont souffert. Nous avons été forcément contraints à réduire considérablement leur nombre. On put enfin décider l'impression d'un nouveau bulletin. Mais dans l'entretemps les ouvrages intéressants s'étaient accumulés. Il ne nous sera pas possible, dans les circonstances actuelles, de vous les signaler tous. Vous trouverez ici l'analyse de quelques-uns d'entre eux. Espérons que bientôt les circonstances nous permettront de vous faire connaître ceux qui attendent encore leur tour.

Notre confrère, M. Alfr. De Ridder, poursuit ses études sur les droits héraldiques sous l'ancien Régime. Il examine d'abord la question *de la qualification d'Altesse aux Pays-Bas.* Ce fut sous Philippe II, en 1595, que furent fixées pour la premi-

ère fois les qualifications à donner aussi bien aux nobles qu'aux roturiers. Le titre d'Altesse ne pouvait être porté que par les princes de race royale. Cette prescription resta en vigueur jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, malgré les réclamations des princes de Ligne, de Chimay et de Hornes. Même contestation pour le titre de Monseigneur, que le duc d'Aremberg tenta vainement de se faire attribuer par le Conseil du Hainaut. D'autre part, le duc de Looz-Corswarem était poursuivi en 1757 pour avoir pris dans un acte officiel, les qualificatifs de très haut, très puissant, très illustre seigneur, monseigneur...

Dans une seconde étude, M. De Ridder s'élève contre la prétention de s'arroger le droit de porter un titre après usage plus ou moins constant qu'on en aurait fait. C'était prendre pour base la prescription. Des mesures édictées par l'empereur, en 1787, mirent à néant ce système. Il fut établi que l'usage ne peut déroger à la loi et qu'on ne peut prescrire contre un droit régalien. Les titres ne peuvent s'acquérir que par une concession du souverain. La possession, même ancienne, ne donnait aucun droit, et s'il arrivait, même au souverain, de s'adresser à un noble en lui donnant un titre, cette erreur ou inadvertance, ne pouvait prévaloir contre la nécessité, pour rendre pareille appellation valable, d'une concession expresse du souverain. Dés exemples soulignent cette théorie, et servent à établir la jurisprudence dans la question controversée de *l'usage comme preuve du droit à un titre.*

* * *

On se souviendra qu'il y a quelque temps notre confrère, M. Leo Van Puyvelde, nous a donné dans une de nos séances, à Bruxelles, une conférence avec projections sur l'ancienne abbaye de la Biloke, à Gand, et sur les importantes peintures murales qui y avaient été découvertes. Cet exposé avait hautement provoqué l'intérêt de tous les auditeurs. Nous aurions grandement tenu à en publier le texte dans nos annales, mais pareille publication ne se comprenait pas sans illustrations. Or,

le coût de celles-ci est devenu prohibitif, et à notre très grand regret, nous avons dû y renoncer. La Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, mieux dotée, a acceuilli dans son recueil de travaux l'étude de M. Van Puyvelde en l'accompagnant de toutes les illustrations désirables. Et c'est ainsi que cette étude sur la Biloke, à Gand, vient de paraître sous le titre de *Un hôpital du Moyen-Age et une Abbaye y annexée.* Cet hôpital, qui avait été fondé en 1200 dans la paroisse Saint-Michel à Gand, fut transféré huit ans plus tard, à son emplacement actuel, à la Biloke. Dans le voisinage, fut construit encore la même année un monastère où furent installées des moniales. Cistersiennes. Au début du XIV[e] siècle, les bâtiments de l'abbaye furent démolis et remplacés par ceux qui existent encore. Toutefois, ils ne sont plus intacts, ayant été en partie détruits, au XVI[e] siècle, par les iconoclastes, en même temps que l'église et certaines constructions de l'hôpital. Ce sont ces bâtiments séculaires que M. Van Puyvelde étudie en détail, et dont il décrit les parties les plus remarquables, tant au point de vue de l'architecture qu'à celui de la sculpture. Il appelle surtout l'attention sur la décoration picturale. Ce sont principalement les fresques du réfectoire. La plus intéressante de celles-ci représente la *Dernière Cène;* elle est d'une grande importance. D'autrès compositions remarquables l'avoisinnent ; c'est la Bénédiction de la Vierge, puis, deux grandes figures de St-Jean-Baptiste et de St-Christophe. Ces peintures se rapprochent, par leur exécution, de la fresque italienne. Quant à leur style, il s'apparente à l'évidence à l'art gothique septentrional. Leur exécution daterait du milieu de la première moitié du XIV[e] siècle. Elles possèdent, en les devançant, les caractères de l'art international pratiqué en France, et qui ne se dessina en Flandre qu'au milieu de la seconde moitié du XIV[e] siècle.

* * *

Les Carolingiens possédaient à Tournai une grande propriété royale mesurant plusieurs centaines d'hectares d'un seul

tenant. Ce fut sans doute à la suite du coup-d'état de Pépin-le-Bref qu'elle fut enlevée à la dynastie mérovingienne et qu'ils se l'attribuèrent. Elle était composée de deux parties, l'une restant entièrement à la disposition du souverain, l'autre donnée en bénéfice. Cette dernière partie servait à des buts les plus divers. On vit l'empereur, au IXe siècle, en user pour doter un cloître de chanoines, pour entretenir un soldat, pour rémunérer un comte. M. H. Pirenne, qui nous fournit ces détails précieux, dans son étude nous apprend encore que, si les propriétés du *fisc royal de Tournai* s'étendaient aux abords de la ville, c'était toutefois dans la cité même que s'élevait la Cour domaniale où étaient centralisés les revenus, et où résidaient les agents chargés de son administration. C'est en ce local que mourut Childéric et que naquit Clovis. Il est possible même que ce fut antérieurement la demeure des premiers Mérovingiens.

* * *

Il est une seconde étude de M. H. Pirenne, que nous apporte le dernier Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique (5e série, Tome XIII, n° 3), sur laquelle nous voudrions un instant attirer l'attention; elle est consacrée à *Tanchelin et le projet de démembrement du diocèse d'Utrecht vers 1100.* Les sources qui se rapportent à cet hérésiarque sont rares, et les renseignements qu'elles fournissent sont fort réduits. Toutefois, un des textes anciens dans lequel il est question de Tanchelin, offre une particularité qui frappe M. Pirenne. Dans la lettre des chanoines d'Utrecht à l'archevêque de Cologne, il est dit que Tanchelin s'est rendu à Rome avec Everwacher, dans le but d'obtenir que le pape consente à transférer à l'évêché de Térouanne, *Teruwanensi episcopio,* une partie de celui de l'évêché d'Utrecht. La réalisation de ce vœu devait se heurter à une impossibilité matérielle. En effet, entre les deux évêchés en cause s'étendait l'évêché de Tournai. M. Pirenne est persuadé qu'on se trouve ici en présence d'une erreur commise par

un scribe, qui a lu et trancrit *Teruwanensi* au lieu de *Tornacensi epicopio*. La ressemblance des deux termes explique facilement cette erreur. Dès lors, toute invraisemblance disparaît. Tanchelin et son compagnon de route, auraient fait le voyage de Rome, à l'instigation de Robert II, comte de Flandre, qui, lors de la querelle des investitures, avait déjà obtenu la séparation du diocèse d'Arras de celui de Cambrai. Ce voyage est antérieur à l'hérésie des deux personnages; à cette époque, ils auraient encore été des partisans résolus de la politique du pape qui combattait certains abus régnant alors, notamment le mariage des prêtres. « Mais emporté par la passion, grisé par le succès, égaré, sans doute, par le sensualisme de son tempérament et la tournure mystique de son esprit, il aurait abandonné toute réserve, transgressé les bornes de l'orthodoxie et achevé en hérétique une vie commencée en fidèle serviteur de la papauté.» M. Pirenne avoue que ce sont pures conjectures, mais cependant, que la rectification d'une faute évidente de texte, ouvre des perspectives nouvelles sur la carrière d'un personnage dont il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire de neuf.

* * *

L'activité scientifique de notre secrétaire, M. Paul Rolland, ne se ralentit guère. Voici non moins de quatre brochures qu'il vient de publier et qui, toutes quatre, se rapportent au passé de la ville de Tournai.

Dans un premier travail, il trace *le rôle de Tournai sous les Mérovingiens*, et pour le faire, analyse deux récentes publications. C'est d'abord l'étude dans laquelle M. Babelon rappelle la découverte du tombeau de Childéric. Il déclare que la véracité de la trouvaille ne fait pas de doute; il appelle surtout l'attention sur une des pièces exhumées en cette occasion; c'est-à-dire, une épée dont la poignée était rehaussée d'émaux à cloisons ondulées. Ce genre de décoration constitue en quelque sorte une spécialité de l'atelier d'orfèvrerie de Tournai qui s'affirme

comme un de plus anciens connus, et dont les œuvres ont été manifestemment influencées par l'art byzantin. Dans la seconde étude, M. Pirenne établit que le territoire de Tournai, autrefois domaine impérial, devint propriété royale, lors des invasions franques. Les rois carolingiens, en 898, cédèrent le fisc de Tournai aux évêques. On peut donc présumer, conclut M. Rolland, que l'évêché primitif occupait la place du palais des rois Francs, et plus anciennement, du gynécée impérial. Cet emplacement ne serait autre que celui compris entre la cathédrale et le tournant de la rue des Choraux (en partie l'évêché actuel).

Le diplôme dit de Chilpéric à la Cathédrale de Tournai, est l'objet de la part de M. Rolland d'une étude spéciale et approfondie. Ce document d'une importance considérable, car il servait de base à l'exercice de droits régaliens très productifs pour le chapitre, fut détruit au XVIe siècle par les iconoclastes. Mais il en existe des copies qui servirent de base à de nombreuses éditions plus ou moins exactes. Le texte même en fut anciennement falsifié. Cet acte frauduleux aurait été accompli entre les années 1130 et 1146, et aurait eu pour but de faire reconnaître à l'Eglise tournaisienne l'exercice de divers droits contestés par la commune. Toutefois, le faussaire a eu à sa disposition un précepte mérovingien authentique qui émanait de Chilpéric II, et avait pour objet une exemption de tonlieux.

Il règne encore une grande incertitude au sujet de la situation politico-féodale du Tournaisis, tout au moins jusqu'à l'annexion de cette province à la France domaniale en 1313-1314. Ainsi débute M. Rolland, en présentant une étude dans laquelle il entreprend de résoudre cette question. D'abord, il y a lieu de séparer le Tournaisis de la ville de Tournai; celle-ci ayant été, avec sa banlieue, constituée en immunité ecclésiastique au profit de l'église cathédrale locale par un diplôme de Charles-le-Simple datant de 898. Le Tournaisis, sis sur la rive gauche de

l'Escaut, appartient à la Flandre depuis la constitution du domaine concédé par Charles-le-Chauve au comte Baudouin Bras-de-fer. De plus, dans l'Escaut, existait près du quartier Saint Brice, un îlot appelé île du Bruille, sur lequel avait été élevé un château qui appartenait au fisc flamand, et que détenait un châtelain, vassal du comte de Flandre. C'est dans ce château, qui se trouvait le siège de toute l'administration du Tournaisis. Le châtelain bénéficiait de l'avouerie militaire de la seigneurie épiscopale de Tournai qui cependant ne dépendait pas de la Flandre au point de vue politique ou féodal. Le même rôle d'avoué militaire, les châtelains l'exerçaient dans le Tournaisis. Les châtelains jouissaient aussi du pouvoir administratif. C'était du comte de Flandre qu'ils le tenaient. Les différentes interventions qu'ils exerçaient en de multiples domaines, tels le soin des rivières et des chemins publics, la surveillance du territoire, en sont la preuve. Les châtelains, de plus, prenaient en fief du comte de Flandre, la justice des alleux du Tournaisis. L'évêque de Tournai jouissait de droits régaliens sur l'Escaut, de Mortagne à Espierres, mais ceux-ci se bornaient à une simple perception, le fleuve restant domaine public flamand. C'est donc, à juste titre, qu'en considérant ces divers points historiquement établis, on peut affirmer, que la *Tournaisis était une Châtellenie flamande.*

Si l'on étudie maintenant les premiers temps de la commune de Tournai, on se trouve en présence d'une véritable république municipale, possédant des droits absolus qu'elle déléguait à deux prévots (parmi ses jurés), et comme vassale collective faisant bénéficier ses bourgeois de privilèges presque exorbitants. Au XIIIe siècle, la commune se présentait sous une forme de confédération composée de diverses seigneuries désireuses de s'assurer les bienfaits de l'*institutio pacis*. C'est à l'étude de ces seigneuries, des quatre quartiers de Tournai bénéficiant d'administrations si dissemblables de l'institution au milieu du XIIe

siècle des jurés de la fédération, des droits et privilèges des associés, et de leurs rapports mutuels, parfois compliqués et difficiles à définir, que M. Rolland s'applique avec succès dans sa brochure qui porte pour titre *Une étape de la vie communale de Tournai. La fédération des seigneuries.* D'après lui, c'est dans l'ancienne gilde locale, la Charité St-Christophe, qu'il faut chercher le facteur principal de cette confédération urbaine. Celle-ci disparut après l'établissement de l'hégémonie de la cité.

* * *

C'est une contribution précieuse à l'histoire artistique d'Anvers que Mgr. Vaes a apportée en publiant une biographie extrêmement documentée du peintre Corneille de Wael. Cet artiste appartenait à une famille distinguée, et vit le jour à Anvers en 1592. Son père, Jean de Wael, était également un peintre de valeur, et Luc de Wael, son frère, suivit la même carrière. Ce dernier, après un séjour assez long en Italie, revint à Anvers, en 1627, tandis que Corneille passa presque toute son existence au delà des Alpes, d'abord à Gênes, puis à Rome, où il mourut en 1667. Il travailla beaucoup, et ses œuvres étaient grandement appréciées; on les retrouve aujourd'hui en grand nombre dans les musées italiens et surtout, dans les galeries particulières. Il représentait généralement des scènes d'intérieur, des paysages animés de nombreux personnages, des sujets militaires. Mais Corneille de Wael n'était pas seulement artiste, il exerçait encore, en même temps, la profession de marchand de tableaux. C'étaient ou bien des œuvres qu'il faisait venir de Flandre, ou surtout celles qu'exécutaient les peintres flamands séjournant en Italie, qui constituaient l'élément le plus important de son commerce. Il possédait une galerie d'exposition, toujours garnie d'exemplaires de ses œuvres ou de tableaux qui lui étaient confiés pour la vente, sans compter les gravures ou les images pieuses dont il recevait d'importants envois des Pays-Bas. Mgr. Vaes nous fournit sur l'activité artistique de Corneille de Wael

de minutieux détails, mais en même temps, il fait connaître tous les artistes, tous les amateurs avec lesquels il était en rapports suivis. Parmi ces artistes, il faut citer, avant tout, Rubens et van Dyck, qui furent de ses amis les plus fidèles; puis, tous ces jeunes artistes anversois qui vinrent à cette époque en Italie et dont les œuvres sont très peu connues dans leur patrie. Ce furent ensuite d'autres flamands, des marchands établis en Italie, qui, eux aussi, s'intéressaient aux arts et formèrent d'importantes galeries. Parmi ceux-ci il faut rappeler le nom des Van Uffel, des De Roomer, des vanden Eynden, et d'autres encore. Sur toutes ces personnalités ,sur leurs faits et gestes, Mgr. Vaes produit de nombreux détails, la plupart inédits. Ces détails permettent de reconstituer sous un aspect plus véridique l'histoire de l'art flamand au XVII[e] siècle, et prouvent la part importante que nos artistes prirent au mouvement artistique de l'époque, ainsi que l'influence grande qu'ils exercèrent sur l'école italienne. La biographie de Corneille de Wael, sous ce rapport, constituera une source de renseignements inédits et sûrs.

* * *

De patientes recherches opérées pendant une quinzaine d'années sur un vaste territoire d'une vingtaine de kilomètres carrés, ont permis à MM. De Puydt et Vercheval, de faire *quelques constatations autour du village de Mesnil-Saint-Blaise*. Ils y ont découvert et reconnu diverses stations. Dans toutes, à fleur du sol, ils ont pu faire une ample récolte de silex taillés. La plupart se rapportent à l'outillage; beaucoup sont retouchés. Les hâches, les pointes de flèche, ne manquent cependant pas. Pour tous ces objets, le silex a été presqu'exclusivement employé et a dû être apporté par l'homme. Il est de nature et de teintes souvent fort différentes, et ses origines ne pourraient être précisées. Tous les outils, toutes les armes découverts ou réunis par M.M. De Puydt et Vercheval sont fidèlement reproduits et décrits dans leur travail. De leur étude, il résulte, que

ces silex ne prouvent pas, en ces parages, l'existence d'une population bien nombreuse. L'outillage robenhausien ne présente rien de saillant; quelques pièces ont une valeur archéologique plus accentuée. Les produits de l'industrie microlithique ou tardenoisienne, sont relativement rares, mais ne diffèrent pas de ceux découverts, antérieurement par d'autres chercheurs dans la region mosane.

* * *

Rarement une trouvaille a produit une sensation aussi profonde, et a suscité autant de discussions, que celle qui a été faite, en 1924, par M.M. le Dr Morlet et Fradin à Glozel, hameau situé sur les berges abruptes de Vareille, à Ferrières, à quelques lieues de Vichy. Il s'agit d'objets de parure, de vases, de statuettes, de galets ornés de figures diverses, et surtout d'un grand nombre de tablettes d'argile couvertes de caractères énigmatiques. Ce sont surtout ces derniers objets qui ont suscité la plus vive curiosité. On a prétendu que ces caractères constituaient des signes alphabétiques appartenant à une écriture primitive qui pourrait être attribuée à l'homme de l'époque néolithique. C'était renverser du coup la tradition séculaire qui était généralement admise, et d'après laquelle, l'invention de l'alphabet avait été faite par les Phéniciens. C'est surtout au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris, que la controverse à ce sujet fut la plus vive. Dès le début, on avait jeté la suspicion sur l'authencité d'au moins une partie de la trouvaille. Mais, cette objection fut abandonnée. Toutefois, M. Jullian, émit l'opinion que ces objets étaient moins anciens qu'on le supposait, et que leur origine remonterait, tout au plus, aux premiers siècles de l'occupation romaine.

Mais M. Reinach, peu après, assista aux fouilles en question, et son hésitation s'évanouit. Il en revint non seulement persuadé de l'authenticité des objets exhumés, mais encore de leur origine préhistorique. Les signes graphiques auraient été

imprimés dans l'argile avant le commencement de l'emploi du métal, à la fin de l'âge du renne, donc bien longtemps avant les premières manifestations de l'écriture phénicienne. M. Seymour de Ricci, qui accompagnait M. Reinach, est par contre plus sceptique. Il déclare que les circonstances de la découverte lui inspirent les plus graves soupçons, et que l'on se trouve en présence d'une mystification nettement caractérisée. Quant à M. Camille Jullian, sans être aussi affirmatif que M. de Ricci, il admet l'authenticité des objets trouvés, mais leur dénie absolument un âge aussi vénérable que celui que veut leur reconnaître M. Reinach. Il affirme que les figurines que l'on avait qualifiées d'idoles, sont des poupées d'envoûtement, et que les briques à inscriptions sont simplement des *laminae litteratae*, c'est-à-dire, des tablettes portant des formules magiques d'incantation d'envoûtement, et des recettes, gravées en cursive latine par lettres isolées ou lettres liées, et que l'on devrait rechercher l'origine de ce dépôt, non à l'époque préhistorique, mais tout au plus, sous le règne des empereurs romains Antonius ou Sévère. Intervenant à son tour dans le débat, M. Emile Espérandieu, qui d'abord avait montré de la méfiance, après une enquête sur place, ne tâche pas de décrire les objets, ni de définir leur signification; il se borne à déclarer que ces découverts ne méritent ni dédain, ni suspicion, et que tout fait présumer, que l'origine des objets mis au jour, doit remonter à l'époque néolithique.

Cette intervention ne parvient pas à convaincre M. Jullian qui, avec précision confirme sa première opinion, et catégoriquement affirme, que les objets provenant des fouilles de Glozel, constituent un bric-à-brac de sorcière, un grimoire magique plein d'intérêt, car il constitue la première découverte d'un gisement complet de sorcellerie antique, dont l'âge est facile à dater. Il appartient au temps des empereurs romains postérieurs à l'an 250 de notre ère, à environ l'an 300 après Jésus-Christ. Les sorcières de Glozel ont dû jouir d'une grande

vogue vers les temps de Probus et de Dioclétien. Il explique la signification de tous les objets découverts qui n'ont rien de préhistorique, mais sortent d'un milieu très vulgaire, qu'il faut rechercher dans les bas-fonds du paganisme romain, à la veille de sa chute. On trouvera la relation de cette importante controverse dans les comptes-rendus de l'Académie, Bulletin de juin-octobre et de novembre-décembre 1926.

* * *

L'Université d'Upsala, nous gratifie de deux publications archéologiques dont l'intérêt s'accentue encore grâce aux nombreuses illustrations qui parsèment le texte.

C'est d'abord un respectable in-4° consacré à l'*Ostergotlands bronsalder*, dans lequel sont décrits les résultats des fouilles fructueuses entreprises en diverses localités. Ce sont des armes, des bijoux, mais surtout des inscriptions, des dessins relevés sur des rochers, sur des pierres. Et ici, il ne s'agit pas de dessins géométriques, mais de scènes animées, et variées. On y retrouve de multiples représentations de bateaux, grands et petits, voire même, de véritables flottes. Puis, des figures d'animaux isolés ou réunis, en troupeaux, enfin, des scènes de chasse ou de guerre, des figurations humaines dont l'étude fournit des éléments précieux pour la reconstitution de la vie des peuplades anciennes qui habitaient ces parages septentrionaux. A remarquer aussi certains signes qui fréquemment répétés indiquent évidemment un sens précis et généralement connu.

Le second ouvrage se rapporte à des parages plus méridionaux. Il renferme des *studies on prehistoric Cyprus*.

On se souviendra sans doute, des étonnantes découvertes faites depuis quelques années à Chypre, et qui ont permis de reconstituer les phases diverses d'une civilisation déjà fort avancée, malgré sa haute antiquité. M. Einar Gjerstad, dans son ouvrage se borne à étudier l'âge du bronze. Il a assisté sur place à des fouilles intéressantes; il a parcouru tous les musées

dans lesquels avaient été recueillis les objets exhumés en ces parages. Et c'est après avoir réuni ainsi tous les éléments possibles de comparaison, qu'il a classifié toutes ces reliques d'une époque déterminée, et les a, en quelque sorte, replacées dans le temps et dans l'espace où elles furent connues et exécutées. Tour à tour, les poteries, les armes, les bijoux, sont minutieusement décrits; leurs formes, leur ornementation, leur technique donnent lieu à des observations d'ensemble, et à des classements judicieux. Pareille étude offre pour l'archéologie préhistorique un indéniable intérêt.

* * *

La forêt de Haguenau, en Alsace, abritait sous ses futaies centenaires un grand nombre de tumuli. Un archéologue local, M. Nessel, au cours de sa longue existence, se livra à d'incessantes fouilles qui lui permirent de réunir des quantités considérables d'objets constituant le mobilier funéraire des tombes dissimulées sous les tumuli. Ces objets sont tous déposés aujourd'hui au musée de la localité. C'est là que M. F. A. Schaeffer, a pu les étudier et les classer. C'est le résultat de cette revision scientifique qu'il expose dans un volume abondamment illustré qu'il intitule : *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau.* Dans cet ouvrage il s'occupe des tumuli du seul âge du bronze. On y trouve d'abord la nomenclature détaillée des objets trouvés dans chaque tombe, leur description précise, puis, la reproduction, soit au trait, soit en couleur, des pièces les plus intéressantes. L'étude de ces reliques de la préhistoire permet à M. Schaeffer d'établir des déductions scientifiques dont il expose dans une seconde partie les conclusions. De celles-ci il résulte, que les objets les plus anciens appartiennent à l'époque de transition du néolithique à l'âge du bronze. Ils proviendraient de l'Est par la voie des affluents directs du Rhin, le Danube inférieur, la Bohême, et les Balkans. Ce sont probablement les comptoirs du bassin oriental de la Méditerranée qui fournirent à l'Europe centrale et septentrionale les

premiers objets en bronze. Plus tard, à la fin de l'âge du bronze, la Suisse et l'Allemagne fournirent, à leur tour, des objets en métal; ils font partie du mobilier des sépultures à incinération dans lequel les types de la céramique sont également différents de ceux du début de l'époque. Toutes les tombes sont meublées d'un mobilier funéraire abondant et plein d'intérêt. De l'étude de celui-ci il résulte, que la forêt de Haguenau, inhabitée à l'époque néolithique, n'a commencé à se coloniser, et seulement encore progressivement, qu'à l'âge du bronze. Cette population composée surtout d'éleveurs de porcs, était composée d'indigènes appartenant à la race de la céramique poinçonnée, et à celle dite lacustre, auxquelles se sont mêlés des éléments étrangers qu'ils s'assimilèrent assez rapidement. M. Schaeffer estime que leur civilisation n'était pas beaucoup inférieure à celle des paysans alsaciens actuels.

* * *

En divers endroits, à Perigueux, lors des dragages dans l'Isle; à Sees, lors des fouilles dans la cathédrale; à St-Denis, au dessous d'un sarcophage mérovingien, furent découvertes des tuiles décorées d'une manière spéciale; et, au premier abord, difficilement expliquable. Elles portaient, en relief bien apparent, une tête grossièrement exécutée, entourée de rayons et surmontée d'une petite croix. Au revers, une poignée permettait de présenter cette image. L'emploi de ces images moulées s'expliquait difficilement. Il appartenait à M. F. de Mély, d'en découvrir la destination et l'emploi (La Renaissance de l'Art Français, 9ᵉ année n° 5, page 261). Dans une étude qu'il intitule: *De Perigueux au Fleuve Jaune, La tuile d'argile et l'orfèvre Boucher,* il rappelle une légende qui affirme qu'en 1204, lors de la conquête de Constantinople par Robert de Clari, dans la chapelle du Palais impérial, était appendu un coffret renfermant une tuile. Il se faisait, qu'au temps jadis, par charité, un homme couvrait de tuiles la maison d'une pauvre veuve, lorsqu'apparut le

Seigneur, qui demanda sa ceinture pour s'en essuyer le visage. Après l'avoir utilisée à cet effet, il la rendit, en assurant qu'elle aurait le pouvoir, en touchant les malades, de les guérir. Le couvreur la déposa sur les tuiles pour pouvoir continuer son travail. Quand il la reprit, il s'aperçut que le visage du Sauveur était empreint sur une des tuiles. Dès lors cette tuile miraculeuse devint l'objet d'une grande vénération. Cette légende était née à Antioche, centre vénéré de pélerinages que visitaient de nombreux occidentaux. En rentrant dans leur pays, ils emportaient des souvenirs de leur voyage; c'étaient surtout des objets de piété; et, c'est ainsi que des reproductions de la tuile miraculeuse parvinrent en France et sont retrouvées aujourd'hui en divers parages. Ces influences artistiques s'étendant au loin sont fort intéressantes à étudier; car si, par exemple, on trouve en Europe des objets dont les formes ou le style sont manifestement d'origine orientale, on doit reconnaître, en Extrême Orient, des infiltrations occidentales évidentes, tels des motifs sculptés très décoratifs. des détails d'ornementation comme la fleur de lys stylisée, des coiffures copiées sur les hennins du XVe siècle, des statues féminines, se signalant par le déhanchement à gauche si significatif des vierges du XIVe siècle. Du reste, des artisans occidentaux, à maintes reprises, parvinrent en ces lointaines contrées et y introduisirent la technique et les modèles de l'art occidental. Les illustrations qui parsèment l'étude de M. de Mély fournissent des exemples typiques du résultat de ce double courant artistique.

* * *

On connait l'inappréciable trésor de chefs-d'œuvre que possédent, à Namur, les Sœurs de Notre-Dame. Certes, les admirables orfèvreries du frère Hugo, en constituent les pièces principales, mais à côté de celles-ci, il en est encore d'autres, également d'un incontestable mérite, mais qui sont beaucoup moins connues. Ce sont quelques-unes de celles-ci, que notre confrère,

M. Ferdinand Courtoy, signale dans une communication insérée dans les Annales de la Société archéologique de Namur (Tome XXXVI). Ce sont *deux verres Arabes* qui, au XIII[e] siècle, ont été enchassés dans une monture en forme de monstrance. Le verre orné de reliefs moulés, retaillés à la main, représentant des animaux fantastiques encadrés d'ornements dont le caractère oriental est indéniable. Des verres du même genre sont conservés dans les collections des Musées d'Amsterdam, de Nuremberg et de Breslau. Ces œuvres datent, d'après toutes leurs caractéristiques, du XII[e] siècle. Celui d'Oignies, que possèdent les Sœurs de Notre-Dame, servit sans doute de récipient pour les reliques dont le cardinal Jacques de Vitry, évêque de St-Jean d'Acre, fit don au monastère d'Oignies, qu'il avait choisi pour lieu de sa sépulture. M. Courtoy, dans une seconde communication (Même publication, tome XXVII) étudie une précieuse statue ancienne, celle de *la Vierge de la Trésorerie de Walcourt.* Formée d'argent repoussé et ciselé, cette statue représente la Vierge assise, tenant sur ses genoux son divin Enfant. Elle appartient incontestablement à l'art mosan, et peut être apparentée aux œuvres qui furent exécutées dans l'Ile-de-France, la Picardie et la Champagne. Une inscription atteste qu'elle fut exécutée par un orfèvre, qui avait nom Licuars, qui sans doute travaillait dans l'Entre-Sambre et Meuse, à la fin du XIII[e] siècle. Son art est indubitablement influencé par l'art français, auquel on doit des œuvres, dont le style et les caractéristiques ont d'évidents rapports avec ceux qui distinguent la vierge de Walcourt.

* * *

On n'ignore pas l'importance de la bibliothèque folklorique qu'à formée notre confrère M. Van Heurck. Il en a déjà fait connaître diverses parties, notamment celles qui concernent les drapelets de pèlerinage et l'imagerie populaire. Voici maintenant, que dans un *Voyage autour de ma bibliothèque,* que publie «Le Compas d'or», organe de la Société des Bibliophiles Anversois,

il nous présente une nouvelle série, celle des livres populaires et livres d'école, flamands, in-4°. Et c'est avec le souci évident de reproduire aussi fidèlement que possible les originaux que cette publication a été faite. Les titres et les planches de ces ouvrages spéciaux sont d'un archaïsme délicieux. Un résumé bibliographique accompagne et explique chacun de ces volumes. Ces textes présentent parfois, au sujet des mœurs et des coutumes du temps jadis, des détails caractéristiques. M. Van Heurck se réserve de publier plus tard une étude consacrée aux ouvrages de plus petit format de sa bibliothèque. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce projet et espérer de pouvoir bientôt en constater la réalisation.

* * *

Le 25 avril 1921, a été vendue à Paris à l'hôtel Drouot, une collection d'objets d'art provenant du château de Wideville, à Crespières. Parmi ces objets se remarquait surtout un important retable qui, avant d'être placé à Crespières, avait pendant des siècles, orné l'autel de la chapelle du château de Pagny (canton de Seurie, Côte d'Or). La partie centrale, de 2m.25 de largeur sur 2m50 de hauteur, est en bois sculpté, polychrômé et doré. Elle est formée de six compartiments dans lesquels sont représentés: l'adoration des bergers, la circoncision, l'adoration des Mages, le portement de croix, le calvaire, la descente de croix. Huit petites compositions sont placée dans les encadrements; elles représentent des scènes de la Bible. Plus tard, ce retable fut placé sur un socle divisé aussi en compartiments contenant des scènes peintes, mais cette partie date du XVe siècle. Les volets sont peints; ils sont divisés en dix-neufs compartiments; la peinture, au point de vue de l'exécution, est loin de valoir la sculpture. On avait attribué cette œuvre d'art à des artistes bourguignons ou français. C'était inexact. Notre confrère, M. Paul Vitry, qui a spécialement étudiée cette œuvre, a découvert la marque de la gilde St-Luc à

Anvers. Nous nous trouvons donc ici en présence d'une œuvre exécutée dans un atelier anversois. Du reste, il existe encore en France, en de nombreuses localités, des œuvres de même provenance, notamment le retable d'Ambierle (Roanne - Loire) et celui de la chapelle disparue du cimetière de Dijon. Le retable de Crespières aurait été exécuté pendant les premières années du régne de François I.

* * *

Notre confrère, Sir Georges Fordham, se dit simple catalogueur ou catalographe; il collectionne les guides routiers, les cartes routières d'Europe. Sa collection est considérable et renferme des documents de valeur. C'est à la description des principales pièces de cette collection qu'il a déjà consacré bon nombre de brochures illustrées, que possède du reste, notre bibliothèque.. Parmi les dernières reçues, nous signalerons celle qui contient le texte d'une conférence faite par l'auteur, en avril 1926, à la Société «Le Vieux papier» à Lille. Dans cette brochure, dont le titre porte : *Les guides routiers, itinéraires et cartes routières de l'Europe,* sir Fordham fournit des indications sur ces publications et sur les matières qui y trouvent place. Il en donne des extraits; il en reproduit les plus intéressants tarifs, et les stipulations qui en règlent et en rendent l'emploi facile. En conservant ces publications spéciales, et en les faisant connaître, sir Fordham a rendu service aux bibliophiles et aux géographes.

* * *

M. Fernand Danchin vient de rédiger un répertoire bibliographique des *imprimés Lillois.* Le premier volume en a paru et forme le tome XXVIII, IVᵉ série, des mémoires de la Société des Sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Dans cet ouvrage se suivent, chronologiquement classées, quarante-huit biographies, les unes plus détaillées que les autres, d'imprimeurs ayant travaillé à Lille, depuis le XVIᵉ siècle jusqu'à la fin du XVIIIᵉ. Certaines de ces biographies retracent les phases di-

verses de la vie et de la carrière professionnelle de ces libraires. Pour chacun d'eux sont énumérées et soigneusement décrites, toutes les publications, sorties de leurs presses. Souvent des détails complémentaires permettent de s'initier, en quelques mots, à la nature des écrits ainsi publiés et à leur valeur bibliographique et même scientifique. Mais tous les imprimeurs dont la vie est narrée dans le travail de M. Danchin, ne sont pas des enfants de Lille. C'est ainsi que nous y retrouvons des Anversois. Tel, par exemple, Guillaume Stroobant, fils de Paul Stroobant, imprimeur anversois, qui avant de s'expatrier, travailla lui aussi à Anvers, où son officine, qui portait pour enseigne de *Witte hasewint*, était située au rempart des Lombards. Il se fit recevoir bourgeois de Lille en 1598, et s'y maria. Les publications qui sortirent de ses presses sont rares. C'est ensuite Christophe Beys, dont le nom est mieux connu. C'est en effet le fils du libraire Gilles Beys, natif de Haeghe, près de Breda, qui s'établit à Anvers où il épousa Madeleine Plantin, fille de l'illustre Christophe Plantin. Christophe Beys, eut deux frères, également imprimeurs. Adrien, qui se fixa à Paris, et Gilles, à Bordeaux; il eut aussi trois sœurs, qui toutes trois épousèrent des imprimeurs parisiens. Lui-même mourut à Lille en 1645 laissant une nombreuse lignée. Parmi ses descendants se retrouvent, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle une série ininterrompue d'imprimeurs Lillois; ce sont les Le Francq, les Crainé, les de Hollande et les Peterninck. Parmi les imprimeurs lillois, nous relevons encore les noms d'autres imprimeurs originaires de nos provinces. Nous nous bornerons à citer le libraire Simon Le Francq, qui était fils d'un montois, Jehan le Francq; Jean Chrysostôme Malte, également natif de Mons; Jean-Baptiste de Mottemont, originaire d'Ath, sans parler d'Adrien de Hollander, qui comme Stroobant et Beys, avait vu le jour à Anvers vers 1645.

* * *

Coïncidence heureuse, en matière presqu'identique, notre confrère, M. F. Van Ortroy, vient de publier à Paris, dans la

«Revue des Bibliothèques» une *Contribution à l'histoire des imprimeurs et des libraires belges établis à l'étranger.* Analysant d'autres études, précédemment parues, il les rectifie, et surtout les complète. Tour à tour, il passe en revue les cités étrangères: en Espagne, en Italie, dans les Pays-Bas septentrionaux, en Allemagne, ailleurs encore, il trouve des belges établis, ouvrant et travaillant; il s'efforce de compléter leur biographie ; d'établir la liste des ouvrages sortis de leurs presses. Cette tâche achevée, il entreprend de compléter les données certaines ou parfois douteuses de ses prédecesseurs. La multiplicité des renseignements accumulés prouve «combien riches sont les glanures qu'on peut faire dans le vaste champ de la bibliographie.» Par ordre alphabétique défilent les noms des imprimeurs et libraires belges établis à l'étranger. Ces noms sont accompagnés de notices plus ou moins copieuses et de nomenclatures d'ouvrages parus en leur officine. Nous nous trouvons aussi en présence d'une source de renseignements inédits qui constituent pour les bibliophiles une aide précieuse.

* * *

Tous les amateurs d'art connaissent les faiences qui furent exécutées à Anvers, au XVIe siècle, par des ouvriers Italiens immigrés, parmi lesquels Guido di Savino est le plus connu M. Marcel Laurent qui a spécialement étudié l'action de cet artiste à Anvers, a de plus pu établir qu'il eût des fils qui lui succédèrent, des élèves qui le suivirent, et que l'importance de cette industrie artistique fut beaucoup plus grande qu'on avait cru jusqu'ici. D'autre part, on constatait vers la même époque, dans diverses villes hollandaises, des centres de fabrication de faience du même genre, dirigés également par des ouvriers Italiens.

L'opinion générale était que ces deux centres de production: Anvers et les villes Hollandaises, étaient indépendants l'un de l'autre, et que tous deux avaient dû, à peu près vers la

même époque, être créés par des Italiens arrivés directement, et à Anvers, et en Hollande.

Or, un archéologue Hollandais, M. Nanne Ollema, qui s'était déjà occupé de la question, à la suite des découvertes faites par M. Laurent conçut des doutes sur la véracité de la thèse admise jusqu'ici, et en reprit l'étude. Il expose le résultat de ses recherches dans une récente étude: *De opkomst van het Majolica-Bedrijf in de Noorderlijke Nederlanden.* C'est à deux sources de documents qu'il a eu recours: d'une part, les *Liggeren* de la Gilde St-Luc d'Anvers, et d'autre part, les registres d'état-civil des villes hollandaises. Et c'est ainsi qu'il a pu constater que les fabricants de faiences, les *geleyerspotbackers* étaient à Anvers beaucoup plus nombreux qu'on l'avait crû, et d'autre part, que les premiers ouvriers qui s'adonnèrent dans diverses localités hollandaises à cet art spécial, étaient des Anversois, appartenant aux mêmes familles que ceux dont les noms figuraient dans les *Liggeren.* C'étaient à Middelburg un Andriesz, fils de Guido di Savino, à Haarlem, un membre de la même famille, ainsi q'un vanden Bogaert et un Fierleger ; à Delft un Noutsz; à Dordrecht, un Hendricks ;à Amsterdam, un vanden Abbeele, et j'en passe. La démonstration ést péremptoire Il est donc établi que la fabrication si artistique des majoliques italiennes fut importée à Anvers au début du XVI[e] siècle, directement par des Italiens, et, qu'après une période qui, quoique brillante, ne fut pas de bien longue durée, cet art se transporta en Hollande, où grace à l'émigration des artistes anversois, il jouit bientôt d'une prospérité des plus considérables.

* * *

Jérôme Busleyden s'était érigé à Malines une demeure luxueuse. Il l'avait ornée d'œuvres d'art remarquables. Il explique et décrit celles-ci dans une série de distiques latins. Dans une de ces pièces, il célèbre un tableau peint par Hugo, et représentant la Vierge, entourée des prophètes, et des sybilles qui

avaient annoncé sa mission divine. M. Jos. Destrée, qui a signalé ce texte, n'hésite pas à reconnaître dans l'artiste, l'auteur de ce tableau, Hugo van der Goes. Mais dans l'œuvre de cet artiste, on ne trouve aucun tableau qui réponde à cette description. Toutefois, d'autres œuvres inspirées par celui de Van der Goes permettent de se rendre plus ou moins compte de ce qu'elle était. C'est ainsi que M. Destrée croit en trouver des reflets très sensibles dans un panneau du Musée d'Anvers, faisant partie des collections Van Ertborn, et qui provient de l'église du couvent des Recollets, à Anvers. Les personnages y sont représentés à mi-corps; ce sont trois prophètes, et deux sybilles qui, sur des phylactères, portent inscrits les textes dans lesquels ils annonçaient la venue de la Vierge Mère. Celle-ci tenant son divin Enfant, paraît dans le haut de la composition, au milieu de nuages, que des petits anges écartent comme des rideaux. Dans un livre d'heures de la Bibliothèque de Munich, se rencontre une miniature de composition analogue, qui peut être attribuée à Simon Bening. D'autres tableaux sont encore consacrés à la représentation d'un sujet identique, mais, ne présentent pas des indications positives comme les deux précédents. Rien ne permet donc de présumer que ceux-ci aient été inspirés par une œuvre de Van der Goes. En terminant son étude comparative, M. Destrée constate que dans la première moitié du XVI[e] siècle, il existait encore à Malines, dans l'hôtel Busleyden, un triptyque d'Hugo van der Goes, qui fut, dès cette époque, interprété par Ambroise Benson dans un panneau que possède le Musée d'Anvers. Telle est la conclusion de l'article que M. Destrée consacre à *Un tryptique de Hugo vander Goes* dans le Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique. (Tom. VIII, 1926- n[os] 1-3).

* * *

Jean Lemaire de Belges était né en 1473 dans le Hainaut. Elevé à Valenciennes, par son parent, Jean Molinet, il étudia ensuite à l'Université de Paris, puis, passa, à titre de clerc de

finances, au service de Pierre de Bourbon. Il s'adonna à la littérature et à la poésie, et publia, entre autres, «La Plainte du Désiré» dans laquelle, il fait l'éloge des artistes vivants et morts de son temps, avec plusieurs desquels il avait été en rapports suivis. Parmi ceux-ci, nous relevons les noms du grand peintre Jean Parréal, de Jean Fouquet, de Roger de la Pasture, de Hugo vander Goes, de Jean van Eyck, et d'autres encore. Au début du XVIe siècle, il passe au service de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Bientôt, il composa le «Palais d'honneur féminin», dont la princesse avait conçu le plan. puis, «La couronne margaritique», et enfin l'«Epistre de l'Amant Verd», dans laquelle il décrit spirituellement le triste sort d'un perroquet familier appartenant à la gouvernante et qui avait été dévoré par un chien. Ces divers écrits lui valurent la pleine faveur de la princesse qui, dès lors, lui commit diverses missions de confiance. C'est ainsi, qu'il fut chargé de se rendre en Italie pour négocier avec la Curie romaine diverses questions relatives, à la construction de l'Eglise de Brou. En 1510, Marguerite d'Autriche fit des démarches pour obtenir à son protégé la nomination à la première prébende qui deviendrait libre au Chapitre de l'Eglise St-Just, située sur la colline de Fourvière. à Lyon. La lettre de la princesse est reproduite dans «le Bulletin historique du diocèse de Lyon (Avril 1926) dans une étude de M. Pierre Champion sur *le canonnicat pour Jean Lemaire de Belges à Lyon.* Les bienfaits dont il avait été comblé de la part de Marguerite d'Autriche, semblent n'avoir guère touché le poète, car, en 1512, il passa au service de la Cour de France. Cette conduite fut dès cette époque sévèrement jugée. Il n'en continua pas moins à écrire, et c'est alors, qu'il composa sa principale œuvre: les «Illustrations de Gaule». Jean Lemaire mourut entre 1515 et 1525. Il n'avait pas bénéficié longtemps des fruits de son injustifiable désertion.

* * *

Dans les annales de la «Historisch Genootschap» d'Utrecht, M. D. Smit publie les *Rekeningen der graven en gravinnen uit het Henegouwsche huis*.

Ces comptes sont des plus suggestifs. Ils permettent de suivre pas à pas, les voyageurs, de s'initier à leur manière de voyager, à leurs dépenses, à leur genre de vie.

Si l'on parcourt, par exemple, le compte relatif au voyage que fit, en 1319-1321, de Hollande au Hainaut, Jeanne de Valois, femme du comte Guillaume, on verra la princesse se mettre en route le jour de la Ste-Agnès, en 1319, avec son fils Guillaume, «nos demizelles en toute les mainsnie». Accompagnée du Sire de Verne, elle quitte La Haye, passe par Dordrecht et Mont Ste-Gertrude, pour arriver le samedi soir à Hoogstraeten. Les voyageurs sont montés sur 83 chevaux, et payent pour pass la nuit 39 L. 18 s. Le lendemain dimanche, ils sont à Santhoven, et le même jour se dirigent vers Malines. Ils passent la journé du lundi dans cette ville, et couchent le mardi soir à Bruxelles, d'où ils prennent le chemin de Nivelles Ils s'y reposent les mercredi et jeudi, y reçoivent la visite du seigneur de Rœulx et sont rejoints par 20 «armures de fer» que madame avait mandées. Les bagages suivent sur des charettes. Sur celles-ci on a aussi chargé de nombreuses provisions, notamment 15 tonneaux de h rengs et 12 d'anguilles de Malines. Ils repartent le jeudi par Binche, puis, après avoir passé la journée de la Chandeleur à Bonne-Espérance, ils reviennent à Binche. Pendant ces deux et demie journées, ils consomment 4 muis de blé, 6 de vins, 2 de «Costes de Catalogne» (béliers d'Espagne), la moitié d'une grosse bieste, 7 moutons, 36 volailles, 14 muis d'avoine. Ils prolongent encore leur séjour pendant une semaine à Binche où ils sont rejoints par la dame de Bailleuil et la dame de Fontenelles. On y fait grande consommation de vin, viande de mouton salée, de bœuf, de divers poissons, etc. Le comte de Hainaut rejoint sa femme le dimanche suivant. Les Magistrats du comté viennent

lui présenter leurs hommages. Enfin, tous ensemble, font leur entrée à Mons.

Au cours de ce voyage, outre les frais de nourriture et de logement, les trésoriers, dans leurs comptes renseignent encore d'autres dépenses. Il s'en rencontre quelques unes pour achat de linge ou d'habits, mais d'autres sont beaucoup plus importantes. Ce fut le cas notamment pour les aumônes. La comtesse fait des dons en argent à : «une povre beghine», «à une encluse», à «l'hôpital St-Druon à Seboure», à un ermite, à l'hôpital, à un pauvre homme malade «prestre d'Angleterre». Elle intervient aussi dans les frais de reconstruction d'une maison qui menace ruine. Puis, ce fut une autre catégorie de gens qui bénéficièrent des libéralités de la comtesse. Elle fait remettre en effet des sommes d'argent à des messagers, à des ménestrels, à un «garçon qui retrouva un espervier», à des individus qui apportent les premières nouvelles d'une naissance ou d'un événement militaire important. Un autre jour, c'est Mgr. Jehan de Haynau, qui reçoit une somme d'argent pour jouer «es tabes».

Ces courts extraits, ne donnent qu'une bien faible idée des renseignements intéressants qui peuvent se rencontrer dans ces comptes. Pour ceux qui ont la patience et des loisirs suffisants il y a moyen de faire dans ces documents, une ample moisson de données précieuses pour la reconstitution de la vie intime des comtes de Hainaut et le leur famille, au XIVe siècle.

* * *

De tout temps les Hollandais firent des efforts tenaces pour entrer en relations commerciales avec la Russie et les contrées voisines. Ceux qui s'intéressent à cette question, pourront consulter avec fruit une étude que M. le Dr Brûnner publie dans le «Tijdschrift voor Geschiedenis (41e jaargang, aflevering 4). sous le titre: « *De ontwikkeling van het handelsverkeer van Holland met Oost-Europa tot het einde der XVIe eeuw*». Si nous

en parlons ici, c'est que nous constatons, qu'au XVI° siècle, plusieurs anversois furent mêlés à ce mouvement. Il nous semble intéressant de faire connaître leur noms. C'est ainsi, qu'en 1566, un vaisseau affrêté par Simon van Salingen et Corneille De Meyer, quitta Anvers, en destination de la Laponie et gagna ensuite Moscou. A la même époque, 1568-1570, plusieurs marchands, appartenant à la famille de la Faille, réussirent à créer des relations avec la Mer Blanche. Ils y trouvèrent un point d'appui au couvent Soloweskij, et de là, purent correspondre avec Moscou. En 1565, un batelier d'Enkhuizen, commissionné par un Barberini, marchand d'Anvers, fit voiles pour Narva et se dirigea également ensuite vers Moscou.

Un peu plus tard, ce fut le tour d'un marchand espagnol établi à Anvers, Duarte Ximenès, de s'intéresser pour une somme de 550 livres dans une expédition faite vers le Nord par deux Hollandais et un Allemand. En 1577, un bateau est affrêté pour l'embouchure de la Dwina par un hollandais associé avec Jean Van de Walle, qui était agent de Gilles Hoofman d'Anvers. A la même époque, on trouve que deux marchands, Balthazar et Michel Moucheron, appartenant à une famille qui passa d'Anvers en Hollande, s'intéressèrent dans des affaires du même genre. En 1591, se fonda à Amsterdam une société pour faire le commerce avec le Nord. Parmi les noms des associés, nous relevons ceux de Jacques van de Walle et de Corneille Perreboom, qui pourraient bien être des Anversois. Nous faisons la même remarque pour Abraham Verbeeck qui, dans les dernières années du XVI° siècle, s'intéressa vivement aux affaires commerciales qui se traitaient avec Archangel. Et ce ne sont probablement pas les seuls.

* * *

Récemment, en un résumé très substantiel, notre confrère, M. Paul Bergmans, a entretenu les membres de l'Académie royale de Belgique de l'*Histoire de la Musique*, et leur a rappelé les

principales conquêtes de la musicologie contemporaine. Un petit bas-relief chaldéen, datant d'au moins 2500 ans avant Jésus-Christ, a révélé une hymne sumérienne, tandis qu'ailleurs, des fouilles heureuses, ont mis au jour des documents précieux pour l'histoire de la musique grecque ancienne. Le chant chrétien ecclésiastique a été codifié par Grégoire-le-Grand, au VI[e] siècle, mais il remontait bien plus haut, et d'autre part, continua à se développer jusqu'au XIII[e] siècle. Ailleurs on a pu déchiffrer la musique des troubadours et des trouvères du XI[e] et XII[e] siècle, et établir, à quel principe musical correspondait chaque principe prosodique. L'histoire de l'harmonie au moyen-âge, par suite d'études plus approfondies des sources, a été mieux comprise. Dès le XIV[e] siècle, la musique polyphonique se développe en Angleterre, et surtout en France, et en Italie. Les Belges, à leur tour, l'ont portée aux XV[e] et XVI[e] siècles à sa plus haute expression, et finirent par exercer dans ce domaine une suprématie incontestée. Des éditions modernes ont, au siècle suivant, remis en pleine lumière les vieux maîtres de l'orgue, la musique vocale de la Renaissance française, les virginalistes et madrigalistes anglais. Enfin, les idées traditionnelles sur la musique symphonique moderne se sont aussi modifiées. Dès le milieu du XVIII[e] siècle, des compositions d'aspect nouveau se répandent, et sans cesse progressent. La forme classique de la sonate se fixe, et l'orchestre moderne se forme. L'étude de ces évolutions séculaires démontre à l'évidence la connexité existant entre l'histoire de la musique et celle des autres arts, voire même de l'histoire générale. On en arrive aujourd'hui à écrire de la musique pour des engins automatiques; on compose des scenarios spéciaux pour des représentations cinématographiques. L'historien qui constate ces transformations radicales, se demande peut-être avec inquiétude où elles s'arrêteront. (Bulletin de la classe des Beaux-Arts (1926, 10-12).

* * *

La toponymie est une science ardue. Il faut, pour s'y livrer avec succès, avoir des connaissances variées et étendues; il faut étudier les langues anciennes, voire même les dialectes locaux, avoir connaissance des coutumes, des usages, de l'histoire intime des localités mises en cause; il faut enfin, connaître la topographie. Les noms de lieux, dans leur constitution, ont pu être influencés par ces derniers facteurs, et sans doute par d'autres encore. Longtemps, une fantaisie complète à présidé à l'interprétation des noms de lieu. Beaucoup d'ouvrages, sous ce rapport, manquent totalement de valeur scientifique. Depuis quelque temps, une réaction s'est opérée dans ce domaine, et déjà des publications présentant toute garantie sont venues s'ajouter aux quelques ouvrages anciens dont, par exception, la documentation et les interprétations désarmaient les critiques.

Nous citerons aujourd'hui l'ouvrage que M. le professeur Carnoy a consacré à l'*Origine des noms de lieux des environs de Bruxelles.* L'histoire et l'archéologie permettent actuellement de reconstituer la physionomie exacte des parages qu'a étudié l'auteur, et cette physionomie, comme il le prouve, trouve sa répercussion dans les noms des localités, qui tour à tour, y naquirent. Dans ces noms se retrouvent les échos de langues mortes depuis longtemps ou complètement hors usage. Et constatation curieuse, certaines de ces appellations qui, à première vue, semblent déconcertantes, se justifient par l'usage de certains peuples, qui en se fixant par l'émigration dans une patrie nouvelle, donnaient aux localités qu'ils y formaient, les noms de celles qu'ils habitaient avant d'abandonner leur patrie d'origine: A chaque pas des problèmes de ce genre surgissent. M. Carnoy s'applique à les résoudre, et en arrive ainsi à formuler une interprétation dont il a soin d'indiquer soigneusement la justification pour toutes les localités des environs de la capitale. Autant de points qui sont livrés ainsi au contrôle et à l'étude des spécialistes.

* * *

Pendant longtemps, le prieur de l'abbaye Pierre Pot à Anvers, Christophore Butkens, jouit d'une réputation scientifique sérieuse, basée sur de nombreux travaux de généalogie et d'histoire. Une première fois, il fut pris à partie et convaincu d'erreurs voulues, relevées dans sa généalogie de la famille de Lynden. D'autres travaux du même genre suscitèrent des critiques justifiées. Il fut prouvé que dans la généalogie de sa propre famille, il s'était créé de toutes pièces une ascendance fallacieuse. Désormais, les publications généalogiques de Butkens furent en butte à des suspicions inévitables. Voici maintenant, que sa valeur comme historien, est tout aussi sévèrement jugée. Cette révélation vient de se produire à la suite d'une étude que le R. P. J Van Mierlo Jr S. J. a publiée dans les «*Analecta Praemonstratensia*» (tomus III, fasciculi 1-2), sous le titre de *Eene reeks valsche kroniken van Christophorus Butkens*. Il s'agit en effet d'un groupe de cinq chroniques, ou plutôt de copies ou de traductions de chroniques, qui étaient totalement inconnues avant la mort, survenue en 1650, du chanoine Butkens, et qui entrèrent alors en possession de son frère Alexandre. C'est la description, écrite en 1320, par Nicolas Hogeland, abbé de Middelbourg, d'un pèlerinage en Terre-Sainte; ensuite d'une vie de St-André, fondateur de l'abbaye d'Averbode; une autre de St-Arnikius, moine de la même abbaye, une biographie de Barthélemy de Aa avec les chroniques de Florival, d'Oplinter et de Nazareth. Or il est prouvé que Hageland ou de Alta terra n'a jamais existé; même constatation pour le bienheureux Arnikius et pour les abbesses de Nazareth et d'Oplinter. Quant à Barthélémy, le chroniqueur assure qu'il appartient à la noble famille de Aa, qu'il a été chevalier, et qu'il mourut le 17 mars 1208, après avoir fondé les trois abbayes indiquées ci-dessus. Cette fondation est réelle. Mais quant au fondateur, tous les actes prouvent, qu'il était bourgeois de Tirlemont, que parfois on le nomme *lanio*, c'est-à-dire boucher, d'où lui vint dans certains actes le nom de *De Vleeschouwer*. Après la mort de sa femme,

il fit des fondations pieuses, et décéda à Nazareth, à un âge très avancé. Quant à Arnikius, il est absolument inconnu ; à Averbode, on ne trouve pas trace de son culte ; ce n'est qu' après 1650, que sa prétendue existence fut révélée. A la suite d'une critique sévère, et de déductions judicieusement établies, mais qu'il serait trop long de détailler ici, le P. Van Mierlo, prouve, que ces chroniques sont absolument fausses, et n'ont été connues que par les copies trouvées dans la mortuaire de Butkens. On comprendra la raison de la création de ces légendes quand on saura, qu'Alexandre Butkens avait une fille qui était abbesse de Nazareth. Il fallait donner au fondateur de cette abbaye une physionomie toute autre que la réalité pour rehausser l'éclat de ses fondations. Il fallait aussi créer la personnalité d'Arnikius pour établir, en faveur de l'abbaye d'Averbode, une existence plus ancienne que celle des autres abbayes et rattacher directement celle-ci à St-Norbert. De l'étude des manuscrits en eux-mêmes, de l'examen des circonstances de leur découverte et de leur diffusion, il résulte à l'évidence, comme le prouve le P. Van Mierlo, que le faussaire était Christophore Butkens. Un point reste douteux. Avait-il l'intention de publier ses légendaires chroniques? On l'ignore. Si le contraire était prouvé, ce serait la seule circonstance atténuante, et combien faible, qu'on pourrait produire pour diminuer la gravité de sa faute.

* * *

M. le comte de Loisne, dans une note que publie le Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, (3e trimestre 1925, 170) s'occupe de ces panneaux sculptés en albâtre, qui ont déjà si souvent été étudiés et décrits. Il a le tort de les attribuer sans exception à des ouvriers ou des artistes anglais, travaillant à Nottingham. Il a été prouvé à diverses reprises, que ces œuvres étaient très souvent exécutées dans nos provinces. La différence est grande entre les fragments de retables, et les petits cadres renfermant des bas-reliefs en albâtre,

dont le comte de Loisne décrit quelques exemplaires. Quant à ceux-ci, ils ont été innombrables, et on les retrouve encore en très grand nombre dans toutes les collections officielles ou privées. Nous mêmes, nous en possédons une série. On pouvait encore, il y a quelque années, les acheter pour quelques francs. Aujourd'hui, en vertu de la plus value dont ont bénéficié toutes les antiquités, leur valeur a augmenté. A notre avis, il est dangereux de les attribuer toutes à la première moitée du XVIe siècle. Il s'agit de types stéréotypés, de modèles qui ont dû être copiés, et se répéter pendant longtemps. Quoiqu'il soit, nous sommes ici en présence d'une fabrication certainement locale, et qui a dû être d'une abondance extraordinaire. Tout au plus, peut-on admettre que la matière brute a été importée et mise en œuvre dans des ateliers flamands.

* * *

Depuis bon temps déjà, l'Amérique draîne en son bénéfice les trésors archéologiques et artistiques que la vieille Europe détenait encore. Le dollar, de plus en plus, règne invinciblement en maître. Et cet exode de nos chefs-d'œuvres, ne se ralentit pas. Je n'en veux pour preuve que le dernier Bulletin du «Metropolitan Museum of art» de New-York. Dans un article sont énumérées les œuvres qui viennent d'entrer dans les collections du Musée. Parmi celles-ci sont cités un panneau de tapisserie qui fut tissé au XVIe siècle à Bruxelles, pour compte d'André Doria, et qui fait partie d'une tenture dont la décoration surchargée et originale, est conçue en ce style appelé «grotesques» que les artistes de nos provinces empruntèrent à l'Italie de la Renaissance; puis une admirable vierge avec l'enfant Jésus et St-Jean-Baptiste due au pinceau d'un peintre qui fit une partie de son éducation artistique dans nos provinces, d'Antonello de Messine ; enfn, l'esquisse de l'adoration des Mages de Rubens, que l'on peut admirer dans l'église St-Jean à Malines. Dans quelques détails accessoires, elle diffère de l'œuvre définitive. Ces œuvres,

s'ajoutent à tant d'autres qui font aujourd'hui l'orgueil des musés officiels, et des collections particulières en Amérique.

* * *

On connaît les liens étroits qui existèrent autrefois entre l'art flamand et les pays Scandinaves. Nos artistes y envoyaient leurs œuvres, qui s'y vendaient facilement; les habitants de ces contrées septentrionales visitaient nos provinces, y conclaient des achats, y transmettaient des commandes. Souvent même nos artistes, peintres, sculpteurs, architectes, se rendirent en ces parages pour y exécuter sur place des œuvres qu'on peut encore admirer aujourd'hui. Plus on étudie les œuvres d'art qui subsistent encore au Danemark, en Suède, en Norvège, et plus on y découvre des traces de parenté avec celles que nous possédons encore chez nous. C'est à ce titre qu'il nous semble intéressant d'étudier certaines œuvres conservées dans ces pays. Les dernières livraisons des «Forvannen» de la «K. Viterhets Historie, och Antikuitets Akademien» de Stockholm, nous en présentent plusieurs séries. Nous nous bornerons à citer les fonts baptismaux du XIIe siècle, aux cuves ornées de scènes empruntées aux Evangiles, abritées sous des arcades successives, aux pieds massifs dont se détachent des figures sculptées en haut relief (1926 II). Ce sont ensuite, des motifs sculptés très caractéristiques et directement apparentés à des œuvres existant dans des monuments religieux de nos parages (1926 III). D'autres exemples seraient encore à signaler. Je me bornerai à appeler l'attention, dans le tome XXXV des publications de la «Suomen muinaismuistoghdistyksen aikakanskirja» de Helsingfors, sur un travail de M. Gahlbeck, sur l'étain et les étainiers finlandais. Si les modèles des objets fabriqués en ces parages: chandeliers, calices, encriers, ustensiles de table ou de ménage, ne diffèrent pas beaucoup de ceux en usage dans nos parages, il est utile cependant de pouvoir tous les identifier, grâce aux indications fournies dans cette étude, qui constitue en quelque sorte un dictionnaire

illustré de tous les étainiers classés par localités avec indications biographiques et reproduction de leurs divers poinçons.

* * *

Nous arrêtons ici notre compte rendu dans l'espoir qu'il nous sera donné de pouvoir vous en présenter la suite sans trop de retard.

FERNAND DONNET.

Avril 1927.

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES

L'Académie Royale de Belgique vient de publier dans la collection de ses *Mémoires* in-8° (classe des Lettres, XX, fasc. 1, 1926) l'*Etude*, couronnée par elle, *sur les Ministeriales en Flandre et en Lotharingie,* de M. F. L. GANSHOF. Les *ministeriales* qui, en général, doivent être pris pour des officiers ou des fonctionnaires d'origine indifféremment noble ou servile, sont, au sens technique — disons au sens allemand — du mot, des serfs ou des «demi-libres», à qui les seigneurs ont confié des missions importantes telles que les hautes fonctions de l'administration aulique ou domestique, le service militaire à cheval, les emplois principaux de l'organisation domaniale et qui, par suite de l'exercice même de ces fonctions élevées, de la disparition des corvées, de la possesion de fiefs héréditaires, du développement de l'esprit de corps et d'autres facteurs, se sont constitués d'abord en classe de chevaliers non-libres, pour se mêler ensuite aux chevaliers libres et se fondre finalement dans le sein de la noblesse. Il était intéressant de savoir si de pareils chevaliers d'origine inférieure avaient existé chez nous, et dans quelles conditions historiques. La question était d'autant plus digne d'attention que les deux foyers féodaux autour desquels gravitaient les fragments de notre pays avaient réagi diversément à cet égard, l'Allemagne ayant fourni longtemps un terrain d'élection à la dite ministérialité, la France n'en ayant connu qu'une apparition précoce et, par là, sporadique et éphémère. Ayant procédé pour les deux fractions des Pays-Bas, c'est-à-dire pour la Lotharingie — d'abord, contrairement au titre —

limitée au territoire belge actuel, au sticht d'Utrecht, au comté de Hollande et à la principauté de Cambrai, et pour la Flandre, avec une méthode sûre comportant l'analyse fouillée de tous les cas individuels et la synthèse, l'auteur conclut à une marche de l'institution en complète harmonie avec la mouvance féodale: ministérialité très saisissable dans son fait et dans ses conséquences en Lotharingie où, dès le XII[e] siècle, une nombreuse classe spéciale de chevaliers-serfs se forme qui disparaît dans la noblesse au XIII[e]; ministérialité discernable sans doute, mais avec moins d'amplitude et de durée — parce que née avec plus de hâte — en Flandre où l'évolution de rares ministériels est comprise entre le X[e] et le commencement du XII[e] siècle. Il a réussi à dégager du fourré de l'histoire de notre droit médiéval un bel arbre, au feuillage particulièrement touffu et résistant vers l'Est, moins abondant et plus frêle vers l'Ouest, dont, en tout cas, la vitalité ne peut être mise en doute. C'est là un résultat capital.

Est-ce à dire cependant que malgré la stricte objectivité qui a guidé les recherches extrêmement pénibles et souvent déroutantes en raison du peu de précision du vocabulaire de l'époque, il n'y ait de-ci de-là un élagage à opérer? L'excellent M. Ganshof me permettra, par exemple, de me méfier de quelques cas où il est question d'un homme de confiance de seigneur ecclésiastique — évêque ou abbé. Le personnage qui supporte la qualité n'est-il pas bien souvent un «serf d'église» — un «sainteur» — plutôt qu'un simple serf, voire même qu'un «demi-libre» auquel l'auteur admet ne pouvoir l'assimiler absolument (p. 174 n. 3)? Je crois bien que, malgré les multiples précautions prises vis-à-vis des termes vagues de *familia ecclesie* et *homo ecclesie* de nombreux hommes-de-saint ou «sainteurs» se sont infiltrés dans les listes relatives à Saint-Trond, Liége *(homines de Casa Dei)*, Cambrai, etc. Je me demande également si parfois le *ministerialis* (ou *de familia)* dans son opposition au nobilis (ou *liber*) n'est pas, malgré tout, un officier dont il est fait abstraction de la condition juridique personnelle pour n'appuyer que sur le

rôle d'officier du seigneur? Le cas se présenterait peut-être à St-Trond et surtout à Liége et en Brabant où les personnages qualifiés ainsi de *ministeriales* sont en majorité des connétables, des sénéchaux, des maréchaux, des bouteillers, des conseillers, des châtelains, des écoutètes, des maires etc. On n'aurait donc pas affaire à des *ministeriales* au sens technique du mot.

Je me hâte cependant d'ajouter que ces rectifications éventuelles n'enlèveraient aucune valeur aux conclusions générales basées sur des centaines de cas (1).

Un reproche peut-être plus important tombe sur la qualification même des sujets observés et, par là, sur le titre de l'ouvrage. Ce titre nous parle de *ministeriales* et l'Introduction précise qu'il s'agit de ministériels *au sens technique* du mot. Mais ce sens technique on ne le rencontre jamais en Flandre (p. 37) et s'il a eu cours dans certaines régions de la Lotharingie, il n'y a jamais prévalu contre le sens général partout employé. Pourquoi, dès lors, avoir usé d'un terme qui ne répond que dans l'esprit de l'école allemande à l'objet de l'étude ? L'expression scientifique française de *chevaliers-serfs* — que l'auteur, paraît du reste, ne rejeter qu'à regret (p. 337, n. 1) — n'était-elle pas logiquement préférable? Elle donne par elle-même une définition exacte de son concept et ne peut en aucun cas prêter à des équivoques du genre de celles qui semblent avoir illusionné un des rapporteurs de l'Etude, M. G. Des Marez.

* * *

L'étude de M. F. RONSE intitulée *«De romaansche doopvont van Zedelghem bij Brugge»*, parue dans les Bulletins des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie (janv.-juin 1925)

(1) Je me permets, sans plus, d'ajouter un texte relatif à l'abbaye d'Anchin, cité par du Cange au mot «casati» : Nicolaus de Inci sive de Cheon vir nobilis... dedit etiam militem unum, qui servitium debet cum equo nostro abbati». On se trouve bien en présence d'un «chevalier-serf», puisqu'il fait l'objet d'une aliénation.

nous oblige à revenir encore sur les fonts baptismaux romans de l'école tournaisienne. Véritable monographie appelée à remplacer celle du Chne Andries, cette étude traite de tout ce qui peut contribuer à la connaissance complète des fonts de Zedelghem. Après les avoir situés dans leur genre — fonts à cinq colonnes et à table carrée — l'auteur, à l'aide d'aperçus généraux très clairs sur le symbolisme de l'iconographie, cette «*crux antiquariorum*», entreprend l'explication des sculptures du monument. A ce propos, il rectifie des affirmations courantes. Pour lui, par exemple, une des frises ne représente pas une chasse mais bien un combat d'homme d'armes — incarnant la grâce du baptême — contre des dragons — images du démon. De même, la légende de saint Nicolas de Myre développées sur les trois autres frises est rappelée, sur l'une d'elles, non par la vision de Constantin mais par la légende du calice promis, retenu et enfin abandonné au saint par les parents d'un jeune homme deux fois en danger. On pourrait lui demander cependant si les deux couples enlacés qui figurent sur une troisième face représentent bien entre les bras de leurs amants, deux des trois filles pauvres que le saint sauva du déshonneur.

Un problème très important est celui de l'âge des fonts. L'auteur l'aborde de différentes façons. Il reprend les arguments de diffusion du culte de saint Nicolas (depuis 1078), de production littéraire contemporaine de cette diffusion, de représentation sculpturale des hommes d'armes et surtout d'apparition successive des mitres corniculées et de celles à deux faces pointues. Mais la question de l'opposition de la mitre corniculée — en forme de croissant — qui aurait été adoptée après 1125, à la mitre à pointes devant et derrière — qui n'aurait trouvé sa vogue qu'après 1150 — est-elle bien définitivement résolue? Ne doit-on pas y voir une différence subjective — c'est-à-dire une différence de représentation due à la naïvité plus ou moins grande des artistes — plutôt qu'une différence objective? En tout cas, toutes les mitres représentées sur les fonts de Zedelghem —

et non l'une ou l'autre d'entre elles seulement comme le pense l'auteur — accusent une façon d'être ou de paraître propre à la seconde moitié du XIIe siècle.

M. Ronse, pour qui l'origine tournaisienne de ces fonts ne fait nul doute, et qui nous fait connaître incidemment une base, semblable à la leur, de même provenance, retrouvée à Stalhille, ainsi qu'un fragment à Pervyse et une cuve à Ramscapelle, établit comme suit la chronologie de fonts tournaisiens qu'il rapproche des siens: Lichtervelde, Noord-Peene, Zedelghem, Termonde. Quant aux fonts de Winchester, qui paraissent — avec trois autres spécimens de fonts du Hampshire — avoir été commandés par l'évêque de Winchester Henry de Bloys (1129-1171), leur identité de matériaux, de forme, de sujets et de technique avec ceux de Zedelghem permettrait de les considérer non seulement comme issus du même atelier mais encore comme exécutés par la même main. En ce qui concerne la technique — comme le symbolisme, d'ailleurs — on trouve dans tous ces fonts des rappels de l'art lombardo-byzantin.

D'autre part, il serait curieux de savoir ce que leurs frises ont emprunté aux sarcophages chrétiens primitifs dont elles se rapprochent très fort par les arcatures et les motifs décoratifs. M. Ronse qui a touché ce dernier sujet aurait pu en dire davantage s'il avait disposé de points de comparaison plus nombreux. Pour cela — sans vouloir nous mettre en cause — il aurait dû posséder plus à fond sa bibliographie. Il n'a pas utilisé, par exemple, le travail de Cecil H. Eden sur les *Black Tournai fonts in England,* qui lui eût rendu de précieux services, ne fût-ce qu'au point de vue strict de la parenté Zedelghem-Winchester. C'est là une grave lacune dans sa monographie, mais c'est heureusement la seule.

* * *

Poursuivant son dessein de piété filiale Mgr. HUGUES LAMY O. P., qui a déjà traité de la *Vie du Bienheureux Hugues*

de Fosses, premier abbé de Prémontré (Louvain 1909), revient aujourd'hui sur le même sujet (Charleroi 1925) quoiqu'en l'envisageant sous un angle différent. Entreprise des plus difficiles que de mettre en valeur tour à tour les différentes faces d'une existence qu'aucun ancien chroniqueur n'a contée ex professo — et l'auteur, en bon critique, s'en félicite — et dont il faut recomposer les traits à l'aide de glanures hétérogènes. Mais entreprise très bien menée à sa fin et, qui plus est, résolue en un récit des plus attachants. Sans doute, cette histoire est-elle aussi — ou presque — celle de saint Norbert, fondateur même des Prémontrés, mais était-il possible de dissocier deux vies qui s'interpénétrèrent, deux fleurs d'une même tige écloses en même temps au grand soleil du renouveau monastique des XIe et XIIe siècles? Au reste, les chapitres spécialement consacrés à Hugues de Fosses ne manquent pas, et ils font valoir son rôle particulier dans la direction du monastère de Prémontré. Ajoutons que cette étude est toute d'actualité puisque la reconnaissance du culte rendu de temps immémorial au bienheureux Hugues est en instance devant la S. Congrégation des Rites.

PAUL ROLLAND.

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE

JOSEPH CASIER

(1852—1925).

L'auteur de cette notice a travaillé longtemps aux côtés de l'archéologue éminent dont notre Académie déplore la perte. Il a été à même d'apprécier, en pleine connaissance de cause, ses qualités de cœur et d'esprit. On ne s'étonnera donc point qu'il ait tenu à lui rendre un dernier hommage d'admiration et de reconnaissance, en même temps que d'amitié, en retraçant une carrière digne d'être donnée en exemple.

Né à Gand, le 1 mars 1852, Joseph-Désiré-Louis-Corneille Casier appartenait à une vieille famille gantoise. Son père Désiré-Aimé, qui avait épousé Léonie-Henriette le Grand, était un des directeurs de la fabrique Casier frères, devenue ensuite la société linière Saint-Sauveur. Il reçut sa première instruction à la maison paternelle, sous la direction de professeurs privés dont il gardait le souvenir reconnaissant, Melle Philippine Janssens, ensuite M. Charles-Pierre Troch, ancien directeur du pensionnat de Belcele.

Après avoir fait ses humanités au collège Sainte-Barbe (1863-1869) et avoir pris le diplôme de candidat en philosophie et lettres au collège Notre-Dame de la Paix à Namur (1870), il étudia le droit à l'Université de Louvain et fut reçu docteur à l'âge de vingt-et-un ans, le 21 août 1873. Il n'entra cependant point au barreau mais dans les affaires. Pour assurer sa préparation professionnelle, il suivit les cours de mécanique et de

statistiqué industrielles donnés à un groupe d'élèves libres par Henri De Wilde, professeur à l'Université de Gand.

Il travailla quelques années dans la fabrique paternelle, et passa ensuite dans la firme Eliaert-Cools, importante fileterie alostoise, à la suite de son mariage avec Henriette Leirens-Eliaert, le 24 avril 1878. C'est en 1895 seulement qu'il revint à Gand pour prendre, le 13 mars, la direction de l'atelier de vitraux d'art fondé en 1855 par le baron Jean Bethune d'Ydewalle, et qui avait été continué par le baron Verhaegen. Un grand nombre de vitraux, exécutés avec le plus probe souci d'art et le plus grand respect des traditions iconographiques, sortirent de cet atelier et ornent actuellement des édifices religieux ou civils de la Belgique et de l'étranger. La liste que nous annexons à cette notice suffit à indiquer l'importance de cette production. Utilisant ses connaissances juridiques, il fut amené à s'occuper de questions d'assurances, et devint le directeur délégué de compagnies importantes. Il remplit aussi les fonctions de consul de Paraguay.

L'année même de son retour dans sa ville natale, Joseph Casier entra au Conseil communal, dont il fut élu membre le 17 novembre 1895, et où il ne cessa de siéger, comme représentant de l'opinion catholique. Chef de son groupe, il jouissait d'un autorité incontestée, grâce à ses profondes convictions, à son jugement éclairé, à son expérience, à la fermeté de son caractère.

Profondément artiste, le conseiller communal mit une bonne partie de son influence et de son activité au service des vieux monuments de la ville de Gand, dont sa compétence particulière lui permit de se faire défenseur à la fois autorisé et vigilant. Déjà pendant ses études universitaires, il s'était initié à l'archéologie, en suivant à Louvain le cours du chanoine Reusens; il avait aussi beaucoup travaillé à la bibliothèque de la maison d'études des PP. Jésuites sous la direction du P. Al. De Backer, l'éminent bibliographe. Il fortifia ses connaissances par

des lectures et par de nombreux voyages, notamment avec la gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc. Il parcourut la France (Normandie, Bourgogne, Anjou, Maine, Touraine, Champagne, Ardennes), l'Angleterre (Yorkshire, Willts, Hampshire), l'Allemagne (Cologne et environs, Clèves et région du Bas-Rhin, Strasbourg et l'Alsace, Bavière), les Pays-Bas, recueillant une abondante et précieuse documentation, grâce à son sens averti d'archéologue et à son talent de photographe-artiste. C'est ce dont témoignent plusieurs albums publiés par ses soins, entre autres sur la Normandie et la Bavière. Photographe très épris de son art et très soucieux de ses progrès, il fut longtemps président de l'Association belge de photographie; le Photo-Club de Paris l'inscrivit parmi ses membres d'honneur.

Ses souvenirs de voyage et ses recherches archéologiques lui fournirent le sujet de nombreuses conférences qui eurent beaucoup de succès mais qu'il ne jugea pas à propos de publier. Je cite de mémoire et sans être certain de ne pas en oublier, celles sur le Mont Saint-Michel, la Bourgogne, la Normandie, la Vierge dans l'art, le Vitrail, la Flandre.

Il donna toute la mesure de sa science archéologique dans le Mémorial de l'Exposition d'art ancien qu'il avait organisée à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1913: l'Art ancien dans les Flandres. Il ne m'appartient pas de faire l'éloge de ces trois gros volumes, qui portent nos deux noms, et où nous avons taché de rassembler des matériaux pouvant contribuer à l'édification de l'art dans la région de l'Escaut. Je dois me borner à rappeler l'accueil qu'on a bien voulu réserver à cette publication dans les revues spéciales, telle la *Revue archéologique*, la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, la *Revue de l'art chrétien*, etc.

Lors de cette Exposition universelle et internationale de 1913, qui fut une manifestation grandiose de l'esprit d'initiative et de la ténacité qui caractérisent les Gantois, Joseph Casier

avait assumé le lourd fardeau de la première des trois directions générales, comprenant la comptabilité générale, les jardins, les bureaux, les questions relatives aux beaux-arts, anciens et modernes, enfin la propagande et la publicité. Sans se limiter à une participation administrative, déjà très considérable et absorbante cependant, il organisa des salons spéciaux de photographie et de numismatique, l'exposition de l'Art ancien dans les Flandres, qui fut un des clous de la worlds fair; il trouva encore le temps d'assurer la réussite de l'Hommage international aux frères Jean et Hubert Van Eyck réalisé par le beau monument du sculpteur Verbanck.

S'il se consacra corps et âme au succès de l'Exposition de 1913, il ne se dévoua pas moins dans les diverses commissions où ses aptitudes l'appelèrent à sièger: Commission des monuments et des sites de la ville de Gand, Comité des correspondants de la Flandre orientale de la Commission royale des monuments, Comité exécutif de la Commission du Musée d'archéologie, Commissions directrices de l'Académie royale des Beaux-Arts et du Musée des arts décoratifs, Société des Amis du Musée dont il fut un des fondateurs et où il assuma la charge de trésorier. Il était encore président de la Société des Amis de la médaille, et l'un des conseillers de la Société d'histoire et d'archéologie.

A ces organismes, il apporta le concours d'une activité inlassable autant qu'éclairée, s'occupant sans cesse d'assurer et d'augmenter leur vitalité. Ceux qui ont travaillé avec lui peuvent rendre témoignage que son dévouement et son zèle furent aussi passionnés, aussi entiers que ses connaissances étaient étendues. Les affaires avaient développé en lui une énergie et un sens des réalités pratiques qui lui permirent de veiller, de la façon la plus favorable et la plus efficace à la défense du patrimoine artistique gantois, à sa conservation, à sa mise en valeur.

De toutes ces institutions, il en est une qui lui était particulièrement chère, à laquelle il avait voué une chaude sollicitude: la Commission des Monuments et des Sites de la ville de Gand, dont il était devenu membre en 1903, et dont il fut nommé président en 1912. Si les travaux de cette commission consultative échappent forcément au public pour la plus grande part, ils n'en sont pas moins délicats autant que nombreux. Rien n'est plus difficile que de concilier les nécessités de l'essor d'une grande ville industrielle et commerçante, le développement de la voirie et les progrès de l'hygiène, avec le respect de ses monuments et de ses sites anciens. Tout en reconnaissant la légitimité des premières, il est bon qu'il y ait des esprits qui se préoccupent de conserver, dans la mesure du possible, le visage aimé de la cité. Joseph Casier fut de ceux-là, et l'un des plus ardents. Gantois de naissance et de cœur, il avait la fierté de sa ville natale, si grande autrefois; il voulait qu'elle occupât une place importante dans le monde contemporain. Un des meilleurs moyens d'y arriver est de sauvegarder la beauté de la «ville des vieux monuments», comme on l'a appelée si justement, d'en faire apprécier la splendeur par l'étranger comme par les Gantois et les Belges, de mettre en pleine lumière le riche et admirable musée d'architecture qu'elle constitue.

C'est à cette tâche que Joseph Casier se consacra avec enthousiasme et il fut l'un des principaux promoteurs du vaste travail entrepris à la fin du XIX[e] siècle en vue du dégagement et de la restauration des monuments et des maisons anciennes. Parmi les parties où son intervention fut surtout importante, je me borne à rappeler l'aménagement des abords du nouveau pont Saint-Michel, la reconstruction du campanile du Beffroi, la restauration de ces ensembles uniques que constituent le quai aux Herbes et les environs du château des Comtes, la conservation de ruines de l'abbaye Saint-Bavon, tout récemment encore la restauration de l'ancienne abbaye de la Byloke, ce chef-

d'œuvre de l'architecture gothique, qui abritera bientôt les richesses du Musée d'archéologie.

Dans chacune des sous-commissions spéciales formées pour l'étude des problèmes multiples soulevés par ces travaux, il se dévoua de la façon la plus complète, donnant à tous l'exemple d'un labeur opiniâtre, et entièrement désintéressé, obtenu par la seule pensée du devoir à remplir vis-à-vis de l'héritage de beauté que nous ont légué nos ancêtres. De ces sous-commissions il fut vraiment l'âme, à la fois guide avisé et surveillant scrupuleux, en même temps qu'avocat éloquent dans les demandes d'autorisations, et de crédits, et aussi dans les polémiques, souvent vives, auxquelles donnèrent lieu les questions nouvelles d'archéologie, d'esthétique ou d'urbanisme qui se posaient à cette occasion.

Lors de la célébration solennelle, il y a deux ans à peine, du centenaire de la Commission, Joseph Casier en retraça l'historique dans un discours magistral, où il analysa l'œuvre accomplie par ses collègues anciens et présents. Ce qu'il ne pouvait dire, mais ce que cependant chacun des assistants pensait en soi-même, c'est que de tous, il était le plus convaincu, le plus enthousiaste, le plus zélé. Pour rappeler ce centenaire, il avait préparé un Album jubilaire; malgré toutes ses instances, il n'est pas parvenu à le voir paraître, par suite des lenteurs de la maison chargée de l'impression. Il en fut de même pour une autre publication qu'il avait élaborée afin de commémorer les fêtes brillantes du tricentenaire de la confrérie royale et chevalière de Saint-Michel en 1913. Jusque dans les derniers jours de sa vie, il se préoccupa de ces deux éditions, dont les retards lui causaient une réelle souffrance.

Il est impossible de ne pas rappeler spécialement ce que lui doit le Musée des beaux-arts de Gand; l'heureux agrandissement des locaux en 1913, la revision de la partie du catalogue relative aux maîtres modernes et à la sculpture, de nombreux accroissements dus en partie à l'ingéniosité avec laquelle

il savait utiliser les ressources financières de la Socété des Amis du Musée, en les faisant fructifier et aussi en les faisant jusque quadrupler par l'appoint des subsides officiels.

Au Musée des Beaux-Arts comme à la Commission des Monuments et des Sites, comme partout d'ailleurs, Joseph Casier fut dans toute la force du terme un homme d'action et son énergie lui permit autant que son autorité, de triompher de difficultés qui auraient arrêté des natures moins solidement trempées. Il fut aussi homme de cœur, d'une courtoisie exquise dans sa cordiale simplicité, d'une parfaite loyauté, d'une amitié sûre quand elle s'était donnée à ceux qui lui paraissent dignes de la mériter.

Aussi jouissait-il de la plus vive sympathie dans les Commissions si nombreuses où il siégeait, comme dans les associations scientifiques qui l'avaient appelé à elles, à la suite de ses importants travaux dans le domaine de l'archéologie: Académie royale d'archéologie de Belgique, Société des sciences, lettres et arts du Hainaut, Société française d'archéologie, Comité flamand de France.

Au sein de notre Académie, on peut dire qu'il ne comptait que des amis. Elu membre correspondant en 1906, il en était devenu membre titulaire en 1912. Appelé à nous présider en 1920, il le fit avec une autorité et un zèle que l'on n'a pas oubliés, et il continua, comme conseiller, à s'intéresser très directement à nos travaux. Il fournit à nos recueils d'importantes contributions, dont on trouvera la liste à la suite de cette notice. La dernière est la notice nécrologique d'Arthur Blomme, achevée au cours de la maladie qui enleva Joseph Casier le 15 décembre 1925, dans sa soixante-treizième année. Sa robuste constitution nous permettait cependant d'espérer le voir encore longtemps parmi nous.

Le portrait que je m'efforce de tracer de cette haute personnalité serait incomplet si je n'ajoutait que Joseph Casier fut un grand chrétien. Tolérant pour les autres, strict pour lui-

même, animé d'une foi robuste et agissante, il pratiquait tous les devoirs de sa religion en fils confiant et docile. Préfet de la congrégation de Notre-Dame des sept douleurs, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paule de la paroisse Saint-Etienne, il remplit avec ferveur ses fonctions de marguillier de Sainte-Anne, son église paroissiale.

Quoiqu'il n'eût jamais recherché les distinctions officielles, et que la meilleure des récompenses ait toujours été pour lui la satisfaction du devoir accompli, plusieurs décorations consacrèrent son mérite et son dévoûment: officier de l'ordre de L' pold, décoré de la Croix de la mutualité, de la médaille civique de première classe et des médailles des Oeuvres de secours pendant la guerre, il était commandeur de l'Ordre du Lion et du Soleil de Perse, officier de l'Etoile noire du Bénin, chevalier de la couronne de fer d'Autriche.

L'Académie royale d'archéologie de Belgique conservera pieusement sa mémoire.

PAUL BERGMANS.

Annexe I.

BIBLIOGRAPHIE.

1895: *Les abbayes normandes des bords de la Seine.*
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bull. 29, p. 556-585).
Le Mont Saint-Michel
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc Bull. 29, p. 690-698).
1896: *Notice sur la crypte de Cambron.*
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Bull. 30, p. 142-147).
1897: *L'Abbaye de Frauweiler près Cologne*
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc., Bull. 31, p. 133-140)
L'Abbaye cistercienne d'Altenberg et ses vitraux
(Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St-Luc., Bull. 31, p. 119-132)
En Normandie. Souvenirs archéologiques d'un voyage de la Gilde de St-Thomas et St-Luc (19-31 août 1895). Gand, s. n. (1897) in-4°, 46 pl. photographiées.
(Publication spéciale de la Gilde de St-Thomas et St-Luc)
1898: *Le reliquaire des saints Rochs, Andrien et Antoine.*
(Inventaire archéologique de Gand. Orfèvreries. Trésor de l'église St-Sauveur XVIIIe siècle, fiche n° 99, 1898.
1899: *Excursion de la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc dans le Maine, la Touraine et l'Anjou.*
(Revue de l'Art chrétien 1899, p. 426-449).
Le Mans, Angers, Tours, Saint-Benoît-sur-Loire, Germing des Prés.

(Bull. de la Gilde de St-Thomas et St. Luc., Bull 33,. p. 33, p. 99-138,1i1-210,229-260,277-300)

Registre de la Confrérie Saint-Joseph

(Inventaire archéologique de Gand. Reliures. Eglise Saint Sauveur XVIIe siècle, fiche n° 117, 1899.

1900: *Chaire de vérité de l'église Saint-Sauveur.*

(Inventaire archéologique de Gand. Sculpture-Eglise Saint-Sauveur XVIIIe siècle, fiche n° 159, 1900.

Confessionnal de l'église Saint-Sauveur.

(Inventaire archéol. de Gand. Mémoires. Eglise Saint-Sauveur XVIIe siècle, fiche n° 149, 1911

Mise au tombeau du Christ.

(Inventaire archéologique de Gand. Sculptures. Eglise Saint-Sauveur, XVIIe siècle, fiche n° 157, 1900.

Statue de Sainte-Anne.

Inventaire archéologique de Gand. Sculptures. Eglise SaintSauveur, XVIe siècle, fiche n° 156, 1900.

Ter Doest — Lisseweghe — Zeebrugge.

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 34, p. 123-128.

En Touraine.

Bulletin de l'Association belge de photographie. 1900. pp. 323-341; 391-402; 469-487.

1901: *Le rétable de Calcar.*

Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 35, p. 191-202.

1902: *L'excursion de 1902 de la gilde de St-Thomas et St-Luc. Malines, première Journée.*

36, p. 39-48.

Au Pays Rhénan.

Bulletin de l'Association belge de photographie, 1902, pp. 328-337, 413-421, 466-481.

Pierre commémorative des travaux du Tolhuis.

Inventaire archéol. de Gand. Inscription Musée lapidaire XVIe siècle, fiche n° 235 (1902).

1903. *Chronique de l'excursion de la Gilde de St-Thomas et St-Luc en 1903: Sens, Beaune, Vougeot, Tonnerre.*
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 37, p. 93-113; 326-345; 352-359; 360-363.
Les Imagiers de la Chartreuse de Champmol à Dijon.
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 37, p. 364-413.

1904: *La crypte de Cambron.*
Fédération archéol. et hist. de Belgique. T. XVIII, 1904, 8 pp., 2 pl. hors texte et aussi XXXe bulletin de la Gilde de St-Thomas et de St-Luc, 2e facs. pp. 142-147.
L'église de Notre-Dame de Mouzon.
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 383, p. 119-147.
L'excursion de 1904 de la Gilde de St-Thomas et de St-Luc. Troisième journée, Mouzon.
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 8, p. 52-54.
(Notice biographique de) Armand Bourdan.
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 38, p. 37-38.
Statue de Saint-Sébastien.
Inventaire archéol. de Gand. Sculptures. Musée des Beaux-Arts XVe siècle, fiche n° 351 (1904).
Le Vitrail - Conférence avec projection.
Bulletin de la Société d'hist. et d'archél. de Gand, XII — 1904, pp. 112-117.

1905: *L'excursion de 1905 de la Gilde de St-Thomas et St-Luc. Strasbourg, le château, Musée Hohenlohe, la Cathédrale*
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 39, pp. 62-94, 144-150, 154-160.
Les vitraux d'Alsace.
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 39 p., 193-213.

1906: *L'art flamand à la cour de Philippe le Hardi.*
Bull. de l'académie roy. d'archéologie de Belgique, 1906 p. 259-274.

1907: *Béguinages.*
Dans: *Gand, guide illustré,* publié sous les auspices de la Commission des Monuments. Gand, Vanderhaeghen, Bd 8°, p. 87-97.
Faut-il encourager la création de musées locaux et régionaux? Fédération archéol. et hist. de Belgique. Annales du XX° congrès, 1907, t. III, p. 101-107.
Monographie de l'église N.-D. de Mouzon.
Revue historique ardennaise 14° année 1907, 105-125.
Promenade en Flandre. Causerie.
Fédération archéol. et hist. de Belg. Annales du XX° congrès 1907, t. I, u. 126-134.
Ruines de l'abbaye Saint-Bavon.
dans: *Gand, Guide illustré,* publié sous les auspices de la Commission des Monuments. Gand, Van der Haeghen, s.d. (1907) p. 35-45.

1908: *Fragment de tympan de porte sculpté.*
Inventaire archéol. de Gand. Sculptures. Ruines de l'abbaye Saint-Bavon. Musée lapidaire. XII° siècle, fiche n° 456, 457 (1908).
L'œuvre scientifique du Congrès de Gand: Archéologie.
Bulletin de la Soc. d'hist, et d'archéol. XVI, 1908, p. 94-107.
A propos d'un conflit entre la gravure et la photographie.
Bulletin de l'association belge de photographie, 1908, p. 138-143, 170-183.
Une sculpture du XII° siècle au Musée de Gand.
Annales acad. roy. d'archéol. de Belg. vol. LX, 5° année t. X, 1908, pp 135-146
Tympan de porte sculpté

Inventaire archéol. de Gand. Sculptures. Ruines de l'abbaye St-Bavon. Musée lapidaire. XII° siècle.
fiches 451 (1908) 452 (id.) 453 (id.) 454 (id.) 455 (id.)

1909: *Feuillets détachés de l'écrin artistique de la Bavière.*
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 42, p. 278-296.
Notes sur quelques sculptures de la Bavière.
42, p. 278-296.

1910: *Une sculpture en albâtre du Musée des Beaux-Arts.*
Bulletin de la société d'hist. et d'archéol. de Gand. XVIII, 1910, pp. 292-298.

1910-1911: *L'exposition de l'Art Belge au XVII° siècle. Bruxelles*
Revue de l'art chrétien: t. LX, LIII° année, 1910, pp. 399-414; t. LXI, LIV° année 1911, pp. 43-54.

1911. *La Liturgie et les mystères dans les Arts en Flandres.*
Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Gand. XIX, 1911, pp. 120-130.
Marguerite d'York et les pauvres Claires de Gand.
Revue de l'art chrétien t. LXI, XIV° année 1911, p. 141-147.
(Notice biographique de) M. Camille Henry.
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 43, p. 14-15.

1912: *L'exposition des anciennes industries tournaisiennes.*
Revue de l'art chrétien, t. LXII, LV° année 1912, p. 46-50
Gand et l'exposition universelle de 1913. Guide sommaire.
Gand, A. Van der Haeghen (1912), in-8°, 72 pp. plan et figg. 2° édit. sous le titre: *Gand, guide sommaire.*
Gand, Etabl. Vanderpoorten, 1926, in-8°, 50 pp. plan et figg.
Notes à propos d'un monument funéraire tournaisien.
Bulletin de l'Acad. roy. d'archéologie de Belgique. 1912. p. 34-38

1813: *L'exposition rétrospective de l'art ancien dans les Flandres (région de l'Escaut) Gand, 1913.*
Bull. de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique, 1913, IV, p. 51-89

1913-1914: *L'art ancien dans les Flandres à l'Exposition universelle et internationale de Gand.*
Revue de l'art chrétien, t. LXIII, LVI° année 1913, pp. pp. 315-324, 376-392.
t. LXIV, LV3II° année 1914, pp. 36-46, 171-196.

1914: *L'Eglise Saint-Nicolas de Gand.* Etude archéologique par M. le chanoine Maere, professeur d'archéologie à l'Université de Louvain.
Bull. de la Société d'hist. et d'archéol. de Gand. XXII, 1914, pp. 182-206.
Le fou assassin par J. L. Gériscault.
Inventaire archéol. de Gand. Peintures, Musée des Beaux-Arts. XIX° siècle fiche n° 560 (1914).
Les orfèvres flamands et leurs poinçons XV° et XVIII° s. Reproduction des plaques originales, conservées au Musée d'archéologie de Gand.
Gand, Vanderpoorten, 1914, in-fol., 14 pll. avec notice (Publication de la Commission des monuments de la ville de Gand).
Portrait de Pierre Camus, évêque de Belley et d'Arras, par Philippe de Champagne.
Inventaire archéol. de Gand. Peintures. Musée des Beaux-Arts, XVII° siècle, fiche n° 559 (1914.

1915: *La famille de Sainte-Anne (triptyque). Ecole gantoise.*
Inventaire archéologique de Gand. Peintures, fiche n° 568 (1915), 569 (id.)

1919: *Les travaux de la Commission des Monuments de Gand en 1917 et 1918. Rapport.*
Gand, s.d. (1919) 21 pp.

1920: *L'iconographie médiévale. Discours.*
Bull. de l'Acad. roy. d'Archéologie de Belgique, 1910, p. 31-52.
Le Vicomte Amaury de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck-1851-1919.
Bulletin de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique, 1920, p. 53-62.

1921: *Notes au sujet du mobilier de l'ancienne abbaye cistercienne de Saint-Bernard sur l'Escaut.*
Annales de l'Académie roy. d'archéologie de Belgique. t. LXIX (6[e] série t. IX) p. 162-191.

1922: *Le Musée des Beaux-Arts de Gand. Notice historique.*
Gand, Vanderpoorten, 1922, in-4°, 39 pp. figg.
Louis Tytgadt.
Gand artistique, 1922, pp. 42-45.

1923: *Sempi (P. A.) ou Pierre de Sempy* (Notice biographique)
Biographie nationale t. 22, col. 201-203.
Le «Sinte Elisabethsvloed »près Dordrecht en 1421. Volets de rétable vers 1470-1480.
Annales de l'Académie d'Archéol. de Belgique. 7[e] série, t. I, 1923, p. 5-12.
Une tête de Christ de la Cathédrale d'Arras
La Revue d'Art. Nouv. série de «L'art flamand et hollandais», 1923, p. 90-97.
Les travaux de la Commission des Monuments et des sites de Gand de 1919 à 1923. Rapport.
Gand, s. d., (1923) 8°.

1924: *L'abbaye de la Byloke à Gand. Sa restauration et la découverte d'une fresque du XIV[e] siècle.*
Gand artistique, 1924, p. 302-311.
Centenaire de la Commission des Monuments et des Sites de la ville de Gand – Discours.
Gand artistique, 1924, p. 77-92.

Notes au sujet d'anciens ornements des Flandres.
Gand artistique, 1924, p. 246-252.
Redevoering uitgesproken in het fransch in de zitting der Commissie der Monumenten der stad Gent, den 19 December 1923, ter gelegenheid van het honderdjarig bestaan der commissie 1828-1923. Tweetalig verslag.
Gent-Gand, Vanderpoorten, 1924, in-4°, 23 pp.
Le retable d'Hemelveerdegem.
Gand artistique, 1924. p. 105-106.

1925: *Un collier de Gilde aux armes d'abbés de Baudeloo.*
Bulletin de l'Acad. roy. d'archéol. de Belgique, 1925,
Fresques du réfectoire de l'Académie abbaye de la Byloke à Gand.
Gand artistique, 1925, pp. 138-143.
Sporeman (Jan): Notice biographique.
Biographie nationale, t. 23, col. 483-484.

13926: *Stoop (Roger): Notices biographiques*
, Biographie nationale, t. 24, col. 91.

En collaboration avec Jos. Brassine :
Notice biographique de M. l'abbé Joseph Scheen.
Bulletin de la Gilde de St-Thomas et St- Luc. Bulletin 43, p. 68-69.

En colaboration avec Paul Bergmans:
L'art ancien dans les Flandres (Région de l'Escaut). Mémorial de l'exposition rétrospective organisée à Gand en 1913.
Bruxelles, Van Oest, 1919-22, in-4°, 3 voll. pll., fig.

En cours d'impression :
1) *Le Tricentenaire de la Confrérie royale et chevalière de Saint-Michel à Gand 1913.*
2) *Album du Centenaire de la Commission des Monuments et des Sites de la ville de Gand.*

Annexe II.

LISTE DES PRINCIPAUX VITRAUX EXECUTES DANS L'ATELIER JOSEPH CASIER.
(1885-1925)

BELGIQUE: Afsné (église paroissiale), Alost (églises St Martin et St-Joseph), Ans (chapelle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul), Audegem (église paroissiale), Beernein (château Lippens), Bell par Gheel (église paroissiale), Binche (collégiale Saint-Ursmer et Hôtel de ville), Bisseghem (église paroissiale), Blommershof (villa Nève), Bruges (Béguinage et Couvent des Dames de Saint- André), Bruxelles (église Saint-Boniface, couvents des Dames de Saint-André et des Dames de l'Adoration perpétuelle), Buggenhout (couvent), Courtrai (églises StMartin et Notre-Dame), Dinant (Hospice et Couvent Notre-Dame), Duffel (église paroissiale), Elseghem (église paroissiale), Erembodegem (id.), Esneux (id.), Esschen (Pères Rédemptoristes), Etalles (église paroissiale), Eyne (id.), Gand (églises Saint-Bavon, Saint-Michel, Saint-Sauveur, Saint-Joseph, Saint-Macaire Saint-Antoine, chapelles du Poortakker et des Sœurs de Charité, Hôtel de ville, Château de Maltebrugge, Hall du Crédit maritime, Hôtel de M. L. Nève), Ghoy (église paroissiale), Hal (église Saint-Martin), Han sur Lesse (église paroissiale), Hasselt (église Saint-Quentin), Hemelverdegem (église paroissiale), Huy (collégiale), Itterbeek (église paroissiale et château de Hèle), Jette (Pères Rédemptoristes), Lembeke (chapelle de l'hospice), Libin (église paroissiale), Liége (cathédrale), Lophem (abbaye Saint-André), Louvain (école de commerce de l'uni-

versité), Malines (chapelle de l'Archevêché), Marcke (église paroissiale et château de Blommeghem), Maredsous (abbaye), Nieuport (église paroissiale), Nivelles (collégiale), Oombergen (église paroissiale), Ostende (église Saints-Perre et Paul), Poppel (égllse paroissiale, Postel (abbaye), Putte (église paroissiale), Renaix (église Saint-Hermès) ,Saint-Trond (église St-Pierre), Suarlée (église paroissiale), Uytbergen (église paroissiale et château), Villers-l'Evêque (église paroissiale), Vremde (id.), Watervliet (id.), Wetteren (id. et chapelle Ste-Barbe), Wevelghem (église paroissiale), Ypres (église Saint-Martin).

ETRANGER : En Angleterre, chapelle des Dames de Saint-André, à Straitham-Londres et des Pères Jésuites à Saint Hilier (île de Jersey); en France, églises de Dampmart près Meaux, du séminaire de Meaux, de Nanglis; au Chili, cathédrale de Santiago.

NOTICE SUR

VICTOR FRIS

Victor Fris, né à Grammont le 18 février 1877, nous a été prématurément enlevé le 24 Mai 1925. Il suivit les cours à l'Université de Gand, et en Juillet 1899 il obtint avec la plus grande distinction le diplôme de Docteur en philosophie et lettres. En novembre 1900 il passa devant le Jury spécial de Bruxelles l'examen d'archiviste paléographe. C'est en l'année 1900 que débute sa carrière professorale d'abord à Verviers, puis trois mois après il est désigné pour l'athénée royal d'Ostende. Il y enseigne l'histoire. En 1903, il vient à l'athénée de Gand, où il restera en fonction jusqu'en 1917.

Au mois d'avril de cette année il est appelé à recueillir la succession de M. Vander Haeghen, comme archiviste de la ville de Gand, et à partie de l'année 1919 il est successivement nommé chargé de cours à l'Université de Gand, professeur à l'école normale de l'Etat et à l'Institut Ch. de Kerckhove en la même ville.

Nombreuses sont les distinctions qu'il se voit octroyées. Il reçut la croix de chevalier de l'ordre de Léopold et le ruban de la Légion d'Honneur. A Gand il est nommé membre de la Commission des Archives, des Musées d'Archéologie et de la Commission des monuments et des sites de cette ville. En 1911 la commission royale d'histoire le charge d'une mission paléographique aux bibliothèques de Lille et de St-Omer. Lauréat en 1901 du concours inter-universitaire des Universités belges. Il eut dans la suite plusieurs de ses ouvrage couronnés par les

académies. En 1902 c'est l'Académie royale flamande, qui lui décerne un prix, et en 1912 et 1913 il obtient de l'Académie de Belgique le prix quinquennal Bergmann et le prix de Keyn.

Déjà en 1903 l'Académie royale d'Archéologie lui avait ouvert ses portes, et en 1919 il fut élu membre titulaire et peu après conseiller de notre compagnie.

A l'étranger ses travaux ne furent pas moins appréciés que chez nous, ce qui lui valut l'honneur d'être nommé membre de l'Historisch Genootschap d'Utrecht et de la Maatschappij voor Nederlandsche letterkunde de Leyden.

Pour se faire une idée de sa surprenante activité, et de sa prodigieuse fécondité littéraire, il suffira de parcourir la liste de ses publications telle que lui-même peu de mois avant sa mort il avait eu soin de la rédiger, au moins en notable partie. On se rendra facilement compte que si l'Académie royale d'Archéologie de Belgique a bénéficié largement du produit de ses études inlassées, c'est surtout à la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand qu'il a donné la pleine mesure de sa vaste érudition et de ses fructueuses recherches scientifiques.

Ses débuts datent de Janvier 1900, et les documents qu'il y présenta pour servir à l'histoire de la guerre des Gantois contre Philippe le Bon firent réellement sensation. On put immédiatement entrevoir et deviner les services que le nouveau membre était appelé à rendre à la Société, et l'attente loin d'être déçue, dépassa, et de loin, les meilleures espérances. Rares étaient les séances où la tribune n'était pas occupée par V. Fris, et dans l'ardeur de sa jeunesse, il laissait à son humeur combattive libre cours. Il semblait en effet s'être donné pour rôle de relever les erreurs commises dans l'interprétation des textes, mais surtout en apportant des documents inédits, fruit de ses judicieuses et infatigables recherches dans les archives, il prétendait faire mieux connaître les situations, et partant, les événements qui en étaient les suites nécessaires.

Il n'est donc pas étonnant que dans ce milieu Fris ne tarda pas à se ménager une place de choix, et que personne d'ailleurs ne se souciait de lui disputer. Aussi fut-ce une vraie satisfaction pour tous les membres de procalmer ses mérites incontestés, en l'élevant le 15 décembre 1908 au poste de secrétaire. C'était en même temps assurer l'avenir de la société, car désormais Fris devait en devenir l'âme et par conséquent prendre pour une large part sur lui la responsabilité d'en garantir la marche progressive. Et à sa tache jamais il n'a failli. Ses réponses personnelles lui permettaient même de suppléer à l'inertie ou la trop parfaite quiétude de ses confrères, car, quand à leur zèle endormi ses appels demeuraient sans écho, Fris lui-même montait sur la brèche, et s'inscrivait comme conférencier, sachant ainsi alimenter d'une façon intéressante, nos réunions mensuelles.

S'il ne lui fut pas matériellement possible de témoigner la même ardeur pour notre Académie d'Archéologie, cependant on lui rendra cette justice qui rarement il s'est dérobé quand on eut recours à lui. En maintes circonstances en effet il nous apporta de précieuses contributions, ce dont nous trouverons la preuve facile et surabondante en parcourant nos Bulletins et nos Annales.

En 1913 lors de l'exposition universelle de Gand, il remplit les fonctions de secrétaire général au XXIII[e] Congrès belge d'Histoire et d'Archéologie. Il prépara ces brillantes assises avec toute la compétence qui lui appartenait, et avec un dévoûment auquel seule la maladie put porter quelque entrave.

Son activité était vraiment proverbiale, et chacun s'étonnait de le voir résister à cette extraordinaire tension d'esprit. Car elle s'allongeait indéfiniment la série de ses publications, et il n'était pas rare de le voir s'occuper de deux ou trois questions à la fois qu'il traitait avec une parfaite méthode et une égale sûreté.

Ce qui surtout surprenait en lui, c'était sa mémoire qui tenait véritablement du prodige. Jamais il ne se trouvait arrêté par

une date, et des détails en eux-mêmes insignifiants lui revenaient avec la même facilité que les faits les plus importants. Il est vrai que Fris avait singulièrement aidé cette si utile faculté à se développer, en se créant ce vaste répertoire où il allait puiser à pleines mains, et qui lui permettait de rafraîchir sans cesse ses souvenirs. Tel fut l'heureux résultat de ses abondantes lectures qu'il abordait toujours la plume à la main, soulignant et annotant les passages, dont il prévoyait une citation possible dans un avenir lointain. Et ainsi s'établit ce catalogue merveilleux où vinrent méthodiquement se ranger faits et dates, personnages et localités.

Si cette âpreté au travail et ce besoin inassouvi d'arracher aux archives leurs secrets, étaient pour lui devenus la source intarie de ses meilleures jouissances, il avait pu néanmoins éviter ce danger d'égoïsme auquel ne sont que trop exposés ceux à qui est confiée la garde des archives, et qui pour en user comme il convient, finissent par considérer le dépôt comme leur personnelle et exclusive propriété. Fris aimait avant tout à rendre service, et s'il se montrait impitoyable envers ceux qui faussaient l'histoire, il accueillit avec la plus franche cordialité ceux qu'il savait vouloir sincèrement se mettre à l'étude. Il s'estimait heureux de pouvoir guider leurs pas indécis; il facilitait leurs recherches inexpérimentées dans le dédale des documents inexplorés, car c'est ainsi qu'il comprenait sa mission d'archiviste, et c'est avec cette conscience qu'il se fit un devoir de les remplir.

Pas n'est besoin d'insister sur la portée scientifique des écrits de notre regretté confrère. On aimait à rendre justice à l'impartialité de l'historien, de même qu'à la méthode et la clarté de son exposé dans les controverses parfois des plus épineuses. L'originalité de ses conceptions contribuait à les mettre en valeur et à fixer sur elles l'attention, et telle fut entre autre la cause du succès d'ailleurs bien mérité de son histoire de la ville de Gand. Ses études préférées se portaient sur l'histoire de la Flandre,

et l'on peut affirmer sans crainte d'être démenti, qu'il est parvenu à en élucider plus d'un point obscur.

Cette riche compréhension du passé avait fait naître en lui une meilleure intelligence des temps présents et celle-ci se traduisit, surtout pendant l'occupation ennemie, en un sincère et ardent patriotisme. Il faillit lui en coûter cher d'avoir été l'auteur d'une publication clandestine, la veille d'un 11 juillet dans laquelle il faisait valoir les motifs engageant les vrais flamands à ne pas célébrer cette date sous les baïonnettes allemandes. Seule son habileté parvint à le faire échapper aux soupçons qui n'étaient que trop justifiés de la part de l'envahisseur toujours à l'affût et prompt à sévir contre ceux qui trop librement manifestaient leur attachement aux institutions du pays.

La mort prématurée de Victor Fris est une perte irréparable pour la science et fut vivement sentie par tous ceux qui appréciaient la droiture de son caractère et estimaient hautement l'ampleur de ses connaissances et la fécondité de sa plume.

CHANOINE VAN DEN GHEYN.

LISTE des PRINCIPALE PUBLICATIONS de VICTOR FRIS

1. *Ontleding van drie Vlaamsche Kronieken.*
   (Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand)
   1900, t. III, p. 135-191.
2. *Schets van den Economischen toestand van Vlaanderen in het midden der 15e eeuw.*
   Edition de l'Académie royale flamande. Gand.
   1900, t. I, p. 186
3. *Pieter de Coninc woonde de Brugsche Metten niet bij.*
   Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
   1900, t. VIII, p. 248-269
4. *De Onlusten te Gent in 1432-1435.*
   Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.
   1900, t. VIII, p. 163-178.
5. *Onderzoek der Bronnen van den Opstand van Gent tegen Philips den Goede (1449-1454).*
   Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
   1900, t. VIII, p. 212-243.
6. *Les Flamands à la Bataille de Courtrai.*
   Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand
   1900, t. VIII, p. 373-374.
7. *Le Manuscrit n° 437 de la Bibliothèque publique de Bruges.*
   Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand.
   1900, t. VIII, p. 16-20.
8. *Oorkonden betreffende den Opstand van Gent tegen Philips den Goede (1449-1454).*
   (Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand)
   1901, t. IV, p. 57-146.

9. *Ware eene wederuitgave van het Memorieboek der Stad Gent nuttig?*
(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand) 1901, t. IV, p. 147-160.

10. *La Bataille de Courtrai.*
(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand) 1901, t. V, p. 13-60.

11. *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470, met een Vervoeg van 1477 tot 1515, opgesteld door twee tijdgenooten.*
Edition des «Vlaamsche Bibliophilen». Gent, 1901-1904, 2 t., LXV, 392 p. et 387 p.

12. *Vlaanderens Vrijmaking in 1302.*
Edition du «Willemsfonds». Gent, 1902, T. 1, 205 p., avec cartes, pl., et fig.

1. *Les Idées politiques d'Olivier van Dixmude.*
Bulletin de l'Académie Royale de Belgique. Bruxelles, 1902

14. *Le banquier italien Thomas Fini, premier Receveur de Flandre.*
Bulletin de la Commission royale d'Histoire. Bruxelles, 1900, 18 p.

15. *Notes sur un cas d'incapacité de succession des enfants féminins.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1901, 5° s., T. XI, p. 389-394.

16. *L'Historien florentin Jean Villani en Flandre.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1900, 5° s., T. X, p. 1-9.

17. *Les Récits d'un Bourgeois de Valenciennes et leur auteur probable.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1901, T. XI, p. 379-397.

18. *La Composition des Chroniques d'Adrien De Budt.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1901, t. XI, p. 517-544.

19. *L'Analyse de la Chronique des Pays-Bas, de France, d'Angleterre et de Tournai.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1900, t. X, p. 65-82.

20. *La Chronycke van den lande ende graefscoep van Vlaenderen de Nicolas Despars, dans ses rapports avec les parties inédites de Rombaut de Dappere.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1901, t. XI, p. 545-567.

21. *Les Sources des Antiquités de Flandre du président Philippe Wielant.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1901, t. XI, p. 393-407.

22. *De Slag bij Kortrijk.*
Oeuvre couronnée par l'Académie Royale flamande de Gand 1902, T. I, 395 p. avec cartes et plans.

23. *Een Strijd om het Dekenschap te Gent in 1447.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1903,. T. XI, p. 76-67.

24. *Lausus, oudstgekende bouwmeester van Gent.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1904, T. XII, p. 320-326.

25. *Les granges monumentales de la Flandre maritime.*
En collaboration avec Arm. Heins.
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1905, T. XIII, p. 59-87.

26. *De Samenzwering van Pieter Tryncke te Gent in 1451.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1905, T. XIII, p. 121-129.

27. *Analyse de trois chroniques bourguignonnes.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1905, t. XIII, p. 189-212.

28. *'t Jaar dertig — Geschiedenis der Belgische Omwenteling.*
Edition du fonds Julius Vuylsteke. Gand, 1905, T. A, avec dessins.

29. *Documents gantois, inédits, concernant la levée du siège de Calais.*
Mélanges dédiés à Paul Fredericq. Bruxelles, 1904.

30. *Nieuwe Oorkonden betreffende den Opstand van Gent tegen Philips den Goede.*
(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand) 1906, t. XII, p. 179-230.

31. *Vie et Oeuvres de M. le Professeur Henri Pirenne.*
«Almanach des Etudiants libéraux». Gand, 1905, 38 p., avec portrait.

32. *Jan van Coppenhole, een Gentsch Politicus der 15e eeuw.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

33. *Blavotins et Ingherkins. Une lutte sociale en Fandre au*
1906, t. XIV, p. 93-144.
début du XIIIe siècle.
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand. 1906, t. XIX, p. 133-185. Paru sous le titre «Kerels en Blauwvoeten» dans la revue «De Vlaamsche Gids» Anvers 1907.

34. *La maison à la peinture murale de la Rue longue de la Monnaie.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand 1906, t. XIX, p. 361-3368.

35. *Bibliographe des travaux modernes concernant les Frères Van Eyck, peintres célèbres.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand 1906, t. XIX, p. 313-333.

36. *Les Grands-Baillis et les Sous-Baillis de Gand.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand Gand, 1906, t. XIX, 380-422.

37. *De Beoefening der Geschiedenis in de Moedertaal.*
Extrat de «Vlaamsch Belgie sinds 1830» édition du Fonds J. Vuylsteke». Gand, 1907.

38. *La Réforme constitutionnelle de Gand de 1360-1369.*
(Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand) 1907.

39. *Bibliographie de l'Histoire de Gand depuis les Origines jusqu'à la fin du XVe siècle. Répertoire méthodique et raisonné des écrits anciens et modernes concernant la ville de Gand au Moyen-âge.*
Edition extraordinaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie à Gand, 1907, 1re partie.

40. *Dix contributions à la Biographie gantoise.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand 1907, t. XV, p. 62-92.

42. *Le Testament autographe de Barthélémi Fini, frère du receveur de Flandre, exécuté en 1309.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1907,, t. XV, p. 191-195.

42. *Essai d'un analyse des «Commentarii sive Annales rerum Flandriae» de Jacques de Bevere.*
Thèse couronnée, édité par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand, 37° fascicule du «Recueil de travaux» Gand, 1908.

43. *Vlaanderen omstreeks 1530.*
Edité par le Fonds J. Vuylsteke. Gand, 1909.

44. *John of Gant, duke of Lancaster*
De la «English National Biography» traduit et corrigé.
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie - Gand. 1909, t. XVIII, p. 91-130.

45. *Note sur le Périmètre de Gand, au XIV°, XV° et XVI° S.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gan 1909, t. XVII, p. 142-147.

46. *L'Emeute de Gand en février 1479.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1909, t. XVII, p. 179-187.

47. *La Densité de la Population de Gand du XIVe siècle jusquà nos jours.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1909, t. XVII, p. 165-171.

48. *De la valeur de la Chronique de Jean d'Outremeuse pour l'Histoire de Flandre.*
Annales du Congrès d'Histoire et d'Archéologie de Liége. 1909, t. II,

49. *Contribution à l'Histoire du Patriciat gantois.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1909, t. XVII, p. 277-307.

50. *Le Voyage du Cardinal Louis d'Aragon en Flandre en 1517*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1910, t. XVIII, p. 42-91.

51. *Bibliographie des Ouvrages concernant l'histoire locale de Gand, par Mr. Prosper Claeys.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1910, t. XVIII, p. 127-148.

52. *La bataille de Gavere.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1910, T. XVIII, 185-253, avec cartes, plans, dessins.
Aussi en flamand. Anvers, 1910.

53. *L'Historie van België de Marcus Van Vaernewyck.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1910, t. XVIII, 200-270.

54. *Antiquités gantoises.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1910, t. XVIII, 301-3076.

55. *Het verraad van Pieter Schoonnaert te Gent in 1406.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1910, t. XVIII, 408-413.

56. *Uittreksels der gelijktijdige Kronieken over het Engelsch-Amerikaansch Verdrag te Gent in 1814.*
1910, t. XVIII, 462-470.

57. *Le plan d'Ostende par Jacques Roelofs de Deventer en 1560, découvert à Madrid, commenté et expliqué.*
1 fascicule, grand in-folio, avec deux plans. Bruxelles, Falck, 1901.

58. *Notes pour servir à l'Histoire des Iconoclastes et des Calvinistes à Gand de 1566 à 1568.*
Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1909, t. IX, 150 p.

59. *Het Brugsche Calfvel van 1407 tot 1411.*
Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. 1911, I t.

60. *Geschiedenis der stad Geeraardsbergen.*
Couronné par l'Académie Royale de Belgique. Gand, 1911.

61. *Eene treurige bladzijde in de Gentsche Kunstgeschiedenis in Augusti 1566.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand Gand, 1911, t. XIX, p. 97-121.

63. *De politieke moord op Gillis van Brecht, stadspensionnaris van Gent, in Juli 1414.*
Gand, 1911, t. XIX, 295-321.

63. *Twee episoden uit de geschiedenis van Geeraardsbergen in het midden der vijftiende eeuw.*
Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. Gand, 1921, t. XX, p. 1-77.

64. *De oudstbewaarde Stadsrekening van Geeraardsbergen in 1397.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1912, t. XX, 316-426.

65. *Uittreksels uit de Stadsrekening van Geeraardsbergen van 1475 tot 1658.*

Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1912,, t. XX, 45-90, 163-228.

66. *La Succession du second Henri de Flandre, Seigneur de Ninove en 1366.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand 1912, t. XX, 434-447.

67. *Guillebert de Mets, un Grammontois à Paris en 1407.*
Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand. Anvers, 1912.

68. *De Bronnen van de historische romans van Conscience.*
Anvers, 1912, 1 livraison, 72 p.

69. *La valeur de «La Recherche des Antiquitéz et Noblesse de Flandres» de Philippe de l'Espinoy.*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles, 1910, t. LXXIX, 289-340.

70. *Verslag over de Zending naar Ryssel en St-Omaars, met het oog op de uitgave der «Flandria Generosa».*
Bulletin de la Commission Royale d'Histoire. Bruxelles. 1910, t. LXXIX, 289-340.

713. *Notes sur le village flamand d'Eenhame.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand Gand, 1913, t. XXI, 71-78.

72. *De politieke partijen te Gent in de Middeleeuwen.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand Gand, 1913, t. XXI, 159-162.

73. *Le plan de Ninove par Jacques Roelofs de Deventer en 1560, découvert à Madrid, commenté et expliqué.*
Bruxelles, Falck, 1913, 1 fascicule, grand-in-folio, avec 2 plans et neuf pages texte.

74. *La Paternité du retable de l'Agneau Mystique à Gand.*
Revue de Belgique, Bruxelles, 1913.

75. *Stropdragers!*
« De Vlaamsche Gids », Anvers, 1913.

76. *Diorama militaire de Gand, cinq vues de guerre.*
Gand, 1913, 37 p., avec 5 planches coloriées par Jules Gondry.

77. *Vlaggen en Wimpels in Oud-Vlaanderen.*
Gand, 1913, Préface pour l'Album de R. De Cramer.

78. *Oud-Vlaenderen in de Wereldtentoonstelling te Gent.*
Guide explicatif, avec plan, cartes et gravures : La Vieille-Flandre. Aussi en flamand.

79. *Histoire de Gand.*
Couronné par l'Académie Royale de Belgique. Bruxelles, Paris, 1913, 70 gravures et 3 cartes.

80. *Bewijsstukken betreffende den opstand van Gent tegen Philips den Goede.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand Gand, 1914, t. XXII, 333-453.

81. *Laus Gandae, éloges et descriptions de Gand à travers les âges.*
Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand Gand, 1914, t. XXII, 208-270, 285-314.

82. *Bibliographie de l'Histoire de Gand depuis l'an 1500 jusqu'en 1850. Répertoire méthodique et raisonné des Ecrits anciens et récents concernant la Ville de Gand dans les Temps modernes.*
Edition extraordinaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand, Van de Weghe,.

83. *Historische persoonsnamen.*
Gand, 1922, Volksdrukkerij, 165 p.

84. *Paul Fredericq et Henri Pirenne.*
Vander Poorten, 1919, 130 p.

85. *Plan de Cambrai (Deventer).*
Expliqué et commenté. Falck, Bruxelles, 1922.

86. *Plan d'Alost (Deventer).*
Expliqué et commenté. Falck, Bruxelles, 1922.

87. *La Citadelle de Charles-Quint et le Château des Espagnols à Gand.*
Annales de l'Académie Royale d'Archéologie. Anvers, 1922.

88. *Un financier et mécène gantois du XVe siècle - Laurent de Maeght.*
Annales de l'Académie Royale d'Archéologie. Anvers, 1922.

89. *Les Clercs du Sang.*
Annales de l'Académie Royale d'Archéologie. Anvers, 1922.

90. *Gand. Album monumental et Historique.*
Cent dessins à la plume de R. De Craemer, axec texte commentaire. Gand, Vander Poorten, 1924.

91. *De oude straatnamen van Gent.* 1925.

92. *Plan de Wervicq (Deventer).* 1924.

ARTICLES DANS LA BIOGRAPHIE NATIONALE,
édités par l'Académie Royale de Belgique.

Daniel Onredene, politique du 15e siècle.
Race Onredene, Capitaine Gantois du 15e siècle.
Gillebeert van Outre, prêtre et poète de Ninove au 13e siècle.
Mathias Peyaert, doyen des brasseurs à Gand en 1485.
Baudewijn van Popperode, burggraaf d'Alost en 1302.
August de Portemont, historien de Grammont au 19e siècle.
Lieven de Pottere, politique gantois du 15e siècle.
Jan de Potters, chroniqueur bruxellois du 16e siècle.
Eligius Pruystinck, chef héritique d'Anvers au 16e siècle.
Reinhardt van Radsloo, diplomate du 17e siècle.
J. J. Raepsaet, historien et politique du 18e et 19e siècle.
Dino de Rapondi, banquier italien à Bruges au 15e siècle.
Adriaan de Rasseghem, prévot de Tamise, tué en 1490.
Walter Rutgheer, 1325.
Jan van Renesse, capitaine zélandais en 1302.

Michael de Renichon, conjuré namurois du 16e siècle.
Jan de Renty, capitaine du 15e siècle.
Oudart de Renty, capitaine français du 14e siècle.
Antoon Righerman, chef hérétique du 16e siècle.
Maurits Rittinghausen, revolutionnaire allemand du 19e siècle.
Robaalx de Soumoy, historien et jurisconsulte du 19e siècle.
Robert VII de Bethune, prévot d'Arras, capitaine du 13e siècle.
Robert III de Bethune, comte de Flandre.
Alexandre Rodenbach, politique, publiciste du 19e siècle.
Constantin-Auguste Rodenbach, médecin et diplomate du 19e s.
Jan du Rœulx, gouverneur de Flandre, 16e siècle.
Frans Rolliers, officier belge, 19e siècle.
Jacob van Romont, Prince de Savoie, capitaine suisse, 15e siècle
Gérard Le Rond, héros fabuleux du Hainaut, 13e siècle.
Nicolas Rouppe, bourgmestre de Bruxelles, 19e siècle.
J. B. Rybens, chroniqueur de Nieuport, 18e siècle.
Baudewijn Rijm, magistrat Gantois, 15e siècle.
Karel Geeraard Rijm, fonctionnaire gantois du 16e siècle.
Geeraard Rijm, abbé de Saint-Pierre, 17e siècle.
Godwin Rijm, patricien Gantois du 14e siècle.
Willem Rijm, magistrat Gantois, 15e siècle.
Gillis Rijpegherste, capitaine du temps des Artevelde.
Jan de Salazar, capitaine espagnol du 15e siècle.
Nicolas Salcedo, poète latin du 17e siècle.
Meester Samijn, chroniqueur à Menin au 18e siècle.
Antoine Sanderus, poète et historien du 17e siècle.
Simon Saphir, banquier gantois du 13e siècle.
Thomas de Savoie, comte de Flandre.
Schamp de Romvée, annaliste gantois du 19e siècle.
Jacob Schelewaert, théologien de Dixmude, 15e siècle.
Edmond Schelstraete, historien ecclésiastique du 17e siècle.
Dirk van Schoonbrouck, capitaine gantois du 15e siècle.
Antoon van Schoonhove, savant brugeois du 16e siècle.
Jan van Schoovendycke, chroniqueur brugeois du 15e siècle.

Jan de Schove, chroniqueur flamand du 16e siècle.
Lieven de Schotelaere, magistrat brugeois du 14e siècle.
Vincent de Schotelaere, capitaine brugeois du 15e siècle.
Bruneel van Severen, architecte gantois du 15e siècle.
Seger van Belle, maréchal de Flandre, 13e siècle.
Seger van Gent, capitaine en 1302.

Nombreuses contributions dans les revues d'Histoire et de Critique Historique dans

Archives Belges, Revue de l'Instruction publique, Revue de Belgique, Vlaamsche Gids, Vlaanderen, etc.

En manuscrit :

Biographie de cent Gantois célèbres
Opstand van Gent tegen Philips-de-Goede.

EN NORMANDIE

RAPPORT
SUR LE CONGRES ARCHEOLOGIQUE DE FRANCE.

Rouen 1926.

Né sur la terre de Normandie en 1834, le Congrès français d'archéologie s'y est réuni une fois de plus. Déjà en 1908, le congrès de Caen avait assemblé, des couronnes à la main, une nombreuse réunion de savants devant le monument du fondateur, de l'initiateur du congrès, Arcisse de Caumont.

Cet hommage allait non seulement à l'homme mais surtout à son œuvre la plus haute, à la création, sur la terre de Normandie, de la science archéologique du moyen âge. Elle y est née par les travaux de Caumont, mais aussi par ceux des Cotman, des John Britton, des Pugin, des Gerville, des Cochet, des Deville et par les admirables mémoires et recherches de la Société des amis des monuments rouennais.

Non seulement la terminologie archéologique y a vu naître certains de ses vocables restés en usage comme par exemple le terme d'*architecture romane* proposé en 1819 par John Gunne et adopté en 1825, mais la lutte contre le vandalisme destructeur y a vu ses premières protestations contre les déprédations de la bande noire et les méfaits dus à la méconnaissance de l'art du moyen âge au début du XIXe siècle.

Je travaille, disait de Caumont, pour ceux qui ne savent rien, pour ceux qui n'ont pas épelé dans les grands livres! Il a

étendu son œuvre de précurseur, d'initiateur sur tout le territoire de la France, pendant que son influence passait les frontières!

Son enseignement puissant a conduit nos études vers l'objectivité et l'impartialité.

Troublées par une propension, toute naturelle d'ailleurs, à croire que le monde a son centre en nous-mêmes, hommes d'un même pays, arrivés au sommet de la civilisation, nos études d'histoire de l'art doivent au contraire tendre vers la perception d'une universalité où tout concourt à la production. Tous les efforts se croisent et se combinent dans l'immensité de l'espace et du temps par l'effort évolutif de l'intelligence humaine.

L'art pas plus que la nature ne s'occupe des frontières tracées par l'homme, sur le sol de la Terre.

Ce qui est vrai pour les arts plastiques l'est encore plus pour l'art monumental, car si l'architecture est l'art du temps, elle est aussi le produit de nos sens, de notre faculté de sen.ir, de notre sympathie corporelle et visuelle pour ses éléments constitutifs.

La collaboration de tous les chercheurs, de tous les érudits créera de cette façon la synthèse historique et archéologique.

Pour arriver à la vérité, ils sauront faire le sacrifice sur l'autel de la Science impartiale, de leur être, de leurs convictions les mieux établies, de leurs préjugés les plus chers et enfin de leurs sentiments les plus naturels, les plus respectables (1).

Ils devront arriver à l'objectivité la plus rigoureusement impartiale.

Imitons-les dans nos études et lorsque nos successeurs en écriront la conclusion, ils comprendront mieux que nous, en les dégageant des faits, les originalités et les individualités régionales. Pendant qu'ils les analyseront, ils ne perdront jamais de vue qu'un peuple vit entouré d'autres peuples, qu'il occupe une

(1) HENRI PIRENNE. Discours inaugural.

place dans un vaste ensemble de populations, d'origines différentes et que tous ont réagi les uns sur les autres.

Ce qui est vrai de pays à pays l'est aussi pour les grandes contrées de la terre. Notre continent européen ne peut être détaché de celui dont il n'est que le prolongement. C'est un fait établi, un lieu commun de répéter que l'Europe est une simple péninsule asiatique, la plus délicate, la plus affinée, la mieux équilibrée, mais rien de plus (2).

Aussi depuis des milliers d'années, les afflux de population se font vers les contrées les plus fertiles de cette péninsule et les grandes voies qui mènent vers le sud passent par la Belgique et la Normandie, par le sud des Ardennes et le nord des Alpes.

Les brachycéphales préhistoriques ont parcouru la première de ces routes qui, des confins de l'Asie, de montagnes de l'Oural par l'immense plaine de l'Europe septentrionale, a plus tard conduit les barbares envahisseurs, de *Colonia Agripina* vers *Rotomagus* par *Bagacum*. C'est par là que passèrent nos ancêtres nordiques, ceux de la vallée de la Seine et, hélas, en 1914, les envahisseurs de notre héroïque Belgique.

C'est de cette façon que nos successeurs devront s'appliquer à continuer nos études sur la terre aux origines complexes qu'est la Normandie. Ils trouveront grand intérêt à en dégager les origines ethniques prouvées par les faits établis. L'anthropologie, la préhistoire, la linguistique, les textes, la toponymie seront là pour les guider.

Leur synthèse montrera sur ce sol celtico-gaulois, dont une partie sur la rive droite de la Seine fut le territoire des *Véliocasses* et des *Caletes* compris dans la *Belgica prima*, les vestiges linguistiques et archéologiques, plus d'un *nomen* de la Latinité mêlés aux appellations nordiques!

(2) Voir EUGENE PITARD Les Races et l'histoire. Paris, 1924, p. 157.

Précisément à cause de cette pluralité d'origine, la Normandie est une admirable terre d'étude (3).

La matière y est riche et abondante, complexe et variée. Elle fut digne d'attirer l'enthousiasme d'un Caumont, plus tard la sagacité d'un Courajod! L'admirable scruteur du passé qu'était celui-ci savait bien en faire ressortir les principes créateurs, il montrait sur son fond celtique, influencé par les apports latins, le passage des envahisseurs barbares, et enfin, sa transformation par l'art nordique importé par les Vikings montés sur leurs *drekis* et leurs *skeids*.

La synthèse dira aussi ce qu'elle doit, lors de sa période Guilelmine, à la Lombardie, à Guilelmo da Volpiano, au XIe siècle; ce qu'elle a donné à l'Angleterre, à l'Ile-de-France, au Domaine royal au XIIe siècle et, vérifiant une thèse de notre éminent ami Camille Enlart, ce qu'elle a inspiré à la Grande-Bretagne à l'époque du *perpendicular style*.

Pour nous, Belges, ces origines rapprochent la Normandie de nos provinces, la Flandre et le Brabant aux parlers flamand, ou *thiois*, et wallon. Chez elle comme chez nous les migrations des peuples ont compliqué notre descendance, sa latinisation comme la nôtre n'a été que partielle.

On y trouve *bec*, ruisseau, dans Bec, Caudebec, Bolbec, Briquebec; *dal*, vallée dans Oudalle, vieille vallée, *hoc*, coin, dans le Hoc, près du Havre, *burg* ou *borg* dans Neubourg, *gard*, jardin, *hus*, maison, *torp*, village, dans nombre de lieux dits, *fisk*, poisson, dans Fiskcamp, Fécamp, *hem*, *hom* ou *hem* dans le Hom près de Thurey-Harcourt, dans Hambye, dans Ouistreham, la maison de l'Est, *diep*, profond, dans Dieppe, *mare*, le *moere* flamand, dans certains lieux-dits, *tot*, dans Abbetot, Oudetot, Yvetot, et enfin mentionnons le terme le plus nordique qui soit resté dans le patois normand: un fiancé se dit *bruman*,

(3) HENRI PRENTOUT «La Normandie», p. 86.

dont vous trouverez la racine dans *bruid* flamand, qui a exactement la même signification. Il n'y a pas jusqu'au mode de mise en pâture des bestiaux au pays de Caux qui ne se retrouve identique en Zeeland, d'après ce qui nous a été dit au congrès. D'ailleurs, M. J. Sion a dressé une carte de la répartition des suffixes des noms de lieux d'origine scandinave dans la Normandie orientale qui est tout particulièrement explicite sur la colonisation nordique du pays de Caux. Elle est des plus intéressantes.

Mais ces ressemblances ne sont pas les seuls points du passé qui rassemblent la Normandie et le *Belgium*.

Vous rappellerai-je qu'au début du moyen âge, le vénérable archevêque de Rouen, saint Victrice, vint entre 383 et 407 en *Belgica prima* évangéliser nos Morins, dirai-je les luttes de la Flandre et de la Normandie sous Arnulf, comte de Flandre en 946, le meurtre de Guillaume Longue-épée, duc de Normandie, inspirant plusieurs cantilènes en langue romane dans le comté de Flandre?

Nous avons partagé ensemble les grandes émotions de nos histoires. Rappelez-vous l'excitation des gens de Rouen à l'origine du mouvement communal chez nous, dans nos provinces d'alors, à Cambrai, en 1077, et n'oublions pas de mentionner la mémoire de Mathilde, la compagne de Guillaume le Conquérant, née Comtesse de Flandre, qui est restée si populaire en Normandie.

Vous dirai-je encore que dans la belle ville de Rouen, les soulèvements du peuple s'appelaient *Takehans*, comme à Douai, en Hainaut, et comme les appellent les *Annales Gandenses*, que ses communiers ont suivi le mouvement libérateur de ceux de Gand sous Louis de Maele et qu'ainsi ont communié ensemble, sous les enseignes de la liberté, les bonnes gens de Normandie et de Flandre?

Mais l'intérêt que nous avons à étudier ses annales porte encore et surtout sur les relations de notre école scaldienne de Tournai, pour préciser le nom de son centre de production de pierre, avec l'art qui s'est développé dans la basse Normandie d'abord et ensuite dans la magnifique vallée de la Seine.

Et des échanges de marchandises, en avons-nous faits!

Des ports cauchois, nous apprend Guichardin, étaient envoyés à Anvers «plusieurs draps de soyes, beaucoup de soyes écrues et cuites et nommément les orgazins, or, argent de moitié et draps du mesme or et argent et semblables choses».

Et d'Anvers nous envoyions: «soyes de toutes sortes, reversez, tapisseries, toile, beaucoup de merceries et quelque peu de draps».

Les draps fins de Rouen étaient connus et les grosses toiles de Normandie renommées.

Votre délégué a eu soin de rappeler tous ces faits à la séance inaugurale du congrès. L'accueil enthousiaste qui lui a été fait s'adressait à notre chère patrie et nous en devons grande gratitude.

Puis, ont eu lieu les visites de tant de monuments célèbres dans les villes et communes de Rouen, Arques-la-Bataille, Auffay, Blainville-Crevon, Bosc, Bourg-Dun, Boscherville, Bos, Caudebac en Caux, Dieppe, le manoir d'Ango si pittoresque, Etretat, Fécamps, Jumièges, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Martainville, Epreville, Mesnières-en-Bray, Montivilliers, Neufchatel-en-Bray, où le maire a pris soin de nous faire manger les fameux neufchatels si chers à nos palais, enfin Fontenelle-Saint-Wandrille-l'Abbaye et Valmont qui nous a également montré les ruines de son monastère. La bonne et gracieuse amitié d'un congressiste français, toujours soucieux de rendre service aux gens de science de son pays et du nôtre, a permis en outre à votre délégué de voir Mantes, Vernon, Gaillon, Château-Gaillard, Louviers, Ecouis et enfin ce théâtre romain de Lillebonne que le congrès aurait dû voir si son ordre du jour l'avait permis.

La réunion de Rouen était d'ailleurs tellement fournie de belles œuvres que notre regret est au moins superflu.

Son grand intérêt pour nous était la théorie émise par M. Marcel Aubert sur l'initiation de l'école de l'Ile-de-France par celle de Normandie ou mieux par l'école anglo-normande, dans sa remarquable étude sur Notre-Dame de Paris (4).

Dans son introduction à l'étude de cette admirable cathédrale, il dit qu'on n'a pas suffisamment montré l'importance de l'école anglo-normande et son influence sur les églises de l'Ile-France alors que dès le milieu du XIe siècle, elle élevait par des moyens simples de grandes et vastes églises bien construites et bien proportionnées.

Notre ami ajoute et j'attire votre attention sur l'importance du fait, que peut-être une des premières, l'école anglo-normande inventa la voûte d'ogive et posséda une connaissance remarquable de la science de la construction. Cette opinion, qui est d'ailleurs celle de notre éminent confrère, John Bilson, est très soutenable car il faut noter que ce pays était doté dès le VIIe siècle de riches et puissantes abbayes, Mandane et Chesay, fondées par saint Pair, vers 550, Nanteuil par saint Marcouf, les Deux Jumeaux, Saint-Evroult fondée en 553, Saint-Pierre et Saint-Paul, devenue plus tard Saint-Ouen à Rouen, et alors près de cette ville encore enfermée dans l'enceinte romaine de *Rotomagus*, Fontenelle, fondée par saint Wandrille, Jumièges fondée en 654 par le comte Philibert et les nombreuses filles de ces deux monastères célèbres, Saint-Saturnin, Notre-Dame de Caillouville, Saint-Amand et encore Montreuil, pour les moines, Caudebecquet, Fécamp, Pavilly, Montivilliers — celle-ci fondée par saint Ouen — pour les moniales.

Ce cortège de fondations pieuses se termine par l'abbaye du Mont Saint-Michel, qui ne date que de 709, la plus récente de cette série bénédictine.

(4) Paris, Laurens, 1920.

L'invasion normande vint et toute cette civilisation naissante fut détruite, les églises brûlées et leurs bibliothèques et archives anéanties.

Les moines de Saint-Wandrille vinrent se réfugier chez nous, auprès du marquis de Flandre et l'abbaye de Jumièges elle aussi, fut réduite en cendres.

L'herbe ne poussait plus où avaient passé les barbares scandinaves, les ronces avaient pris possession des terres abbatiales. De la date de l'incendie de l'abbaye -- 24 mai 841 — au Xe siècle, il en fut ainsi. C'est en ce temps que les moines réfugiés à Haspres y formèrent deux ermites flamands qui retournèrent habiter les ruines; ce furent Beaudouin et Gondouin, découverts plus tard par Guillaume Longue-épée, un jour de chasse. Le duc rendit ses terres à l'abbaye et y fit venir douze moines du Poitou qui reformèrent une nouvelel communauté.

C'est la très belle création de ces hommes de piété qu'il nous a été donné de voir pendant le congrès en jouissant des explications du chanoine Jouen et de M. Louis-Marie Michon.

Une des plus belles ruines du monde, voilà ce que nous y avons vu, une précieuse leçon d'archéologie, voilà ce que nous en avons tiré.

La question capitale était l'existence passée ou la non-existence des arcs diaphragmes dans la nef.

D'aucuns y voient une influence lombarde, un reste de l'époque de Guillaume de Volpiano.

Nous avouons que le doute persiste en nous, car ni le monument, ni les dessins de Cotman ne nous donnent aucun éclaircissement. Les murs goutterots de l'édifice ne recèlent pas assez de données positives pour qu'une affirmation puisse être énoncée.

Par contre, la solution du problème de la couverture ligneuse de la nef nous a été donnée par les trois traces du pignon dont la plus ancienne dénote une charpente à type basilical à entrait portant et poinçons y reportant la charge.

Ce qui a été particulièrement intéressant dans cette visite, ce furent les arcades conservées de l'église pré-romane Notre-Dame, qui remontent au dixième siècle.

On constate dans ces ruines la puissance de l'école architecturale créée au XIe siècle en Normandie. Après avoir bâti au IXe siècle *manu gothica quadris lapidibus,* l'abbatiale de Saint-Ouen près Rouen, elle construisit le Mont-Saint-Michel, l'abbaye de Fécamp (1175-1225), celle de Fontenelle, la cathédrale de Rouen, sous Richard I, Cerisy, Montivilliers, sous le duc Robert et enfin Jumièges dont nous venont de parler.

L'abbatiale de Saint-Georges de Boscherville, si bien étudiée par notre regretté confrère et ami, Alfred Besnard, nous a montré l'épanouissement de cet art que Jumièges révèle à sa période de formation.

A Boscherville, toutes les données architecturales font partie d'un tout admirablement conçu, d'une impeccable logique dans un sentiment raffiné de la forme et des proportions harmonieuses.

Cet admirable morceau est aux confins de la transformation architecturale que l'école normande subit à la fin du XIIe siècle.

On y sent les qualités que M. Camille Enlart a si bien décrites lorsqu'il dit: «Les artistes (normands) très avisés n'ont voulu aborder que des programmes qu'ils fussent certains de bien remplir, tout chez eux est fermement voulu et nettement obtenu; leurs édifices sont vastes, clairs, simples, harmonieux, puissants et solides».

Ce sont les qualités que nous avons retrouvées dans la Cathédrale de Rouen, dans l'ancienne abbatiale de la Trinité à Fécamp (1175 à 1225) dont Mr. Vallery-Radot fit valoir les caractères normands, dans les restes de l'abbaye de Saint-Wandrille à Fontenelle dans l'église de Bourg-Dun.

Enfin le Congrès nous a permis de voir les extraordinaires produits de l'architecture gothique de la dernière période dans

les églises de Neufchâtel en Bray, d'Auffay, de Montivilliers avec sa charpente apparente et sa couverture en bardeaux, Saint-Jacques de Dieppe, Caudebec en Caux avec son merveilleux clocher et son portail exubérant, la jolie petite église d'Arques-la-bataille également couverte en charpente, sans compter les admirables nefs de Saint-Ouen et de Saint-Maclou à Rouen.

La ville-musée a encore montré son palais de Justice dont les données architecturales furent éloquement expliquées par notre confrère Chirol, bien placé pour les connaître et les commenter. Il nous en a fait voir les modifications à l'époque romantique et Mr. Ed. Duveau nous a fait part de son étude sur la position des lucarnes de la salle des procureurs, publiée en 1905.

Enfin le chanoine Jouen s'est fait le cicerone du Congrès dans le palais archiépiscopal de Rouen qui récèle des fragments du XII[e] siècle, du XIII[e], du XV[e] siècle et bien des morceaux intéressants de la Renaissance.

Nous arrivons ainsi aux monuments de cette période et à Jean Goujon, son plus illustre représentant en Normandie. C'est la terre de Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, celle de l'abbé de Fécamp, Antoine Bohier, aussi l'art nouveau s'implante-t-il bien vite dans la vallée de la Seine; c'est Gaillon qui montre la voie que va suivre l'art de l'hôtel Bourthéroulde de Rouen, de l'église des Andelys, des ruines de l'abbaye de Valmont, de sa chapelle de la Vierge, enfin de l'église Saint-Remy à Dieppe et d ujubé d'Arques la Bataille.

Mais le Congrès nous a aussi réservé la visite de toute une série de châteaux, comme celui d'Arques (XI[e] siècle) dont les restes sont bien intéressants à étudier, de Château-Gaillard (1197), de Dieppe, de Mesnières; bel ensemble resté féodal, mais annonçant la Renaissance, le château de Martinville-Epreville racheté par le Gouvernement français et très bien restauré par notre confrère Mr. Colin, enfin le délicieux manoir d'Ango, où ce parvenu du négoce maritime étale son luxe et sa richesse qui furent servis par un maître des œuvres de talent.

Vous citer toutes les merveilles d'art qu'il nous a été donné d'étudier comporte aussi la mention de l'admirable musée du métal Lesecq des Tournelles dont on ne peut se lasser d'étudier les merveilleuses collections, du curieux porche couvert de l'église de Bosc-Bordel dont la boiserie sculptée représente le *Jugement dernier*, les deux Jacquemards, Houzon Renard et Paquet Sivière, de l'église d'Auffray qui nous ont rappelé le Jean de Nivelles de notre Brabant roman, le beau Christ de Neufchâtel-au-Bray, chef-d'œuvre de Villerne (Saint-Claude, 1600 — Rome 1720 ou 23), dans la même église, l'admirable sépulcre d'une si poignante émotion.

Nous avons retrouvé celle-ci dans l'église du village de Fontenelle où un tableau représentant le Christ mort dans les bras de la Vierge, est originaire de nos provinces.

C'est une peinture admirable de Quentin Metsys ou de son école que nous signalons bien volontiers à nos historiens de l'Art. Rapportons aussi à leur intention que les stalles de la cathédrale de Rouen ont été exécutées par Philippot Viart et M. Mosselman dont l'origine flamande est probable de 1457 à 1469, et que l'église de Fresles contient un admirable retable sculpté par l'école d'Anvers au début du XVIe siècle.

Il y a aussi au pays de Caux d'intéressants fonts baptismaux; citons ceux de Pommeréval (XIIIe s.) cupuliformes à 4 têtes d'angle, actuellement au Musée de Rouen, ceux de Bosc Bordel, une cuve en grès monopédiculée octogone, montée sur plinthe avec cuve carrée aux angles amortis qui peut remonter au XIIIe siècle; et à Bourg-Dun, des fonts du XVIe siècle monopédiculés octogones avec cuve ornée de bas-reliefs représentant des figures de saints. Ces fonts sont recouverts par un couvercle très élevé, à anneaux et surmontés de la croix. On retrouve une pareille donnée dans la couverture des fonts de l'église de Notre-Dame à Caudebec en Caux.

Un des grands intérêts du Congrès fut l'étude des superbes vitraux qui sont heureusement conservés dans toutes ces belles

églises et dont l'historien très érudit fut Mr. Jean Lafons. Nous connaissions ses études sur Arnould de Nimègue, artiste néerlandais du XVe s. qui travailla en Normandie et à Tournai comme a bien voulu nous le dire M. Soil de Moriamé. Il nous fit connaître les vitraux de la cathédrale de Rouen — dont les séries du XIIIe siècle, les vies de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sever —, ceux de Caudebec en Caux (église de N. D., chapelles de Saint-André et de Saint-Crespin), le beau vitrail de la chapelle Saint-Gilles et la série des vitraux de l'ancienne église Saint-Eloi de Rouen actuellement au Musée archéologique de cette ville.

Ils représentent l'histoire du Juif et de l'hostie, autrement dit le miracle des Billettes. En voici le sujet.

En 1290, par l'entremise d'une bourgeoise de Paris, à laquelle en échange, il avait remis sans argent ni contrainte une robe déposée en gage, Jonathas s'était procuré une hostie consacrée. Il la perça de sa dague et en vit couler du sang; il la jeta au feu, elle voltigea sur les flammes; il la pongea dans une chaudière d'eau bouillante qu'elle rougit sans en être altérée. Par une indiscrétion du fils de Jonathas, une voisine découvrit le sacrilège, recueillit l'hostie qu'elle porta au curé de Saint-Jean en Grève. Jonathas, arrêté, jugé, fut brûlé vif, sa maison fut rasée et quatre ans après fut remplacée par une chapelle.

Il est curieux de comparer ces faits à ceux, postérieurs, que l'on sait, des annales bruxelloises; c'est pourquoi nous avons cru intéressant de les signaler.

Mr Grey, conservateur du Musée de Rouen a eu la bonté de nous signaler une œuvre remarquable de van Coninxloo, représentant Saint-Jean et Sainte-Catherine, la vocation de Jésus-Christ, la Circoncision; ce qui est tout à fait intéresant, c'est que cette belle œuvre porte la signature du peintre et une inscription rappelant Anna Soe(ghem).

Il en a fait la découverte en nettoyant cette peinture dont personne avant lui n'avait mentionné le haut intérêt.

Il n'en est pas de même pour les célèbres fresques de la chapelle Saint-Julien au petit Quevilly près de Rouen. Elles sont connues par les travaux de M. Yperman et par la belle étude du Dr Courtois qui les a présentées au Congrès.

C'est bien l'ensemble le plus intéressant des peintures du XIIIe siècle qu'il nous a été donné de voir dans le nord de la France. La chapelle où elles se trouvent date de 1160 et est presque de la même époque que les restes de l'église Saint-Paul dont les voûtes ont été si bien étudiées par notre éminent confrère anglais John Bilson. Ses études sur les monuments normando-anglais sont bien connues ainsi que *the norman school and beginnings of Gothic architecture* (1917).

Un mot encore; nous avons à rendre hommage à M. Louis du Breuil, maire de Rouen, député, auteur d'un intéressant mémoires sur les jetons rouennais de la ville et des corporations jusqu'en 1789, qui a fait au Congrès, un excellent exposé de l'histoire de sa ville, à M. le premier président de la Cour d'Appel qui lui a fait les honneurs de son palais en nous évoquant son passé lorsque dans la salle des procureurs se faisaient les plaids sur la table de marbre, marbre dans lesquel nous avons reconnu le marbre noir de Dinant!

En terminant ce rapport, laissez-nous vous rappeler que le Havre et Sainte-Adresse se sont trouvés sur l'itinéraire du Congrès.

Pour la Belgique, toujours et en tous temps, notre reconnaissance est acquise au pays normand qui nous y a accueillis.

Il a donné asile à une nation assailli en violation du Droit et foulée aux pieds par une injustifiable agression.

C'est au nom de tous nos compatriotes que les larmes de la gratitude dans les yeux, nous lui avons dit du plus profond de notre cœur: Merci.

Bruxelles, le 20 septembre 1926.

PAUL SAINTENOY.



Insigne des Anciens frères d'armes
du premier Empire
à Tournai

LA SOCIETE DES ANCIENS FRERES D'ARMES DU PREMIER EMPIRE,

A TOURNAI.

Au cours de l'année 1847, eurent lieu à Tournai, les premiers pourparlers pour la constitution en cette ville d'une société des anciens frères d'armes de l'Empire français.

Quelques tournaisiens, anciens officiers ou soldats de Napoléon, se réunirent à l'Hôtel des Flandres et rédigèrent les statuts d'une société fraternelle et philantropique, qui devait réunir tous ceux de leurs compatriotes ayant servi sous les drapeaux de l'Empire français, de 1792 à 1815, et qui avait pour but : 1° de consolider les rapports d'amitié si naturels à d'anciens compagnons d'armes ; 2° de perpétuer le souvenir de la gloire acquise au prix de leur sang; 3° de célébrer la mémoire de l'Empereur; 4° de se porter mutuellement les secours qui peut nécessiter leur position, et 5° de rendre les derniers honneurs à leurs frères d'armes, en assistant à leurs funérailles, et de supporter au besoin les frais de celles-ci.

Ces statuts, qui déclarent la société instituée à compter du 2 janvier 1848, établissent trois catégories de membres: fondateurs, effectifs et honoraires.

Les fondateurs sont les membres inscrits au 28 novembre 1847; ils ont, avec les membres effectifs, voix délibérative dans les assemblées, et des droits sur les propriétés de la Société.

Le membres honoraires, qui sont ceux qui n'habitent pas Tournai ou sa banlieue, ainsi que les militaires encore en activité, et comme tels soumis à des déplacements, n'ont que voix

consultative. Aucune distinction de grade, d'emploi ou de qualité n'est admise au sein de la société, mais les membres s'engagent à avoir pour ceux d'entre eux qui font partie du conseil d'administration, les égards et la déférence qu'exige leur qualité. Le conseil général d'administration, soumis à réélection tous les ans, comprend: un président et un vice-président, un secrétaire et son adjoint, un trésorier et son adjoint, deux commissaires-surveillants-chefs chargés de maintenir l'ordre et le silence dans les réunions, deux surveillants-adjoints, deux porte-drapeau, un messager-concierge remplissant en même temps les fonctions d'huissier (1).

Un des membres fondateurs, le sieur Druez, était chargé de faire appel à tous ceux qui se trouvaient dans les conditions voulues pour faire partie de la Société, et de les inviter à une réunion qui aurait lieu le 26 décembre 1847, à l'hôtel des Flandres, quai du Château, à Tournai, à l'effet de statuer sur l'organisation définitive de la société. (2).

On ne connaît rien des réunions qui suivirent celle du 28 novembre 1847, mais un avis, inséré dans la *Feuille de Tournai*, numéro du 1r Juin 1848, informe le public que la société des Anciens frères d'armes est à ce jour définitivement établie et qu'elle tient ses réunions, le premier dimanche de chaque mois, à 3 heures de relevée, chez le sieur de Huyvetter, à l'hôtel des Flandres, quai du Château — près de l'ancienne station du chemin de fer (3).

La société eut pour premier président M. Eugène Morel-Lefebvre, habitant de Froidmont (4) et pour vice-président, le

(1) Statuts de la Société fraternelle et philantropique — Fonds des Mazières, V° «Société», aux archives de Tournai.
(2) Ibidem.
(3) Les réunions eurent lieu, dans la suite, au café du parc (rue des Jésuites).
(4) Feuille de Tournai, 1 juin 1848.

Colonel Jean Stiénon de Tournai. Celui-ci devint président en 1852.

Un nouvel appel est adressé à tous ceux qui voudraient faire partie de la société, et qui pourront encore y être admis, sans formalités, dans le délai d'un mois, passé lequel les nouveaur candidats seront soumis à un scrutin de ballotage (5).

La société avait deux drapeaux, l'un belge et l'autre franais, que l'on voyait figurer dans toutes les cérémonies auxquelles elle prenait part.

Ces cérémonies étaient, comme on le verra plus loin, l'obit anniversaire célébré au mois de mai, pour l'Empereur, et les funérailles des membres de la société.

Ceux-ci portaient à la boutonnière de l'habit un insigne qui était, au moins pour les dignitaires, en argent doré : une aigle impériale tenant les foudres dans les serres, avec un ruban rouge, semblable à celui de la Légion d'honneur (6).

Dans les cérémonies funèbres, la société faisait usage d'un drap mortuaire ou poêle, qui lui était propre: en velours noir, ornés aux angles d'aigles impériales, et au centre d'un N, le tout brodé en or (7).

La première cérémonie à laquelle prirent part les frères d'armes, la première du moins dont il est fait mention, est un obit solennel pour l'Empereur, célébré en l'église St-Quentin, le 6 mai 1850, à onze heures du matin.

Des avis insérés dans la *Feuille de Tournai*, le 26 et le 28 avril, l'annoncent, dans les termes grandiloquents de l'époque:

« Le Président de la Société des anciens frères d'armes » de l'Empire, annonce à tous les vieux et vaillants soldats de » cette glorieuse époque, qu'il sera célébré le 6 mai prochain à » 12 heures du matin, en l'église Saint-Quentin, un obit solennel

(5) Ibidem.
(6) Nous donnons l'insigne porté par le Colonel Stiénon, conservé aujourd'hui chez son petit-fils. L'aigle mesure 5 1/2 sur 3 centim.
(7) Ce poêle existait encore en 1875, chez un brocauteur, où nous l'avons vu à cette époque.

» en la mémoire de S. M. l'Empereur Napoléon, pour le repos de » son âme.

» En ma qualité de Président de la susdite société, j'invite » tous les vieux braves qui se sont immortalisés sous ce règne « sans exemple, de vouloir y assister......».

Le président s'adressait encore à «Messieurs les généraux » commandants de place, colonels, chefs de corps et à MM. les » officiers de toutes armes composant la garnison». «Il sera leur dit-il, «célébré le 6 mai un obit solennel pour le repos de » l'âme de l'empereur Napoléon, où seront bénits les deux nou » veaux drapeaux belge et français de la Société. Interprête » des vœux de ses vieux et vaillants camarades qui ont figuré » si noblement dans les grandes batailles de cette immortelle et » glorieuse époque, il les invite à vouloir bien y assister et à » joindre leurs prières aux siennes, pour la félicité céleste du » plus grand capitaine que ce monde ait connu.» Ces communiqués sont signés: *Eugène Morel-Lefebvre.*

Il annonce enfin, que la réunion se fera, non pas au local de la société, mais dans un salon de l'hôtel de la Régence, que l'administration communale a bien voulu lui prêter pour cet objet.

L'obit eut lieu le 6 mai, jour anniversaire de la mort de l'Empereur, et la Feuille de Tournai en rendit compte le 10 mai, «Une foule considérable, dit-elle, suivit les anciens débris de l'armée impériale. Au retour, M. Morel, président de la Société, a prononcé, du perron de l'hôtel-de-ville, une allocution, qui a été écoutée avec intérêt.»

Cette même cérémonie se répéta l'année suivante, c.-à-d. le 5 mai 1851, la musique du 2e chasseurs à cheval précédait le cortège. Tous les sociétaires portaient à la boutonnière une aigle impériale, marque distinctive de leur société. (8)

Le 9 mai 1852, eut encore lieu l'obit anniversaire.

(8) Feuille de Tournai, du 7 mai 1851.

La Société venait de perdre son président, M. Morel. Réunie au Café du parc, lieu ordinaire de ses réunions, elle vint prendre les drapeaux chez son vice-président, le colonel Stiénon.

Une musique précédait la colonne, et une foule de curieux suivait le cortège formé par ces vieux débris d'une glorieuse époque (9).

En 1854, on constate que le nombre des vieux braves n'est plus aussi considérable que les années précédentes (10).

La même cérémonie se répéta en 1856, '57, '58, et en cette année on signale que les médaillés de Sainte-Hélène, qui viennent d'être créés, accompagnent les frères d'armes (11).

Les uns et les autres sortaient d'ailleurs des mêmes rangs, et les premiers devaient fatalement finir par éliminer les derniers qui vraisemblablement ne recrutaient plus de nouveaux membres. On ne parle plus en effet, des frères d'armes, en 1859, '60, '61, ni les années suivantes. Il n'en est même pas question en 1869, lors de la mort de leur président, le colonel Stiénon, survenue le 20 juin de cette année.

Le *Courrier de l'Escaut*, qui l'annonce dans ses articles du 21 et 25 juin 1869, rappelle que le défunt, colonel pensionné, âgé de 91 ans, avait glorieusement assisté aux campagnes de l'Empire, blessé à Wagram, il était capitaine à Waterloo. Après la chute de l'Empire il servit dans l'armée des Pays-Bas, et plus tard dans celle de la Belgique, et il commandait le 4e régiment de ligne, en garnison à Tournai, lors de sa mise en retraite (12)

Le colonel Stiénon était chevalier de la Légion d'honneur et médaillé de Ste-Hélène.

«Les médaillés de Ste-Hélène avec leur bannière suivaient sa dépouille mortelle», dit encore le même journal dans son

(9) Ibidem, 10 mai 1852.
(10) Ibidem, 10 mai 1854.
(11) La médaille de SteHélène a été instituée en 1857, par Napoléon III.
(12) Son shako, type 1835, est conservé au musée de Tournai.

compte rendu, mais bien certainement la Société des anciens frères d'armes n'existait plus, les vieux débris eux-mêmes avaient disparu.

Et periere ruinae !

E. J. SOIL DE MORIAME.

Observations sur le Sceau du Couvent "Het Besloten Hof"

A HERENTHALS.

Le vicomte Baudouin de Jonghe a publié en 1896 un intéressant sceau-matrice du couvent « Het Besloten Hof » à Herenthals (1). Ce petit couvent fut fondé en 1410 pour des religieuses norbertines; je ne vois pas qu'il soit dit à qui il fut dédié. Son nom se traduit: «le jardin clos». C'est l'*Hortus conclusus* du Cantique des cantiques (IV, 12), qui, dans la symbolique catholique, est d'habitude rapporté à Marie, Mère de Jésus, comme expression de sa virginité; j'y reviendrai. Ce choix et la dévotion bien connue de l'ordre de Prémontré à la Vierge porteraient à croire qu'elle était la patronne; mais cela n'est pas sûr.

Le sceau paraît dater de la première moitié du XVIe siècle; il est rond, 33 mill. et porte en légende: S. HORTI. CONCLVSI MONATERY. IN. HERENTHALS.

L'image qu'il offre est ainsi décrite par l'auteur: «Un moine

(1) Vicomte Baudouin de Jonghe. **Sceau matrice du couvent « Het Besloten Hof» à Herenthals** (1r moitié du XVIe siècle, Anvers, 1896,gr. in-8°, 6 pages, planches. Extrait du **Bulletin de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.** Le décès récent (8 avril 1925) de M. de Jonghe, l'éminent président d'honneur de la Société royale de Numismatique, m'a remis en mémoire ces pages, commencées des que j'ai eu connaissance de son intéressant article sur le sceau dont il s'agit; je les ai plusieurs fois remaniées. Je pense que la réputation, si étendue et légitimement établie, du regretté numismate ne souffrira pas de ce que j'aie sur le personnage que représente le sceau, une opinion différente de la sienne.

norbertin, peut-être saint Norbert lui-même, fondateur des Norbertins et des Norbertines, en costume religieux, la tête encapuchonnée, debout à droite dans un entourage circulaire lobé. Le personnage tient de la main gauche un calice, d'où émergent les trois clous de la Passion, et appuie la main droite sur la poitrine. La tête et les pieds de la figure dépassent la bordure épicycloïdale.»

Il ne me paraît point que cette description soit tout à fait exacte: le saint est presque de face, très légèrement tourné vers senestre; sa tête est, ce me semble, non pas encapuchonnée, mais encadrée par les cheveux et nimbée. Chose plus importante : ce saint n'a point l'habit de Prémontré; il est revêtu d'une robe unie, très ample, sans ceinture, puis d'un manteau, qui lui recouvre l'épaule droite et dont il relève les pans par le mouvement des avant-bras.

M. de Jonghe a eu raison de ne pas affirmer qu'il s'agit de saint Norbert, celui-ci était, le plus souvent, représenté comme archevêque de Magdebourg, et ses «caractéristiques» sont tout autres (2). Quel peut donc être ce saint? Après y avoir longtemps réfléchi, je ne puis y reconnaître que saint Jean l'Evangéliste, l'apôtre vierge, tant aimé par Jésus, qui, sur la croix, lui confia sa mère et à qui peut être appliqué le texte de la légende.

L'une des caractéristiques les plus fréquentes de cet apôtre, au Moyen-Age, est une coupe, d'où sort un serpent, «parce que, dit Mgr. Barbier de Montault, on lui présenta à boire un breuvage empoisonné qui ne lui fit aucun mal, mais qui fit périr les ministres de l'empereur, qu'il ressuscita ensuite». (3) Cette

(2) Voir mon article **Une médaille inédite de Benoît Vaux**, Bruxelles, 1902, gr. in-8°, 10 pages (Extrait de la **Revue Belge de numismatique**).

(3) Mgr. X. Barbier de Montault. **Traité d'iconographie chrétienne** (Paris, 1890, gr. id-8°), t. II, p. 275, cf une version un peu différente : P. Ch. Cahier, **Caractéristiques des saints**. Paris, 1867, in-8°, t. 5, p. 172.

coupe a ordinairement la forme d'un calice et, peu à peu, dans les idées populaires et les images, elle s'est réellement transformée en calice eucharistique, avec disparition du serpent. Il me paraît probable que, déjà au XVI[e] siècle, les religieuses de Herenthals avaient accepté cette évolution et que, ne comprenant plus la signification du serpent, elles l'avaient remplacé par les trois clous traditionnels, unissant ainsi le souvenir de la Cène à celui de la Passion.

Le texte *Hortus conclusus* jouissait d'une grande faveur à la fin du XV[e] siècle et durant le cours du XVI[e]. C'est l'époque où l'une des allégories les plus fréquentes de l'Immaculée Conception fut la «Chasse à la licorne» parvenue à son plein développement, et où la licorne, qui représente le Christ, accourt vers la Vierge, assise dans le Jardin fermé. Mais ce symbole n'a pas été donné uniquement à la mère du Sauveur; il est passé à d'autres vierges, soit des saintes (4), soit des personnes morales, comme la Pucelle de Hollande qui, sur des plaques de foyer ou contrecœurs paraît avoir été changée parfois en une Jeanne d'Arc (5). On ne saurait donc être surpris de

(4) Cf mon opuscule **l'Inscription du couvent de Notre-Dame de Mattaincourt, 1719,** Remiremont, 1898, in-8°, p. 6-7 (extr. du **Bulletin de Saint-Pierre Fourier**), et ma brochure **Les Types iconographiques de l'Immaculée Conception à l'époque de la Renaissance.** Nancy, 1914, in-8°, p. 17-20 (extr. de la **Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul**).

(5) V. Marcel Hébert. **A propos du tableau de l'église Saint-Merri** (à Paris) **et de l'hypothétique Cromlech de Nanterre,** extr. du **Bull. de la Société préhistorique de France,** séance du 22 avril 1915 ; il s'agit de Sainte-Geneviève. L'auteur rappelle l'estampe datée de 1418 qui est reproduite dans Paul Lacroix, **Les Arts au Moyen Age et à l'Epoque de la Renaissance,** Paris, Didot, 1869, p. 311, fig. 240. Il y a reconnu, accompagnant la Sainte Veirge et environnées d'une enceinte, les trois saintes Catherine, Barbe, Marguerite, et, plus tard, la quatrième, sainte Dorohée.
V. mon opuscule: **Représentation présumée de Jeanne-d'Arc sur une plaque de foyer,** 1900, gr. in-8° 8 p., 2 pl. (extr. des **Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique**), comme complément

voir, au XVI[e] siècle, sur le sceau du couvent de Herenthals, l'image de saint Jean.

L. GERMAIN DE MAIDY.

à mon article et renseignements sur la Pucelle de Hollande, cf. Fernand Donnet, **Une taque symbolique du XVII[e] siècle.** Anvers, 1900, gr. in-8°, 12 p., 2 pl. (extr. des mêmes **Annales**). — On pourra consulter aussi une étude que je fais paraître en ce moment (octobre 1926) dans le **Bulletin mensuel de la Soc. d'archéol. lorraine** (Nancy) et que je ferai tirer à part: **la Pucelle héraldique de Metz, rapprochée des Pucelles symboliques de la Hollande et de villes belges.**

Le Sceau du Couvent du Besloten Hof

A HERENTHALS.

Rectifiant la description que M. le vicomte B. de Jonghe avait donnée de ce sceau dans la notice qu'il publia dans notre Bulletin en 1896 (1), notre confrère, M. Germain de Maidy, est d'avis que le saint, dont la figure est gravée sur cette matrice, n'est pas, comme le veut le vicomtede Jonghe, le fondateur des Prémontrés, St-Norbert, mais bien St-Jean l'Evangéliste. A l'appui de son opinion, M. Germain de Maidy, fait remarquer, que d'après l'iconographie, l'évangéliste St-Jean a pour caractéristique une coupe qu'il tient à la main. Cette coupe, dans les représentations de la figure du saint, s'est insensiblement transformée en ciboire ou calice, d'où sortait un serpent. D'après le sceau que possédait le Vte de Jonghe, ce serpent aurait été remplacé par les trois clous de la Passion, modification que les religieuses d'Herenthals, suppose M. Germain de Maidy, auraient adoptée, ne comprenant plus la signification du serpent, et unissant ainsi le souvenir de la Cène à celui de la Passion.

Cette transformation nous paraissait étrange; nous la trouvions sujette à caution, et nous avons voulu la contrôler en recourant aux sources.

Nous avons voulu savoir s'il n'existait plus d'empreintes anciennes de ce sceau, qui pourraient nous fournir des certitudes à cet égard. Nous nous sommes adressé dans ce but au

(1) Sceau matrice du couvent « Het besloten Hof » à Herenthals (1e moitié du XVIe siècle).

dépôt des Archives de l'Etat à Anvers. Notre confrère, M. Paul Rolland, archiviste paléographe, attaché à ce dépôt, a trouvé deux documents contemporains, émanant du couvent d'Herenthals.

Il s'agit de deux actes du XVIe siècle, écrits sur parchemin. Dans le premier, daté du 7 avril 1540, après Pâques, Christine Lootkens, prieure, Marguerite van Halmale, sous-prieure, Barbe van Olmen, Barbe Ghysbrechs, Cécile Haeckmans et Jeanne Vleminxs, au nom du couvent « *Convent van Onsser Liever Vrouwen Besloten hove binnen der Stadt van Herenthals der oirdnen van Premonstrateyt des bisdoms van Cameryc* », donnent procuration à Léonard Coemans, receveur du couvent, pour vendre ou échanger une rente de 10 escalins de gros, monnaie de Brabant, dont, en 1498, Claire Wragen, religieuse du couvent, avait fait don au « *Besloten hof* », rente que celle-ci avait héritée de sa mère, Jeanne Schoyts, et qui était hypothéquée sur des biens situés à Hoogboom, sous Eeckeren .

Le second acte porte la date du 14 février 1546, *nair styl van Brabant*. Il s'agit encore une fois d'une procuration que Christine Lootkens, prieure, Geneviève Van Tongerloo, sous-prieure, Cécile Haeckmans, procuratrice, Barbe Ghysbrechs, Jeanne Fonteyns et Marie van Halmale, au nom de toute la communauté, donnent à Arnoult Scuyte, échevin d'Anvers, l'autorisant à prendre possession de tous les legs faits au couvent par sœur Claire Wrage, fille de Guillaume Wrage, et représentant la part d'héritage qui lui était dévolue à la suite du décès de son oncle, Nicolas Vergoes, mort à Audenarde.

A chacun de ces actes est appendue, par une languette en parchemin, une empreinte assez lisible du sceau du couvent d'Herenthals.

Nous nous sommes immédiatement aperçu qu'il existe des différences considérables entre le sceau qui a servi à légaliser les actes que nous venons de citer, et celui dont M. le Vte de Jonghe possédait la matrice.

Le premier, a un diamètre de 33 millimètres. Le personnage qui en occupe le centre dépasse d'une façon sensible les limites de la circonférence intérieure. Sa tête, en effet, émerge au centre de la légende qui est inscrite autour de la pièce, tandis que ses pieds sont appuyés sur son rebord extérieur. Le personnage est tête nue. Une abondante chevelure entoure sa tête et lui donne même une apparence féminine. Cette tête est nimbée. Le saint est revêtu d'une ample tunique, dont les plis se drapent largement autour de son corps. Son bras droit, replié, relève un des pans du manteau, tandis que sa main, deux doigts tendus, semble bénir. De la main gauche, il présente une coupe ou calice d'où sort une chose que le manque de netteté de l'empreinte rend quelque peu indécise, mais qui semble très bien être un serpent. Dans tous les cas, il n'y a pas apparence de clous de la Passion, ni de rien qui puisse faire supposer pareille représentation. Le cercle intérieur, qui encadre la figure, est polylobé. Quant à l'inscription tracée en caractères gothiques, on ne parvient qu'à lire ces quelques mots : ...MONASTERI. I. HENTHALS. Comme on le voit, les différences entre ce sceau et celui de M. le Vte de Jonghe sont marquantes. Non seulement il est d'un travail beaucoup plus artistique, mais les détails de la figure du saint ne correspondent pas, et l'inscription, tracée en autres caractères, n'est pas identique.

Et cependant, les empreintes que nous avons étudiées émanent bien du sceau original du couvent. Leur emploi au bas d'actes officiels le prouve. De plus, la communauté l'affirme, car dans l'acte de 1546, elle tient à spécifier que *hebben wy onssen gemeynen segel hyer onder aen dese letteren doen hangen.*

Le sceau que le chanoine Van Spilbeeck représente dans son étude sur le couvent du *Besloten Hof*, quoique d'un format un peu réduit, est conforme aux empreintes suspendues aux actes du XVIe siècle. (2)

(2) Fr. Waltman van Spilbeeck : **Het Herenthalsch klooster Onze-Lieve-Vrouwen Besloten Hof der Orde van Premonstreit heden Sint Josephdal der Franciskaner Penitentinnen.**

Quel est maintenant le saint dont la figure a été gravée sur le sceau du Besloten hof? M. le Vte de Jonghe croit y reconnaître ,peut-être, saint Norbert, fondateur des Norbertins et des Norbertines, M. Germain de Maidy n'adopte pas cette manière de voir. Il est d'avis qu'il s'agit de St-Jean-l'Evangéliste. Nous croyons qu'il a raison.

Au point de vue iconographique, St-Norbert possède des caractéristiques qui ne se retrouvent pas sur la figure du sceau. Souvent il est représenté, non pas avec une coupe ou un calice, mais tenant à la main un ostensoir, garni d'une hostie. Cet insigne est alors purement symbolique et rappelle le zèle que le pieux missionnaire mit à rétablir le culte du Saint-Sacrement qui avait été attaqué par l'hérésiarque Tanchelin. Tandis que St-Jean-l'Evangéliste, en souvenir de faits que rappelle, du reste, M. Germain de Maidy, est généralement représenté tenant une coupe dont émerge un serpent. C'est bien tel qu'il figure sur le sceau car, tout fait présumer que c'est un serpent que l'on voit saillir de la coupe. Dans tous les cas, il ne peut être question des clous de la Passion.

Quant à l'*Hortus Conclusus*, dont le couvent d'Herenthals s'est approprié le titre, M. Germain de Maidy en explique brièvement la signification. Nous même, nous nous sommes occupé de cet intéressant problème liturgique et iconographique en étudiant les figures qui parent une des cloches de l'église de Pulderbosch, fondue à Malines, en 1518, par Georges Waghevens (3). L'une des figures consiste en une empreinte de médaille représentant, avec une abondance de détails sans pareille, la scène si connue de l'Incarnation. La Vierge, auprès de laquelle est venue se réfugier la licorne, est assise au centre de l'*hortus conclusus*. Le chasseur, qui n'est autre que l'ange Gabriel, tenant ses chiens en laisse, est arrêté devant la porte de l'enclos. Des emblèmes nombreux, qui tous ont une signification, entourent et complètent la scène principale.

(2) Fernand Donnet. **Variétés Campanaires.** 2e volume.

Il nous resterait à expliquer la présence de la figure de l'évangéliste St-Jean sur le sceau du couvent d'Herenthals. Nous avouons ne pas avoir trouvé de solution plausible à ce petit problème. Nous avons vainement interrogé l'histoire du couvent du chanoine Van Spilbeeck, nous n'avons trouvé nulle trace d'un culte spécial ou d'une dévotion particulière dont St-Jean-l'Evangéliste aurait été l'objet.

Une gravure sur cuivre, œuvre de Corneille et Jean Galle, et datant du début du XVIIe siècle, représente la succession, sous forme de généalogie, des saints de l'ordre Norbertin. Au pied de l'arbre emblématique, se reconnaît St-Norbert qu'entourent divers saints, parmi lesquels St-Jean-Baptiste, patron de l'église de Prémontré. Ailleurs encore, il est question du même saint, mais pas une seule fois de l'Evangéliste. Nos démarches à l'abbaye de Tongerloo n'ont pas été plus heureuses. Il nous faut donc, pour le moment, renoncer à expliquer cette particularité.

Quoiqu'il en soit, il résulte de cette modeste étude, qu'il existe une différence considérable entre l'empreinte du sceau que possédait le Vte de Jonghe et celle du sceau authentique dont se servaient les religieuses de l'*Hortus Conclusus*. Si on peut tenir comme exacte la reproduction de l'empreinte qui illustre le travail de Vte de Jonghe, nous sommes forcé de conclure, que nous ne pouvons reconnaître dans ce sceau qu'un faux, ou une replique plus ou moins moderne, mais dans les tous cas très maladrotie, du sceau authentique du XVIe siècle.

FERNAND DONNET.

TABLE DES MATIERES

———:———

(42) Emi 1

[illegible]